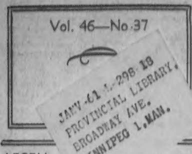
Vol. 46—No 37



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 18 DECEMBRE 1959



AECFM

Le Club des 200

Nous publions cette semaine la liste définitive des membres du Club des 200. On trouvera d'abord, dans un ordre nouveau, les noms qui ont paru antérieurement. Les nouveaux membres sont groupés à la fin de cette liste. Bel exemple, nullement obligatoire, qui donne un élan spécial aux entreprises de l'AECFM.

L'honorable Marcel Boulic ✝

MEMBRE A VIE

Mgr Clovis St-Amant, P.D., St-Boniface

(Contribution $200.00)

M. Jean Boux, St-Boniface

(Contribution de $50.00)

L'honorable juge Alfred Monnin, St-Boniface
La Société Spes Inc., Montréal, P.Q.

(Contributions de $25.00)

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface
Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg
Mgr Antoine d'Eschambault
Mgr Hyacinthe Lapointe, St-Jean-Baptiste
Mgr J.-C. Paillé, P.D., St-Eugène
M. l'abbé Rodolphe Bélanger, Lorette
M. l'abbé Albert Brunet, St-Adolphe
M. l'abbé J.-Sylvio Caron, Fannystelle
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, St-Boniface
M. l'abbé S. Lesage, Joliette, P.Q.
M. l'abbé Ovila Moquin, Somerset
M. l'abbé Maurice Sabourin, C.A.R.C., Winnipeg
M. l'abbé Albéric St-Laurent, La Salle
Aumônier diocésain de la J.E.C.
Le R. P. Ludger Guy, S.J., Collège de St-Boniface
Les RR. PP. Jésuites, St-Boniface
Les RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes
Maison provinciale des Pères Oblats, Winnipeg
Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, Ste-Rose-du-Lac
Les Clercs de St-Viateur, Maison St-Joseph, Otterburne
Maison Provinciale des Soeurs de la Charité, St-Boniface
Maison Provinciale des Filles de la Croix, St-Boniface
Les Soeurs Franciscaines, Grande-Allée, P.Q.
Les Rév. Soeurs de St-Joseph, St-Eugène
Mère Provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
M. le comte Serge de Fleury, consul de France
L'hon. sénateur L. Beaubien, St-Jean-Baptiste
S. H. le juge Alexandre Bernier, Winnipeg
Me Laurier Régnier, M.P., Précieux-Sang
M. Edmond Préfontaine, M.A.L., St-Pierre-Jolys
M. Gildas Molgat, M.A.L., Ste-Rose-du-Lac
M. Laurent Desjardins, M.A.L., St-Boniface
M. Stanley Roberts, M.A.L., Niverville
Association d'Education des Canadiens-Français de l'Ontario
M. le Dr H. Boucher, St-Jean-Baptiste
M. le Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac
M. le Dr Henri Guyot, St-Boniface
M. le Dr Jean-Marie Huot, St-Boniface
M. le Dr André Lachance, Ste-Marie
M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, Winnipeg
M. le Dr Gérard Létienne, Précieux-Sang
M. le Dr André Molgat, Winnipeg
Me Maurice-J. Arpin, Winnipeg
Me Léon-H. Bénard, C.R., Winnipeg
Me Louis Deniset, St-Boniface
Me Armand Dureault, St-Boniface
Me Charland Prud'homme, St-Boniface
Me Louis-P. Roy, Winnipeg
Anonyme, St-Boniface
Anonyme, St-Boniface
Anonyme, St-Boniface
Anonyme, Ste-Famille
M. Raphaël Arpin, Précieux-Sang
M. A.-O. Baudry, South Junction
M. le Dr Jacques Beauchamp, Montréal, P.Q.
M. Denis Belair, St-Boniface
M. Emile Bernuy, Précieux-Sang
M. Philippe Bibaud, Winnipeg
M. Etienne Bohémier, St-Boniface
M. Edmond Brodeur, St-Adolphe
M. Joseph Chabalier, St-Adolphe
M. A.-H. Côté, Winnipeg
M. Jules-A. Couture, St-Boniface
M. Roland Couture, St-Boniface
M. J.-A. Dansereau, Lorette
M. Lucien Daoust, St-Boniface
M. Wilfrid Decosse, Somerset
M. Joseph De Gagné, St-Boniface
M. J.-A.-M. De La Giclais, Winnipeg
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste
M. Arthur D'Eschambault, St-Emile
M. Henri D'Eschambault, St-Boniface
M. J.-E. Dumas, Précieux-Sang
M. R. Duquette, Sacré-Coeur, Winnipeg
M. C.-M. Duvenaud, Sanford
M. Georges Forest, Précieux-Sang
M. Edgar Fourneaux, St-Boniface
Dr Berthe Gagnon, Montréal, P.Q.
M. Alphonse Grégoire, Lorette
M. Lucien Guénette, St-Boniface
M. Georges Hébert, St-Boniface
M. Armand Laurin, Montréal, P.Q.
M. Raynald Labossière, St-Léon
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface
M. Léo Loiselle, St-Boniface
Mme O. MacCosham, St-Boniface
M. Louis-J. Marcoux, Lorette
M. J.-E. Mireault, Winnipeg
M. Guy Morier, St-Boniface
M. René Mulaire, St-Pierre-Jolys
M. Antoine Neyron, St-Boniface
M. et Mme Alexandre Perreault, Somerset
M. Auguste Pineau, Ste-Rose-du-Lac
M. René Préfontaine, St-Pierre
Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface
M. Louis Roch, St-Jean-Baptiste
M. Jean Schimnowski, St-Boniface
M. Roger Teillet, Précieux-Sang
M. Georges Trudeau, Ile-de-Chênes
M. Fernand Vrignon, Woodridge
Chevaliers de Colomb, Conseil Goulet, Précieux-Sang
Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher, Winnipeg
Hôpital de la Miséricorde, Winnipeg
Hôpital St-Boniface
Hôpital Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac
Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface
Club Social Lydia, Winnipeg
Le Club St-Vincent, Précieux-Sang
Club Taché, St-Boniface
Union Nationale Métisse
Couture Motors, St-Boniface
Eagle Bus Lines, St-Boniface
Huot Tailleur, St-Boniface
Labossière & Fils, St-Boniface
Lavergne Electrique, St-Pierre
Pâtisserie Pelland, St-Boniface
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface
St. Boniface Hardware

(Suite à la deuxième page)



Gloire à Dieu . . . Paix aux Hommes!

Une Commission reconnaît le rôle régulateur des coopératives

OTTAWA — Selon la Commission royale d'enquête sur les écarts des prix des denrées alimentaires, les coopératives agricoles ont contribué à enrayer l'écart dans les prix des vivres et devraient être encouragées à se propager.

Pour y arriver, la Commission, qui a fait une enquête de deux années sur les écarts entre les prix de la ferme et du détail, a proposé une loi fédérale qui permettrait l'incorporation des coopératives, comme l'a demandé le mouvement coopératif.

M. Andrew Stewart, président de la commission, a déclaré à une conférence de presse que grâce aux dividendes aux clients les coopératives ont rapporté plus de ristournes aux producteurs primaires sans que les prix de détail n'augmentent. En fait, cela a permis de réduire les écarts de prix.

Services éliminés

Il a dit également qu'elles soutiennent pouvoir éliminer quelques-uns des services les plus dispendieux qui ont contribué à l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

La Commission s'est intéressée à la controverse au sujet des Commissions obligatoires de mise en marché, disant qu'elle ne croit pas que ces commissions puissent contribuer à aucune réduction importante dans les écarts de prix.

Mais les producteurs primaires auraient "une prétention indiscutable à créer des organismes de vente obligatoire si l'on démontrait qu'il n'existe aucun moyen efficace, dans les industries alimentaires de faire bénéficier au consommateur, par des prix moins élevés, tout ce qui pourrait être gagné par une plus grande efficacité."

Le rapport de la Commission a dit qu'en 1951, les coopératives ont été responsables pour environ 50 pour cent de l'assemblage des grains et environ 36 pour cent des autres denrées. Elles ont été responsables pour environ sept pour cent de la transformation des denrées et environ deux pour cent de la vente au détail des denrées.

Réduction de prix

L'un des facteurs de leur participation au système de mise en marché des denrées "est que les dividendes aux clients, qui sont versés soit aux producteurs de denrées alimentaires, soit aux consommateurs de denrées, modifient les prix effectifs et il en résulte par conséquent une réduction dans les écarts de prix".

Pour l'avenir, le rapport dit qu'il se peut que les ristournes provenant de la production agricole, soient moins élevées que dans d'autres secteurs de l'économie. N'ayant d'autre perspective d'une plus grande consommation de denrées alimentaires, sauf si la population augmente, les organisations de producteurs agricoles pourraient augmenter le revenu du producteur primaire en fournissant certains des services croissants reliés à la mise en marché des denrées.

Le nom de l'ARC reste inchangé

OTTAWA — Le ministre adjoint de la Défense, M. Pierre Sévigny, a déclaré qu'il ne cherche pas un nouveau nom français pour l'ARC.

Il a déclaré à un journaliste que c'était par erreur que son message de Noël à l'aviation canadienne, publié dans le numéro de décembre de "Roundel", revue mensuelle de l'ARC, avait parlé de "l'Aviation royale du Canada". Le nom officiel de la RCAF en français est "Corps d'aviation royale canadien".

On a tenté de changer cette appellation lors de la dernière session du parlement. La Chambre des Communes avait approuvé l'appellation "Forces aériennes royales du Canada", mais le sénat a refusé d'entériner ce projet de loi.

Ottawa connaît le résultat d'avance

OTTAWA — Le Bureau des contrôleurs de la ville d'Ottawa, a rejeté une proposition visant à inviter la province d'Ontario à adopter une loi uniforme relativement à l'heure solaire ou l'heure avancée, plutôt que de laisser cela à l'initiative des municipalités.

"Si c'est le gouvernement provincial qui s'en charge, il fera tout simplement ce que les fermiers exigeront", a dit le contrôleur Sam Berger.

Résultats du Concours de Noël des Jeunes

Il n'y a pas à dire . . . Un concours de compositions préparatoire à la grande fête de Noël semble plus que populaire, si l'on en juge d'après le nombre de copies parvenues de partout au bureau de rédaction. Etait-ce là une occasion de sacrifice spécial pendant l'Avent?

J'ai reçu exactement 440 copies de 20 écoles de 3 provinces: 266 concurrents manitobains de 15 écoles; 112 copies de 4 écoles de Saskatchewan; 57 jeunes de Legal, Alberta, ont complété le nombre considérable de "mes" cousins et cousines. Selon les grades, voici quelques chiffres impressionnants: 109 élèves des grades 4, 5 et 6; 190 des grades 7, 8 et 9; 141 des grades 10, 11 et 12. Naturellement, les copies des élèves des grades supérieurs manifestaient plus d'imagination, attiraient davantage l'intérêt, mais il faut avouer que les petits possèdent parfois des qualités surprenantes sous le rapport de la compréhension du mystère de Noël.

Toujours est-il qu'il fallut prendre une décision. On a donc alloué deux prix spéciaux (de $3.00 et $2.00) aux deux premiers de chaque catégorie. On tira ensuite au sort (prix de $1.00) sept copies des grades 10-12, 5 copies des grades 7-9 et 3 copies des grades 4-6. Tout de même, on a réussi à publier dans ce numéro de Noël 55 compositions, sur 440. Combien d'autres auraient mérité publication!

Voici la liste complète des 21 gagnants:

Grades 10-12:
1—Louise Boissonault, Institut Collégial St-Joseph (grade 12)
2—Rita Lemoine, Ste-Agathe (grade 11)
3—Angèle Marcoux, Institut Collégial Lorette Centre (grade 11)
4—Thérèse Blérot, Domremy, Sask. (grade 10)
5—Louise Lavack, Institut Collégial St-Joseph (grade 10)
6—Carmelle Legal, St-Adolphe (grade 12)
7—Laura Marion, Ecole St-Pierre Centre (grade 12)
8—Camille Préfontaine, Ecole St-Pierre Centre (grade 12)
9—Rose-Marie Florizone, Prud'homme, Sask. (grade 11)

Grades 7-9:
1—Rose-Marie Roy, St-Norbert (grade 7)
2—Diane Rioux, Prud'homme, Sask. (grade 9)
3—Michelle Hébert, Ecole Marion (grade 7)
4—Doreen Cyr, Ile-de-Chênes (grade 8)
5—Rachelle Pelland, Institut Collégial St-Joseph (grade 9)
6—Pierrette Deslauriers, Legal, Alta (grade 8)
7—Yolande Labossière, St-Léon (grade 8)

Grades 4-6:
1—Guy Lacroix, Ile-de-Chênes (grade 5)
2—Roger Loiselle, Prud'homme, Sask. (grade 6)
3—Jeanniné Faucher, Ecole Marion (grade 6)
4—Rose-Marie Loiselle, Ecole Marion (grade 6)
5—Colette Calvez, La Salle (grade 6)

Chers cousins et cousines du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Sainte Année 1960. Puissiez-vous tous vivre du mystère de Noël que vous semblez si bien comprendre, tenir les résolutions de charité que vous avez si bien exprimées dans vos compositions!

J'aurai l'occasion de vous offrir de nouveau, et plus longuement mes souhaits la semaine prochaine.

Cousine JOSETTE.

"Le Canada français a donné l'exemple du respect de toutes les minorités"

QUEBEC — "Tout en insistant pour le respect des minorités françaises dans les autres parties du pays, le Canada français a donné l'exemple du respect de toutes les minorités, et sans lui, je crois bien que tous les groupements minoritaires auraient disparu," a affirmé Me A. J. Rosenstein, C.R., de Montréal, représentant du Congrès juif canadien, devant le Club Kiwanis de Québec.

Le conférencier a indiqué que les minorités ethniques de notre pays, chacune respectant les droits, les traditions et les croyances des autres, ont pu ainsi les intégrer et en former une culture canadienne d'envergure nationale.

L'attitude de la minorité canadienne-française, justement et ardemment fière de son grand héritage, a été l'exemple à suivre, et, de fait, elle a été suivie par les autres minorités," a continué le conférencier.

Invité au déjeûner - causerie du club Kiwanis, qui voulait ainsi souligner le bicentenaire de l'arrivée du premier juif au Canada, M. Rosenstein a déclaré que plusieurs de ses coreligionnaires ont joué des rôles prépondérants dans les différents secteurs de la vie canadienne depuis l'établissement d'Aaron Hart à Trois-Rivières, il y a 200 ans. Les arts, le génie, les affaires et tous les autres secteurs de la vie économique et culturelle du pays ont profité de cet apport, selon le conférencier.

Langue adoptive

Prenant pour comparaison l'enfant adoptif, dont la consolation est d'avoir été choisi par amour, plutôt que par le hasard de la naissance, M. Rosenstein a révélé que le langue française était sa langue adoptive et qu'elle lui était chère.

"L'élément juif, a-t-il continué, s'est enrichi de la culture française au Canada, ce pays qui lui offrait un refuge dans sa fuite des pays de persécution en Europe. Il a contracté une dette qui ne pourra jamais être remboursée envers le Canada français pour la grande tolérance qu'il a toujours manifestée envers les minorités chez lui".

En terminant, M. Rosenstein a formulé le voeu que la reconnaissance de cette tolérance soit répandue partout à la grandeur du pays: "J'espère que l'avenir verra cet état de chose se perpétuer pour la grandeur du Canada que nous aimons," a-t-il conclu.

Message

Nous ne publierons pas de journal pendant la dernière semaine de l'année, c'est-à-dire entre le 27 décembre et le 3 janvier.

Le dernier numéro de l'année courante sera donc celui de la semaine prochaine, qui paraîtra le mercredi 23 décembre. Avis à ceux qui ont des activités à annoncer.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos correspondants si fidèles des deux provinces, les marchands qui se sont identifiés avec le journal moyennant l'annonce, le abonnés qui ont exprimé par lettres ou de vive voix, et surtout par un réabonnement, leur appréciation de ce que le journal apporte dans leur vie, en fait de lumière et de courage.

A tous un Noël de paix et une Année prospère.

LA DIRECTION.

NOTES DE LA SEMAINE

On trouvera en page éditoriale cette semaine des contes de Noël composés par de jeunes étudiants des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. De fait, ce numéro de Noël est enrichi d'une quarantaine de compositions de ce genre, non seulement en page éditoriale, mais aussi un peu partout, parmi les cartes de souhaits de nos annonceurs et amis. 440 jeunes ont répondu à l'appel de la rédactrice de leur "Coin" et à l'écho qu'y firent leurs dévouées institutrices en classe. Lecture agréable et édifiante qui convient parfaitement à la saison de la Nativité.

Rien de plus encourageant aux rédacteurs et à tous nos lecteurs que cette abondance de littérature juvénile, témoin que chez beaucoup de jeunes la foi et la langue sont encore à l'honneur. La plupart des parents de nos écrivains n'étaient pas nés encore quand le français a été banni des salles de classe au Manitoba. Aujourd'hui, leurs enfants en grand nombre en quatrième, cinquième et sixième années de l'école élémentaire suivent des cours officiels de français, se servent de manuels reconnus pour fins d'octrois et produisent des devoirs de classe qui méritent de figurer dans les pages du journal. Et que dire de la haute qualité des compositions des élèves plus avancés? La langue qu'ils emploient avec tant de talent pour exprimer une foi si tendre n'est-elle pas une autre raison de nous réjouir?

Ces écrits conviennent à la fête de Noël par leur sujet et leur esprit. Ils manifestent l'âme de la fête d'une autre manière aussi, car Noël est la commémoraison de la jeunesse humaine retrouvée, restaurée, renouvelée. C'est le jour de la victoire de tout ce qui est juste, noble et bon dans un monde assombri par le défaitisme, le terre à terre et l'accumulation de siècles d'égoïsme. Grâce à un Bébé, le peuple "attend sa délivrance". Grâce aux jeunes, la foi reprend sa fraîcheur, le monde des merveilles devient plus tangible, la vitalité déborde les cadres du moindre effort et ce qui était impensable il y a une quarantaine d'années se révèle aujourd'hui une réalité féconde. L'enthousiasme des jeunes promet un avenir fructueux et fait voir aux jeunes d'autrefois qui ont osé espérer et préparer un plus beau jour, que la foi et la fidélité au service de nobles causes peuvent combler tous les vides.

Le général Vanier compte visiter l'Ouest canadien

OTTAWA — Le gouverneur-général Vanier se propose de faire une tournée des provinces de l'Ouest, probablement le printemps prochain, a-t-on révélé.

Un porte-parole de la résidence du gouverneur a dit que la tournée n'est encore qu'à l'état de projet mais que l'itinéraire sera conçu de façon telle qu'il y ait des arrêts à Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

Le général Vanier sera accompagné de Mme Vanier au cours de ce voyage qui sera effectué par air et par chemin de fer.

Hommage à Duplessis en Chambre haute

QUEBEC — Les leaders des deux partis au Conseil législatif ont rendu hommage à la mémoire de l'ancien premier ministre Duplessis, et adressé des paroles aimables à l'endroit des deux nouveaux membres de cette chambre, les hons Ernest Benoit et Antonio Auger.

M. Hector Laferté a évidemment apporté quelque réticence dans son hommage à la mémoire de celui qu'il avait combattu. Il a reconnu en lui "un travailleur ardu et acharné", mais s'est étonné que "certaines personnes se soient mises en train déjà de le canoniser". N'oublions pas, a-t-il dit, que "dans tous les domaines, c'est le recul du temps qui permet de juger les hommes à leur véritable valeur".

"M. Duplessis, a ajouté le leader libéral, était irréductible pour ses adversaires. Par contre, il a été très bon pour ses amis et ces derniers ne sauront jamais lui manifester trop de reconnaissance. L'ancien premier ministre aimait le travail au point d'inquiéter parfois ses parents et amis qui craignaient, non sans raison, qu'il ruine sa santé."

"Le parler régional"

L'abondance de la copie nous oblige de remettre au prochain numéro la dernière tranche de la conférence du professeur Jones.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (A.C.F.C.)

Envoyons de l'avant!

La fin de l'année arrive. C'est l'heure de la reddition des comptes. C'est l'heure des inventaires. C'est l'heure des cadeaux et des dons.

Avons-nous fait notre part envers notre "ministère de l'instruction française en Saskatchewan", l'A.C.F.C.?

L'avons-nous aidé **concrètement** à la mesure de notre patriotisme, de nos moyens?

Avons-nous pensé de lui faire un petit cadeau spécial pour les fêtes?

Allons-y, compatriotes!

Envoyons $25.00 à l'A.C.F.C., Vonda, Sask., pour l'aider à continuer son magnifique travail.

Envoyons de l'avant pour Noël!

DEUXIEME LISTE

Mlle Désirée Hamoline, Aberdeen	$25.00
M. Joseph Hounjet, St-Denis	25.00
M. Richard Prince, Delmas	25.00
M. le Dr Rosario Morin, Gravelbourg	25.00
M. et Mme D.-J. Lavoie, Highgate	25.00
M. l'abbé J.-A. Beaulac, Albertville	25.00
M. l'abbé A. Moquin, Laflèche	25.00
M. le juge Adrien Doiron, Regina	25.00
M. Charles Papen, Saskatoon	25.00

TOTAL: 36 MEMBRES

"Nos compatriotes du Manitoba nous donnent un bel exemple de ténacité"

par Pierre VALLEE

(N.D.L.R. Le rapport de la Commission MacFarlane a suscité des commentaires élogieux dans la presse de langue française surtout en ce qui avait trait à l'avenir des écoles minoritaires au Manitoba. Voici un éditorial représentatif paru dans "Notre Temps", le 12 décembre 1959.)

Au Manitoba, une commission royale d'enquête sur l'éducation vient de recommander à l'unanimité l'assistance financière gouvernementale aux écoles privées et paroissiales de cette province. Si ce rapport est mis en pratique par le gouvernement Roblin, ce sera la fin d'une longue injustice faite à la minorité catholique et française. "Les écoles (privées et confessionnelles), dit le rapport, qui dispensent une éducation rencontrant les normes établies peuvent, sans atteinte à l'unité, à la tolérance religieuse ou au système d'éducation publique, recevoir l'assistance gouvernementale."

Jusqu'à 1890, le Manitoba possédait deux systèmes scolaires séparés. Les catholiques et les protestants avaient chacun leurs écoles et chaque groupe ethnique défrayait le coût de son système d'éducation. La loi de 1890, discutée sans succès devant tous les tribunaux du pays durant plusieurs années, prévoyait un seul système d'écoles publiques sans distinction religieuse et où l'enseignement devait se donner en anglais.

Exemple de Québec

Depuis quelques décades, la minorité de langue française était traitée avec tolérance. C'était une tolérance contraire à l'esprit de la loi, mais une tolérance que la majorité acceptait. Les étrangers eux-mêmes étaient frappés par ce phénomène et, dans le livre qu'il vient de publier sur le Canada, Pierre Mélèse écrit:

"Comme dans la province de Québec, l'enseignement est ici exclusivement confessionnel: les écoles, confiées à des religieux, dispensent leur enseignement en français, contrairement à la loi du Manitoba, où l'anglais est langue officielle; mais les inspecteurs ferment les yeux sur cette infraction."

La situation laissait donc prévoir la réconfortante recommandation du rapport sur l'éducation.

Les événements douloureux de 1890 sont demeurés longtemps dans l'esprit de la minorité française au Canada. Aujourd'hui, heureusement l'état d'esprit de la majorité s'est transformé et nous croyons que c'est le magnifique système d'éducation de notre province qui en a été la cause principale. Dans le Québec, la minorité n'a jamais été victime de discrémination de la part de la majorité. Même au lendemain des luttes scolaires du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, la minorité protestante du Québec a conservé tous ses droits et reçu le même traitement d'équité.

Rôle de M. Roblin

Cette recommandation de la commission royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba marque une nouvelle étape pour la minorité de cette province dans la reconquête de ses libertés perdues. C'est une magnifique victoire, mais une victoire remportée dans la paix par un peuple déterminé à survivre, à conserver sa langue et ses traditions. Si la suggestion des commissaires passe dans la législation, ce sera l'un des plus beaux événements qui pourraient préparer la célébration du centenaire de la Confédération.

Nous croyons que le jeune premier ministre conservateur du Manitoba, l'honorable Duff Roblin, possède la largeur d'esprit et le courage nécessaire pour traduire cette suggestion dans la réalité. Il augmenterait ainsi de beaucoup le prestige dont il jouit déjà dans l'Ouest canadien et il deviendrait un personnage de premier plan sur la scène politique canadienne. Le parti conservateur compte bien peu d'hommes de sa trempe. Il avait d'ailleurs été, avec le nouveau premier ministre du Québec, l'honorable Paul Sauvé, l'une des figures dominantes de la réunion des ministres provinciaux des finances tenue récemment à Ottawa.

Exemple de ténacité

L'histoire est un perpétuel recommencement. Cette nouvelle conquête nous rappelle les luttes nombreuses poursuivies durant de longues années, dans la paix, par l'élément français au Canada. En 1760, les soixante mille Canadiens de langue française perdaient tous leurs droits et privilèges. Lentement, par leur ténacité et leur courage, ils devaient gagner la reconnaissance de leur religion, de leur langue et de leurs droits politiques. Toutes ces victoires ont été des victoires de ténacité et nous croyons que cet exemple qui nous vient du Manitoba doit encourager le Québec dans la lutte entreprise depuis plusieurs années pour reconquérir ses libertés fiscales. Le Québec résiste, dans la paix, au mouvement de centralisation déclenché par les libéraux et poursuivi par les conservateurs. Nos compatriotes du Manitoba nous donnent un bel exemple de ténacité. Sachons nous en inspirer pour reconquérir pleinement notre autonomie dans la confédération canadienne.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'enquête ordonnée par le gouvernement des Etats-Unis dans le but de connaître les dessous de l'organisation de certains programmes de télévision a dû faire sourire bien des promoteurs de lutte. Nous nous étions bien promis de ne plus parler, dans cette chronique, de cette chose disgracieuse qu'on nous sert sous le vocable de sport, mais qui s'apparente plus au cirque de bas étage, au burlesque le plus grotesque qu'à un sport digne de ce nom. Nous reconnaissons aux "lutteurs" de grandes qualités physiques: ils sont souples, forts, souvent intelligents et généralement de bonne compagnie, ce qui ne les excuse nullement de faire ce qu'ils font. Mais les danseuses de burlesque possèdent aussi les mêmes qualités, avec la force en moins, et personne ne songerait à les considérer comme des athlètes. Mais passons . . .

Les promoteurs de lutte s'amusent des enquêtes sénatoriales car il n'y en a pas un seul qui sera appelé à témoigner devant le comité. Ce ne sont pas eux qui organisent le spectacle télévisé, affirment-ils. Ils "permettent" à la télévision d'envahir les arènes où ils montrent leurs mercenaires, contre d'autres montrent leurs ours. Ils n'ont donc rien à voir avec la télévision. Nous serions même surpris d'apprendre qu'un seul promoteur soit prêt à admettre qu'il y a du truquage dans leur "affaire". Ils apporteront les arguments les plus solides: si vous croyez que c'est truqué venez vous essayer. Les sénateurs n'accepteront pas l'offre et ils devront reconnaître qu'il y a parfois des accidents dans la pratique de ce "sport".

Où vont-ils

Plusieurs partisans des Warriors de Winnipeg se demandent si l'infatigable M. Perrin n'aurait pas mieux fait de régler amicalement ses querelles avec les Maple Leafs et les Canadiens de Montréal. L'équipe de la métropole de l'Ouest lutte avec très peu de succès pour se sortir de la cave de la ligue. Les Warriors y parviennent bein une fois ou l'autre, mais ce n'est pas l'altitude de leur position qui leur donnera le vertige. Et on se demande si un club "indépendant" peut se tirer d'affaires dans le hockey professionnel? Ne vaut-il pas mieux être affilié à une équipe de la Nationale, même si cette équipe nous offre des joueurs de langue française, que d'être affilié à rien et ne rien récolter, dans une langue aussi bien que dans l'autre?

Les Warriors ne sont pas seuls dans le même pétrin. A Québec une organisation politique solide est parvenue à obtenir une franchise dans la ligue Américaine. La direction sait peut-être bien naviguer sur la mer orageuse de la politique, mais elle trouve que les eaux de l'Américaine sont plus difficiles à naviguer. Les As sont dans une impasse terrible: ils savent bien qu'ils n'ont pas les joueurs de haut calibre dont ils auraient besoin pour briller dans cette ligue; ils veulent bien les acheter, mais personne n'est intéressé à faire des affaires avec eux! Ils brandissent de fortes sommes, mais, pour une fois, l'attrait de l'argent ne suffit pas. C'est à croire que notre civilisation change!

Mais, dans le cas des As, la situation se complique du fait que les partisans de l'équipe ont décidé de huer leurs représentants et d'encourager les "visiteurs". Cette situation n'a rien de bien encourageant et certains des promoteurs doivent regretter d'avoir coupé tous les ponts avec Montréal. Les Canadiens ont préféré aux insultes d'une clique diriger leurs joueurs vers la Ligue de l'Est. Ce circuit fonctionne à merveille et aurait pu fournir aux As tout le matériel voulu pour former une bonne équipe. Mais, bien souvent, quand on crache en l'air, on sait ce qui arrive! Le procès des Warriors n'est pas terminé . . ., à l'échelle de la Nationale.

Regain!

Les Eperviers de Chicago qui s'étaient classés au troisième rang la saison dernière occupent une place peu digne d'une équipe aussi combative. Dire que la saison a mal débuté pour les Eperviers est un euphorisme: elle a été simplement désastreuse. Mais voilà que, depuis deux semaines, le club semble être un peu remis de ce mauvais début. Les Eperviers gagnent quelques joutes, en perdent beaucoup moins, et s'ils apprennent à battre l'autre club de la famille Norris, ils pourront peut-être se classer dans les éliminatoires. Cela ferait bien à Jim Norris qui joue sur deux tableaux, à Detroit et à Chigaco. On dit même qu'il louche un peu du côté de Boston, et qu'il a été très intéressé par ce que les Rangers feraient. Cela se passait il y a quelques saisons. Depuis, Jim se serait transformé en véritable partisan des Eperviers, laissant tomber ses intérêts dans les autres équipes, dans les goussets d'autres membres de sa famille.

Quoiqu'il arrive, il fait bon de voir Chicago reprendre de l'allure. Detroit joue du hockey merveilleux et la Ligue toute entière devrait en tirer un excellent profit. Les Canadiens se reposent après une poussée de 18 joutes, mais la deuxième moitié de la saison ne sera pas facile. Il va falloir que le Tricolore joue comme il peut le faire dans les cas de besoin urgent. Béliveau et ses compagnons peuvent faire mieux, mais on a l'impression qu'ils manquent un peu d'ambition. Cela en donne à leurs adversaires et l'équilibre n'est pas rompu. Nous croyons que le regain de vie des Eperviers sera accompagné d'un fléchissement à Boston, privé de plusieurs bons joueurs, et à Toronto, rendu un peu à bout de souffle, mais apte à se reprendre rapidement sous la poussée d'Imlach. Soulignons en passant la bonne phrase d'Imlach au sujet de Béliveau: "Il manque d'ambition. Mais s'il y avait une ligue meilleure que le Nationale, Jean y jouerait certainement." Un beau témoignage rendu à Béliveau par son ancien instructeur. Voilà du sport.

84 élèves sur cent ont réussi l'examen de l'AECFM au Précieux-Sang

Sous les auspices de l'APM, une grande soirée de "fierté nationale" eut lieu dans l'auditorium de la paroisse du Précieux-Sang lundi soir dernier à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix provinciaux et paroissiaux du concours de français, aux élèves des grades 4 à 11. Les invités d'honneur étaient le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé; M. (et Mme) Léo Rémillard, président de l'AECFM, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, MM. Hervé Sala et Léo Landry, vice-présidents de l'AECFM, etc. M. Georges Forest, président de l'APM, agissait comme maître de cérémonies, et M. E. Van Lis, secrétaire de l'APM, proclama les noms des lauréats.

Après une courte allocution de bienvenue par M. Forest, la chorale interpréta le chant officiel de l'école paroissiale, "Rouge et Blanc". Les parents qui remplissaient la salle écoutèrent avec fierté ce chant entrainant si bien interprété par leurs enfants, tout en admirant les costumes des garçons et des filles: blouses ou chemises blanches, boucles rouges, écussons (PS) rouges et blancs.

M. E. Van Lis expliqua ensuite que 162 diplômes de français et 12 prix provinciaux et paroissiaux seraient distribués au cours de la soirée à 162 élèves particulièrement méritants; que 100 autres élèves avaient réussi leurs examens de français; et donc que, sur un total d'environ 300 élèves des grades 4 à 11, on comptait 84 p. cent de réussites. Tout cela indique l'immense somme de travail fourni par institutrices et élèves du Précieux-Sang, ainsi que la collaboration apportée par les parents. Il dit donc à tous la reconnaissance des responsables. Puis il proclama hautement les 70 lauréats des grades 4 et 5 qui, un à un, vinrent recevoir le fruit de leur travail, aux applaudissements des spectateurs.

Les petits et les petites du jardin d'enfants offrirent naïvement une déclamation ("Je suis une petite fille"), deux chansons mimées (La toupie, La gymnastique) et un tableau vivant (Chantons Noël). Leur grande simplicité, leur parfaite diction, leur enthousiasme même gagnèrent complètement les auditeurs adultes. Mlles H. Marion et L. Garand, institutrices, offrirent ensuite un court récital de piano "à quatre mains" avant que l'on distribue 41 diplômes aux lauréats des grades 6 et7.

Un chant (Le doux parler mélodieux), un duo musical (M. Roger Lafrenière, violoniste, et Mlle Denise Dupuis, pianiste) et un cantique à Notre-Dame encadrèrent mélodieusement la distribution des 51 diplômes aux lauréats des grades 8 à 11. M. Van Lis proclama ensuite solennellement la liste des gagnants des prix provinciaux de l'AECFM et des prix paroissiaux (dont deux furent présentés par Mme Dupuis, présidente des Dames de Ste-Anne): Claudette Sala, 93 p. cent, grade 8, 1er prix provincial; Jeannette de Moissac, grade 5, prix provincial de rédaction; prix paroissiaux à Rose-Marie Lavoie, 93, grade 4, Jeannette de Moissac, 88, grade 5, Yvonne Asselin, 90, grade 6, Lucille Laurin, 87, grade 7, Elisabeth Van Lis, 88, grade 8, Cécile Danais, 88, grade 8, Louise Laplume, 80, grade 9, Claudette Daignault, 80, grade 9, Laurent Hamel, 85, grade 10, et Andrée Lafrenière, 85, grade 11. Chacun de ces élèves fut chaudement applaudi au moment où il recevait son prix, applaudissements qui étaient à la fois une reconnaissance de leur travail et un encouragement aux institutrices dévouées.

Un groupe de garçons "joua" ensuite une page brillante de notre histoire, l'épopée de Dollard et de ses compagnons qui tombèrent vaillamment sous les coups des Iroquois au combat du Long Sault en 1660. Les acteurs, particulièrement ceux qui s'étaient transformés en Iroquois ne manquèrent ni de dynamisme ni de mouvement. La diction des principaux interprètes fut presque parfaite. Et surtout, ces jeunes donnaient vraiment l'impression de vouloir contribuer à leur manière à cette soirée de fierté nationale.

Trois orateurs surent ensuite titrer toutes les leçons de cette grande soirée, pour le plus grand bien des élèves et de leurs parents. Présenté par M. Hervé Sala et remercié par M. Roger Teillet, M. Léo Rémillard, président de l'AECFM, s'adressa spécialement aux jeunes, leur répétant un message que Cousine Josette faisait paraître dans **La Liberté et le Patriote** le 23 octobre dernier. Il fit ressortir tout particulièrement cette phrase: "Si les Canadiens d'origine anglaise s'efforcent d'apprendre notre langue, vous auriez l'air intelligent si vous-mêmes ne la saviez pas parfaitement bien." Orateur persuasif, convaincant, aux phrases claires, au verbe claironnant, M. Rémillard a fait entendre aux jeunes auditeurs un message de fierté apte à leur inspirer une ferme résolution d'y répondre dès maintenant par une étude assidue de leur catéchisme et une pratique constante de leur belle langue française. M. Rémillard remit au Père Lemoine, curé, un chèque de $1,142.00 pour l'école; ce don était le fruit de la perception de l'AECFM dans la paroisse cette année.

Le Père Bédard établit un parallèle entre le combat de 1660, interprété de façon si animée par les jeunes au cours de la soirée, la conquête de 1760 et notre situation en 1959-60. Aujourd'hui, dit-il, il ne s'agit plus de combattre des Indiens ou des conquérants venus de l'extérieur, mais de travailler tous ensemble, Canadiens d'expression française et d'expression anglaise à construire un pays à double culture. Pour cela, la minorité française doit encore lutter, mais avec les armes d'une riche culture française parfaitement assimilée, d'une langue française écrite et parlée à la perfection, d'une éducation religieuse capable de faire honneur dans la vie courante aux enseignements de l'Eglise. Dans cette école paroissiale du Précieux-Sang, construite et soutenue grâce à la conviction et aux sacrifces de vos parents, conclut le Père Bédard, commissaires et institutrices religieuses et laïques vous munissent de ces éléments religieux et culturels qui vous permettront d'occuper votre vraie place dans la société canadienne. Que la fierté qui vous animait ce soir en recevant vos diplômes et vos prix de français, en chantant des chansons françaises ou en interprétant une page de notre histoire, dure toute votre vie et vous permettre un jour de continuer le travail de vos chefs franco-manitobains.

Le R. P. Lemoine, curé, tint d'abord à rappeler aux élèves que leurs parents et tous les organismes paroissiaux collaborent pour leur permettre d'apprendre à l'école paroissiale leur catéchisme et leur langue française. Il mentionna spécialement la section de l'APM qui donne un prix de $25 chaque année à l'élève qui réussit le mieux en français, les dames de Ste-Anne qui donnent deux prix spéciaux de $5, les syndics et les commissaires qui sacrifient temps et argent pour assurer la marche de l'école, les Chevaliers de Colomb du conseil Goulet qui distribuent leur fonds de charité pour des prix de catéchisme et de français aux écoles de sept paroisses, particulièrement celle du Précieux-Sang, le club St-Vincent qui prend toutes les initiatives pour trouver de l'argent afin de construire et d'agrandir l'école, etc. Chers élèves, dit le Père Lemoine, la meilleure manière de prouver votre reconnaissance consiste à bien étudier et vivre notre religion et à faire des efforts persévérants pour bien parler votre français. Autrefois il fallait lutter contre les ennemis extérieurs; aujourd'hui il vous faut lutter contre vous-mêmes, contre le relâchement, la mollesse. Ces paroles convaincues et convaincantes furent saluées par les applaudissements de tous les jeunes et de leurs parents.

On termina cette soirée de fierté nationale par le chant du chant de l'AECFM et de l'O Canada.

PETITE NOTE

M. le Dr Maurice Gydé, qui a passé trois ans à se spécialiser dans les maladies des oreilles, du nez et de la gorge à la clinique Mayo de Rochester, obtenait, le 3 décembre dernier à Toronto, son certificat comme spécialiste en otolaryngologie du Royal College of Surgeons and Physicians.

Le Club des 200

(Suite de la première page)

NOUVEAUX MEMBRES

S. H. le maire J.-G. Van Belleghem, St-Boniface
M. Philippe Perron, St-Boniface
M. Arthur Beaubien, St-Jean-Baptiste
Chaput Frères, St-Boniface
M. Joseph Jamault, Précieux-Sang
M. le Dr Georges Sabourin, St-Boniface
M. Clément Lafrenière, St-Boniface
M. Hector-J. Bergevin, Winnipeg
M. le Dr Auguste-G. Dandenault, St-Vital
Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., Collège de St-Boniface
M. Hervé Sala, Précieux-Sang
M. Robert Bockstael, St-Boniface
M. Raymond Bernier, St-Boniface
M. Rosaire Corbeil, St-Boniface
Anonyme, St-Boniface
M. Joseph Guay, St-Boniface
Ami de la cause, St-Boniface
Librairie Fides, St-Boniface
Pharmacie Paquin, St-Boniface
M. Léo Landry, Précieux-Sang
M. Pierre Raimbault, St-Boniface
M. Clément Benjamin, St-Boniface
Me Tom Grafton, Ste-Famille
M. Jacques Ouvrard, St-Boniface
M. Edouard Gagnon, P.S.S., Grand Séminaire

Total des membres: 148

La vieillesse, ce n'est pas le déclin, c'est le progrès; elle ne descend pas, elle monte.
Mgr BAUNARD.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 19 décembre présentera de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" avec Michelle Tisseyre qui présentera les invités: Tohama, Etienne Paquin, les Amadis acrobates, Arleigh Peterson et ses danseurs, Paul Berval, Jacques Lorain et Roger Joubert qui interpréteront le sketch "La Bataille de Fontenoy", Pierre Paquette, Jen Roger, Jean Gagnon et Jean-Claude Corbeil dans la Chanson canadienne.

Le dimanche 20 décembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première", de 3 h. à 4 h. p.m.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le plus beau cadeau de Noël pour une maman

La nuit était claire et douce. L'hôtesse de la nuit régnait déjà sur son trône de gloire et faisait danser des reflets argentés sur les cheveux d'une maman. Accoudée à son balcon elle paraissait enveloppée d'un grand halo de solitude. Elle rêvait à une cérémonie qui l'avait fort impressionnée, la première messe de son neveu Jean-Marie. Elle revoyait les larmes de bonheur coulant des yeux des parents. Cette immense joie d'être la mère d'un prêtre, elle, la connaîtrait-elle un jour?

Julie songe au jour où elle avait interrogé ses trois bambins sur leurs projets d'avenir. Joseph avait répondu qu'il serait fermier. Claude aspirait à être médecin. D'une petite voix flûtée, le benjamin, Roger balbutia, "Moi, je veux être un pilote." Un peu triste de ces réponses, Julie avoue avec mélancolie, "Aucun de mes enfants m'a dit, "moi, je serai prêtre." J'aurais été si fière pourtant. Mon Dieu, bénissez mes fils, gardez-les bons, et je vous supplie, donnez-moi mon petit prêtre . . . Vingt ans s'écoulèrent et grand-maman Julie voit l'idéal de ses enfants se réaliser.

Bing . . . bong . . . le tintement de la rustique pendule annonce minuit, c'est Noël 1959. Voyant Monsieur Jérôme passer qui sans doute se rend à l'église, Julie pense au facteur. Oui cet homme sème vraiment à chaque jour dans les foyers, de l'angoisse ou de la joie rayonnante. D'un oiel avide d'intérêt, Julie parcourt le paquet de lettres, cherchant à y découvrir la grande enveloppe bleue de son petit pilote. Elle aperçoit une enveloppe blanche, l'ouvrant elle lit ces mots: "Madame, je suis depuis quelque temps le très grand ami et directeur de conscience de votre fils Claude. Il a suivi votre conseil en me rendant de nombreuses visites, me dévoilant ce qui le tracassait. Madame, soyez forte, Dieu vous impose une lourde croix certes, mais je suis certain que votre bonheur sera double au centuple. Souvenez-vous aussi que le temps d'épreuves est aussi l'heure de ranimer le flambeau de la foi, il ne vous reste plus qu'à prier. Madame, votre fils se meurt. Son médecin m'a appris qu'il était gravement malade et qu'il oscillait entre la vie et la mort, alors je suis venu l'encourager à accepter généreusement son sacrifice."

— Claude, mon Claude, sanglote Julie, son visage devient convulsé par une angoisse indicible, incapable de surmonter son émotion, la maman venait de s'écrouler à terre, évanouie.

Une heure plus tard son mari lui tend une lettre qui cette fois-ci, lui fait couler des larmes de joie.

"Alors tu sais maintenant, maman, que Claude va mourir, et je puis presque t'affirmer qu'il meurt pour moi. Il a offert sa vie à Dieu afin que mon âme à moi ne meure pas. Maman, écrit le jeune homme avec enthousiasme, j'ai fait aujourd'hui mon premier solo. Je me suis envolé dans le beau ciel bleu du Bon Dieu et c'est alors que je me suis décidé . . . Le rêve de ta vie se réalisera. L'un de tes fils sera prêtre." "Mon bébé, mon petit pilote, Roger mon petit prêtre! s'exclame Julie."

Agenouillée au pied de la crèche de l'Enfant Jésus, une maman sourit, le coeur rempli de résignation et de reconnaissance. Elle offre à Dieu ce qu'elle a de plus cher, son fils Roger, futur prêtre, en cadeau de Noël.

Laura MARION,
Grade XII,
St-Pierre Centre.

LE NOËL DES PAUVRES

On est au vingt-quatre décembre. Dans une pauvre cabane située en dehors du village, une femme en haillons veille sur ses cinq enfants endormis. Il n'y a plus de feu dans la maison, car les derniers morceaux de bois ont fini de brûler il y a déjà plusieurs heures. Tout à l'heure, ces cinq petites bouches affamées terminaient leur dernière croute de pain. La maman avait dû s'en passer. Et maintenant, cette pauvre femme désespérée regardait ces petites figures pâles et maigres. Qu'allaient-ils devenir? Son regard se dirigea vers la cheminée où cinq paires de souliers percés avaient été rangés. Elle esquissa un triste sourire en pensant comme ses petits seraient heureux si, demain matin, à leur réveil, ils trouvaient leurs souliers remplis de jouets et de friandises. Mais son sourire disparut quand elle imagina la peine et le désappointement qu'ils auront quand ils trouveront leurs souliers vides. Comme elle aimerait pouvoir leur donner quelque chose à l'occasion de Noël. Mais elle n'avait même pas une croute de pain à leur offrir. Il y a à peine trois mois, le papa mourait de tuberculose. Dans quelques jours, probablement, sa femme et ses enfants mourront de faim.

Le tintement des cloches la tira de sa rêverie. C'était bien les cloches de Noël qui sonnaient, l'annonce de la messe de minuit! La pauvre dame n'eut plus qu'une idée, celle de se rendre à l'église pour assister à la messe, car peut-être l'Enfant-Jésus l'attendait-il là-bas, près de la crèche. Elle s'assura que ses enfants n'aient pas froid, les confia à leurs anges gardiens, puis, s'enveloppant d'un vieux manteau, elle se rendit à l'église. Et là, avec le "Minuit Chrétiens" et tous les cantiques qui s'envolaient dans le ciel, elle y joignit sa prière, son cri de détresse, suppliant l'Enfant de la crèche de lui venir en aide. Puis, ramassant tout son courage, elle reprit tristement le chemin de la maison.

En entrant, une chaleur bienfaisante l'enveloppa. Toute surprise, elle alluma vite la chandelle. O bonheur! Ce qu'elle aperçut était stupéfiant! Un feu avait été allumé dans le foyer. Les petits souliers, qui devaient rester vides ce Noël, étaient remplis de jouets et de bonbons. Sur la table, elle trouva deux énormes boites, l'une emplie de vêtements pour tous, l'autre débordante de vivres. La maman éclata en sanglots. Ce n'était plus un cri de détresse qui s'échappait de son coeur, mais un chant de joie et de reconnaissance. Jamais elle ne pourra remettre à Dieu l'amour qu'Il lui avait prouvé en ce beau soir de Noël.

En ce moment se réalisait la parole d'évangile souvent répétée: "Dieu donne bien à manger aux oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent alors il prendra certainement soin de nous".

Carmelle LEGAL,
Grade XII,
St-Adolphe, Man.

Le vieil Espagnol

— Buenos dios, Senorita de Gomez. (Bonsoir mademoiselle Gomez.)

— Buenos dios, Senor Vargas. (Bonsoir Monsieur Vargas.)

M. Vargas? Quel est ce vieux? . . . ce vieux au dos courbé par le poids des âges, les yeux fermés qui n'ont jamais vu la beauté ni du ciel, ni de la terre . . . ce vieux aux cheveux blancs, au visage ridé mais orné d'un demi-sourire? Une petite fille le guide d'une main sûre vers l'église, car il ne croit pas, mais elle ne le lui dit pas et quand ils sont rentrés, une prière innocente et pure s'envole de cette âme, une prière confiante et fervente, une prière entrecoupée de sanglots, car elle l'aime le Père Vargas et elle prie pour qu'il soit guéri.

Arrive le temps de la communion. En passant, la petite jette un regard vers la crèche et le tout petit Jésus lui sourit. Elle reçoit le Pain des Anges, le Roi des rois, et elle revient à sa place, rayonnante de confiance. Dans l'âme du vieil homme, une paix douce se fait sentir. Après la messe, il demande à se confesser . . . puis il reçoit la Sainte Communion. Après ces touchantes cérémonies, la petite conduit le Père Vargas à la crèche et lui fait embrasser le Petit Jésus.

— Je vois, s'écrie l'homme tout tremblant.

"Bon Petit Jésus de la crèche, en votre fête, faites que plusieurs recouvrent la lumière des cieux, faites que plusieurs, au lieu de faire de Noël une fête païenne, en fassent une belle fête, un joyeux Noël, surtout pour vous Jésus."

Diane RIOUX,
Grade IX,
Prud'homme, Sask.



Noël de Napoléon

C'est la veille de Noël 1811, et depuis dix heures du soir, Napoléon travaille, seul dans son cabinet. La vaste pièce est presque obscure, seules deux chandelles de cire éclairent la large table où se trouvent plusieurs atlas.

Voilà près de deux heures que le maître travaille sur les cartes géographiques; il se penche sur son ouvrage et ses pensées sont aussi lourdes que le monde dont il rêve la conquête. L'atlas ouverte présente une carte d'Asie; et la main de l'empereur cherche lentement là-bas à travers la Perse, une route vers les Indes.

Oui, les Indes, c'est un grand objectif, mais il le réussira; ensuite ce sera la Russie! Mais après, Empereur d'Europe! Sultan d'Asie! les deux seuls titres qu'on lui donnera. Et quand il aura fondé son empire, il aura un héritier, car depuis le 20 mars Napoléon a un fils! et le maître sourit à la pensée de l'enfant qui dort si près de lui dans le palais silencieux.

Mais soudain il dresse la tête avec un mouvement de surprise. Dans le cabinet si bien clos, il entend de profonds murmures.

— Ah! oui . . . Noël . . . La messe de minuit.

Ce sont en effet les cloches de toutes les églises de Paris qui célèbrent la naissance de Jésus — combien de fois ne se sont-elles pas ébranlées en son honneur — cependant ce soir aussi joyeuses qu'elles sont, elles sonnent pour l'humble Enfant-Jésus né sur la paille d'une étable, il y a si longtemps. L'empereur écoute les cloches de Noël et il rêve à ce moment de grandes choses.

Cependant, Napoléon ne songe maintenant qu'à son fils, et soudain il est pris d'un irrésistible désir de le voir.

Il se lève et aussitôt ouvre une grande porte de bois qui se trouve tout près. Prenant ensuite un fanal, il pénètre dans le long corridor qui s'ouvre devant lui. Peu de temps après, il se trouve dans la chambre de son fils. Près du petit lit de l'enfant Napoléon reste là debout et contemple — ce fils à qui il conférera un jour la charge d'Empereur du Monde.

Tout à coup un bruit mystérieux se fait entendre dehors et le tintement des cloches arrête. Napoléon, confus, se précipite vers la fenêtre; et là dans l'ombre de la nuit, quel radieux spectacle — l'étoile de Bethléem brille avec grande splendeur au milieu d'un choeur d'anges qui chante "Paix sur la terre". Autour de lui, tout est noir, seul le petit berceau de son fils jette une lueur éblouissante. Quelques moments de silence s'écoulent lorsque soudain Napoléon voit près du lit de son enfant un mignon bébé qui, escorté de deux anges, s'approche de l'enfant endormi et donne le signal à un des anges de le prendre dans ses bras.

Napoléon, inerte, n'est pas capable de les arrêter, car voilà son fils qui s'en va, avec Jésus, dans la nuit rejoindre le choeur d'anges qui chante les louanges du Fils du charpentier. Et lui, Napoléon, n'y peut rien. Soudainement les cloches reprennent leur refrain et des voix mystérieuses chantent de nouveau la gloire du nouveau-né, mais dans l'obscurité de la nuit rien n'y paraît.

Napoléon, incertain de ce qui vient de se passer, s'approche du berceau; touchant le mignon bambin, il ressent la froideur de son petit corps, dans lequel ne se trouve plus l'âme qui s'est envolée vers l'éternité. Napoléon est certain maintenant que l'enfant n'est plus; il est parti lui aussi en cette nuit de Noël rendre hommage au petit bébé de Bethléem.

Nous le laissons maintenant — il a le front appuyé contre le ber de l'enfant, il songe à sa conquête, à ses rêves, aux plans qu'il avait fait . . . maintenant tout est perdu. Cependant, il comprend un peu que le Fils de Dieu n'avait pas destiné à cet enfant le règne du monde, car Lui seul qui l'avait sauvé avait seul le droit de le gouverner.

Paulette BEAUDRY,
Grade X,
Institut Collégial St-Joseph.

Billet du vendredi

Guillaume Apollinaire, la petite fleur bleue

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Guillaume Apollinaire, cette espèce de Polonais manqué et l'un des poètes français, les plus délicieux, était en lui-même, sous les dehors d'un paradoxe vivant, un délicat et un charmeur, resté plus jeune que son âge. On lui connaît surtout les traits d'un enfant terrible, qui bousculait en riant le Paris littéraire de sa jeunesse. Combattif et plastronnant volontiers, la parole vertigineuse, il cachait sous une enveloppe rude un sens poétique des plus fins et une âme de jeune fille sensible.

Mort en 1918 à 29 ans, d'une blessure de guerre, il eut à peine le temps de donner les prémisses d'une oeuvre qui s'annonçait plus que prometteuse. Sanguin et réjoui, boute-en-train infatigable, espiègle comme un collégien cherchant à s'extérioriser, il comptait des amis aux quatre coins de Paris. Pierre Descaves, qui le vit chez son père, Lucien, rappela un jour, dans un article à sa mémoire, sa culture étendue, sa curiosité infatigable, sa nerveuse vivacité, "que tourmentaient tant de rythmes à délivrer, tant de chants à transcrire". Il n'y a, en ce qui le concerne, que le dessus du panier, et c'est dommage.

* * *

Pendant la première guerre mondiale, il fut au front parmi les premiers, se battit comme un Français qu'il n'était pas, sinon par choix et adoption. Il échappa d'abord à la mitraille, endura sans en crever l'eau, la boue et le confort relatif des tranchées, pour être atteint à la tête d'un éclat de bombe, au printemps de 1918. Il meurt à l'automne, deux jours avant l'armistice, le 9 novembre. Pendant trois ans, de 1915 à 1918, il eut comme tant d'autres une marraine de guerre, à laquelle il écrivait de façon régulière.

Ce qui étonne peut-être de sa part, mais souligne l'aspect "fleur bleue" de sa personnalité. Il lui adressa ses lettres du champ de bataille, puis de l'hôpital où le conduisit sa blessure, à Paris. Il y en a trente, qui furent conservées par la destinatrice et recueillies plus tard en un mince volume devenu introuvable. Sa marraine, il ne la connaissait pas. Il finit pourtant par apprendre qu'elle vivait à Montpellier dans le sud de la France, qu'elle était mariée, taquinait les Muses, se risquait même à publier des vers dans journaux et revues de sa région, sous le pseudonyme d'Yves Blanc. Elle lui envoyait des poèmes, demandant son appréciation, et de son côté il en composait pour elle. En marge, il lui disait ses goûts littéraires, esquissait à son intention une sorte d'art poétique. Il est heureux que sa correspondante ait eu assez de clairvoyance pour ne pas brûler ses lettres.

* * *

Un jour, en veine de conseils, il lui écrivit ces mots remplis d'une sagesse qui semble contredire l'homme acclamé du milieu littéraire: "La meilleure façon d'être pondéré et classique est d'être de son temps, en ne sacrifiant rien de ce que les anciens ont pu nous apprendre". On trouve ainsi, dans cette correspondance qui est une sorte de monologue, maints passages éclairant le fond de l'homme. Une fois percé l'incognito de sa dame Apollinaire tenta de mettre plus d'intimité dans ses propos, mais la partie était perdue d'avance. La marraine avait un mari, entendait lui être fidèle, n'avait aucune intention de se rendre dans la capitale.

En d'autres termes, le poète d'**Alcools** et de **Calligrammes** se fit mettre à sa place. Avec des mots aimables et le sourire, mais le résultat ne changea point. Il continua d'écrire, marivaudant de son mieux, mettant un grain de philosophie dans son acceptation des faits, pour sauver la face et ne pas prendre, même de loin, une attitude d'amoureux déçu. Le livre qu'il donna ainsi, sans qu'il s'en doutât, le montre sous un jour neuf: simple et discret, tendre, un peu léger, ne posant plus pour la galerie. Le poète mourut sans savoir que sa marraine de guerre lui élèverait à sa façon un monument, en livrant ses lettres au public. Le livre les contenant est aujourd'hui une rareté, que les connaisseurs tiennent dans un coin caché de leur bibliothèque.

L'ILLETTRE.

L'ARBRE DE NOËL

Déjà c'était le 23 décembre. Angèle et François ne cessait de parler de la messe de minuit. Tous aidaient aux préparatifs de la grande fête: maman cuisait les gâteaux, papa décorait la salle, les deux enfants aidaient ici et là, tandis que grand-père donnait les ordres.

— N'oubliez pas la bûche de Noël.

— Mais non, grand-père! Je suis allé dans la forêt aujourd'hui pour la choisir.

— Ah! le bon vieux temps. Comme je m'en souviens. On se rassemblait, toute la famille, autour de la bûche arrosée de vin qui flambait joyeusement. A ce temps-là, c'était moi qui récitait la prière traditionnelle: "Que cette bûche réchauffe la famille pendant l'hiver, les pieds frileux des petits orphelins, des vieillards, des infirmes; qu'elle répande sa clarté dans tous les foyers".

Le lendemain matin, Angèle descendit joyeusement, rejoindre la famille au déjeuner:

— Maman, si tu savais le joli rêve que j'ai fait cette nuit. Imaginez-vous donc! La bûche avait des branches . . .

— Des branches?

— Oui, la bûche avait des branches, comme un petit sapin. Elles étaient toutes illuminées par des petites chandelles jaunes et bleues. Sur chacune étaient suspendus des objets — des cannes de sucre, des cadeaux et au faite de l'arbre — l'ange de Bethléem.

— Quel beau rêve tu as fait.

— (Et quelle belle surprise ce serait de le réaliser, pensait grand-père.) Assez rêvé, Angèle et François. Maintenant, allez frotter les meubles. Moi, je vais faire une promenade dans la campagne.

Grand-père étant sorti, tous se mirent à l'oeuvre.

— Quel temps misérable pour aller faire une marche, s'exclama François.

— Ne trouvais-tu pas que grand-père avait un air mystérieux? ajouta Angèle. Je me demande . . .

Le soir venu, les enfants étant couchés, grand-père se mit à courir ici et là d'un air très satisfait. Cherche ceci, arrange cela, il n'en finissait pas.

Onze heures! Les enfants descendirent furtivement et jetèrent un coup d'oeil dans le salon. Mais quelle surprise! Près du foyer se tenait très majestueusement le petit sapin vert qu'Angèle avait vu dans son rêve.

— Grand-père, c'est vous qui avez fait ça? Et comment? s'écria Angèle.

— Ça, c'est mon secret! répondit-il. Avec son travail et son amour, un grand-père peut faire des miracles!

C'était le premier arbre de Noël. Comme vous voyez, il a fait son chemin dans le monde. D'année en année il est apparu dans toutes les demeures, à l'école et dans les familles. Enfin partout où il y a des petits enfants, il y a un arbre de Noël.

Rita LEMOINE,
Grade XI,
Ste-Agathe, Man.

Le caprice de Neigette

— Mais, Neigette, tu ne peux sûrement pas consentir à une chose pareille!

— Dame Hiver a raison, Neigette . . . céder à un tel caprice serait ridicule!

Quel tonnerre dans le palais de la reine des neiges en cette nuit de décembre! Toute l'assemblée essayait en vain de dissuader reine Neigette . . . Pensez donc! Elle voulait envoyer de la neige colorée sur terre pour la fête de Noël.

— C'est inutile de vous lamenter mes amies! annonce la reine d'un ton glacial, je ne changerai pas ma résolution. Puisque les humains décorent leurs villes et leurs maisons pour célébrer les fêtes, moi aussi je ferai de même avec ma neige! D'ailleurs, ils en seront ravis, eux qui aiment tant la couleur!

— Neigette, songe donc aux conséquences d'une telle nouveauté, reprend Dame Hiver indignée. L'homme ne pourra plus louanger la blancheur exquise de la neige, car elle sera multicolore. En voilà une bizarrerie!

— Imaginez, continue une fée des bois, les poètes devront dire: "La neige tombait, muette et verte, et jaune, et rouge, et bleue, et . . .

— Quelle horreur! Il faudra aussi dire: "La nature étend sa nappe écarlate et revêt son voile mauve. Oh! ça fait mal aux yeux seulement à y penser.

— Mais, la terre serait si gaie avec toutes ces jolies couleurs, soutient Neigette, commençant tout de même à fléchir.

— Il ne s'agit pas seulement d'égayer les coeurs à Noël, Neigette. Il faut avant tout purifier la terre et blanchir les âmes pour la venue du Messie, et quel meilleur symbole que la neige immaculée pour rappeler la pureté et la paix!

— Eh bien, Dame Hiver, vous me gagnez! Ne vous inquiétez plus mes amies, cette année j'enverrai la plus belle et la plus blanche des neiges!

Si quelques légers flocons rouges ou verts voltigent dans les airs la veille de Noël, que personne ne s'en étonne. Ce sera sans doute Neigette qui a succombé un tout petit moment à son caprice, mais qui tient quand même sa blanche résolution.

Louise BOISSONAULT,
grade XII, général,
Institut Collégial St-Joseph.

Le Père Noël et l'Enfant-Jésus

— Dis, Ti-Paul!

— Paul, hein?

— Paul, d'abord! Tu es un grand collégien, toi. Tu peux me répondre. C'est, vois-tu . . . moi j'commence à penser au Père Noël comme étant tout d'la blague!

— Et pourquoi? dit soeurette.

— Eh bien voici. Premièrement, quand je lui rendis visite l'année dernière au magasin Eaton, sa barbe était plus longue et moins frisée que cette année.

— Il peut bien l'avoir coupée et frisottée . . . Il est bien aise de suivre la mode, non?

— Ouf! Il est plus maigre!

— Il est fatigué!

— Il est plus court!

— Quand on vieillit, on rapetisse!

— Et ses yeux eux? Comment explique-tu ce changement du brun au bleu?

— Les lumières sont maintenant colorées!

— Tu penses m'exaspérer? Ouf! Le Père Noël est injuste!

— Comment ça? Il te donne toujours de belles étrennes.

— Et à la douce Denise, pourquoi ne lui en donne-t-il pas autant?

— Va jouer avec tes poupées et laisse-moi manoeuvrer en paix, veux-tu?

Louise est familière avec cette finale entêtée. Et, sans plus de tracas, Loulou s'apprête à sortir de la chambre quand . . .

— Oh! Bonjour, petite Mère! . . . Tu . . . étais . . . là?

Souriant à cette apostrophe de "petite mère", dans la bouche de sa fillette de sept ans, la maman dit:

— J'apportais ces draps . . . J'ai espionné, mais heureusement! J'ai honte . . . mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Alors voici: Je me suis trompée en te faisant croire au Père Noël. Tu vois, c'est vraiment le petit Jésus qui donne les présents de Noël!

— Mais! Soeur Colombe a dit: "Jésus est né dans une pauvre pauvre étable! Il est donc pauvre!"

— Il est Créateur de toutes choses, alors . . .

— Mais, petite Maman, Soeur Colombe a dit que Jésus est juste!

— Denise a eu beaucoup moins?

— Oui!

— Jésus permet cela. Il y a des papas et des mamans qui ont moins à donner à leurs enfants.

— C'est donc toi et Papa qui? pour Jésus?

— Ahan! Mais, continuons . . . Jésus donne avec inégalité afin d'éprouver l'amour des plus fortunés. Notre partage avec les marmiteux, voilà le désir de Jésus! Mais Loulou, c'est un secret à propos de Papa et Maman et les présents? C'est l'Enfant-Jésus qui remplira les sabots des petits frères et soeurs, n'est-ce pas?

— Oui, petite Mère! Et ce sera vrai! Compris, monsieur le collégien?

— Espèce de rabat-joie! taquine le vaincu.

— Viens Loulou. Je vais te dire à propos des plus beaux cadeaux de Jésus . . .

— Comme celui qui m'est justement donné? Loulou a tout compris. Et dans la petite crèche d'un certain coeur, avec quelle joie l'Enfant-Jésus savoure cette caresse pleine de simplicité. Merci, Jésus! Elle est si douce cette vérité.

Agnès De CRUYENAERE,
grade XII, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

C'est la plus grande joie de l'éducateur que de saisir chez les enfants l'apparition de certains dons, — j'entends par là cette petite parcelle de génie que tout être de valeur porte en soi, une aptitude qui n'est qu'à lui.

Marcel DANIELOU.

Réceptions officielles

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux recevra les laïcs le Jour de l'An, à partir d'une heure jusqu'à quatre heures de l'après-midi, au Salon de l'Archevêché.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock recevra au Collège St-Paul, Centre Catholique, Fort Garry, le Jour de l'An, à partir de 2 h. 30 p.m. jusqu'à 4 h.

Jeûne et abstinence le 23 décembre

L'obligation de jeûner et de faire abstinence en la vigile de Noël, le 24 décembre, a été transféré au 23 décembre par un décret de Sa Sainteté Jean XXIII, pour toujours, partout dans le monde.

On se rappellera cependant que pour communier à la messe de minuit, il faut ne pas prendre de la nourriture solide ni de boissons alcoolisées, pendant les trois heures qui précèdent la réception de l'Eucharistie, et ne pas prendre de liquides, autres que de l'eau, pendant l'heure qui précède la communion.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le dimanche 13 décembre eut lieu, à la salle du Précieux-Sang, la visite annuelle de saint Nicolas. Ce fut une journée très imposante pour tous les enfants de nos frères chevaliers. Le frère saint Nicolas sut apporter de la joie dans tous les coeurs. Les jouets et les friandises donnés pour l'occasion furent reçus à bras ouverts.

Le frère O. F. agissait comme maître de cérémonies en même temps qu'aide à saint Nicolas. Comme toujours, il a bien fait les choses.

Un merci spécial aux religieuses qui ont monté la jolie crèche et décoré le théâtre.

Félicitations au frère Roger Dupas et à son comité pour leur magnifique travail si bien accompli.

Malheureusement, à cette fête, les frères J. A. et H. S. satisfaisaient leur gourmandise en se régalant de la crème glacée des petits. On nous apprend de source certaine que nos deux frères agissaient ainsi parce qu'ils n'ont plus de dents pour mordre quelque chose de plus dur.

Félicitations au frère André Robin pour la naissance d'une fille.

RIGOLETTO

Scouts catholiques

Noël Routier

Nous voici donc une semaine avant Noël. Par toute la terre, on se prépare aux grandes fêtes de Noël. Ici, à St-Boniface, il en est de même.

Une belle tradition se poursuit à chaque Noël dans le Clan Béliveau: c'est le Noël Routier. C'est la collecte annuelle des routiers dans le but de préparer des paniers de provisions pour les moins fortunés.

Le Noël Routier a pris naissance au Clan Larigaudie il y a quelques années. Depuis ce temps, il est devenu une activité régulière. D'ailleurs, le Noël Routier existe dans plusieurs clans, non seulement au Canada, mais aussi dans d'autres pays du monde.

L'année dernière, le clan a préparé plus d'une dizaine de paniers qui ont été distribués la veille de Noël.

La Guignolée

Comme par les années passées, la Guignolée se trouve encore entre les mains du clan. Ce sont les routiers qui ont la responsabilité de l'organisation et de la direction.

Cette année, la date a été avancée avant le Jour de l'An. On a pensé qu'il serait peut-être mieux de le faire en ce temps. Peut-être, est-ce pour se conformer aux mots de la chanson qui dit: "Pour le dernier jour de l'année . . ."

Alors, le dimanche après-midi 27 décembre, les jeunes et les moins jeunes de la paroisse de la cathédrale sont invités à venir participer.

Et que tous les autres, qui demeureront à la maison, accueillent les "guignoleux" en songeant que ce qu'ils donneront ira au Service Social pour distribution. Montrons donc que notre générosité est la plus grande.

TOUJOURS PRET.

M. Pierre Fontaine, réélu président des Réservistes Français

A leur réunion annuelle tenue le 7 décembre au club de l'Union Nationale Française, les membres de la "Branche Centrale des Réservistes Français" de la Légion canadienne ont procédé à l'élection des officiers de leur société pour 1960. M. Pierre Fontaine a été unanimement réélu à la présidence, poste qu'il occupe depuis 1941.

MM. Maurice Gydé et Gérard Desmarais furent élus 1er et 2e vice-présidents. Les membres du comité seront MM. J. Rouillard, J. Jaspar, H. Van Kriekenge, D. Ivanoff et B. Rotoff. Ces deux derniers seront aussi les délégués aux réunions du Winnipeg and District Council.

A M. Gérard Desmarais reviendra l'honneur d'agir comme porte-drapeau au cours des défilés et cérémonies patriotiques. Le bureau élu retint les services de M. P. Chabalier comme secrétaire-trésorier.

Les élections terminées, M. P. Fontaine reprit le siège présidentiel. Il eut des mots très heureux pour remercier l'assistance de l'honneur qu'on lui faisait et de la confiance qu'on mettait en lui en le réélisant ainsi depuis de si longues années. En terminant, il souhaita grand succès à la société dans toutes ses entreprises, ainsi qu'à chacun de ses membres.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 14 décembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. La Commission de transport du Grand-Winnipeg aimerait donner un meilleur service d'autobus aux résidants du Windsor Park par voie de la rue Marion et effectuer des changements dans le parcours de l'autobus Archibald sur le chemin Dawson et demande une entrevue avec le Comité de transport de la Ville pour étudier cette question.

La même commission voudrait obtenir de la Ville de St-Boniface une entente semblable à celle qu'elle a avec la Ville de Winnipeg pour l'enlèvement de la neige aux arrêts d'autobus. A Winnipeg, la Commission du transport s'occupe de l'enlèvement de la neige et envoie son compte à la Ville pour le coût de ce travail; ceci fut remis entre les mains de l'ingénieur pour qu'il fasse rapport au Comité des travaux publics.

La commission voudrait aussi obtenir certains changements dans son contrat qui l'oblige à consulter le Bureau des Utilités publiques et municipales lorsqu'il lui faut augmenter les taux. L'échevin Appleby croit que la Ville devrait étudier cette requête plus longuement et référer la question à l'avocat de la Ville pour étude et discussion avec le Comité de législation.

La Commission d'assurance-chômage demande que le maire proclame la période du 4 janvier au 31 mars comme la période de "Faites-le maintenant", afin d'attirer l'attention de la population sur la possibilité de faire accomplir leurs travaux en hiver pour faire bénéficier tous les corps de métier qui se trouvent sans emploi et que la proclamation soit faite dans les journaux locaux.

Les avocats, qui s'informent des règlements du zonage ainsi que des autres règlements concernant la construction d'un hôtel-motel dans la Ville de St-Boniface, auront les renseignements désirés par leur client, puisque le Conseil demandera à l'inspecteur des bâtiments de communiquer avec eux à ce sujet.

Notre vieille avenue Provencher changera-t-elle d'aspect dans un avenir rapproché? Y verrons-nous des édifices imposants, des supermarchés, des gratte-ciel peut-être? Allons-nous toujours laisser aller le commerce vers le Norwood et laisser la rue Provencher dormir d'un sommeil presque séculaire? C'est la question que la Commission de planification étudie et l'échevin Guay a proposé au nom de cette commission que la partie nord de la rue Provencher entre les rues Langevin et Thibault soit déclarée zone commerciale no 2, ainsi que le côté sud entre la rue Taché et la voie ferrée du Canadien National.

La discussion de cette proposition créa un vif intérêt chez les conseillers. Les échevins Lonergan et McKall croient que ce serait au détriment des propriétaires du côté nord de la rue et puisqu'il y aura une demande faite par les Pères Oblats pour faire reclassifier le coin des rues Langevin et Provencher comme zone commerciale et qu'apparemment un entrepreneur de pompes funèbres est intéressé à ce coin, pourquoi ne pas changer le zonage de ce coin seulement et laisser le reste de la rue comme secteur résidentiel. Les résidants ne pourraient pas obtenir d'emprunts sur leurs propriétés si ce changement était fait.

M. le maire demande pourquoi ne pas considérer le côté sud de la rue Provencher en premier lieu? Il y a là une grande partie du parc qui pourrait être développée pour le commerce; une ruelle pourrait être construite, ainsi qu'une rangée de 11 maisons faisant face à l'intérieur du parc.

L'échevin Guay, défendant le point de vue de la commission, dit que si la Ville veut rogner le parc Provencher, il faudra alors qu'elle donne un terrain d'une superficie égale probablement dans la section au nord de la rue Provencher pour y établir un parc.

L'échevin Parent propose que le coin des rues Langevin et Provencher seulement soit considéré pour le zonage commercial. L'échevin Pynoo croit qu'on devrait attendre qu'il y ait une demande pour ces terrains avant de changer le zonage et alors on pourra y penser. Aucune décision ne fut prise et le tout fut remis à la Commission de planification pour étude.

La Commission de police demande à la Ville d'étudier la possibilité de trouver de nouveaux quartiers pour la police de St-Boniface. Une autre requête de la commission provoqua un torrent de discussions. C'est que la Commission de police demande la permission de laisser le chef de police dans ses fonctions jusqu'à la fin de l'année 1960; le chef atteindra l'âge de la retraite au mois de février 1960.

Tous les échevins s'accordèrent à louanger le chef et à reconnaître les multiples services qu'il a rendus pendant les 39 ans qu'il a été associé avec le département dont 29 comme chef de police. Certains échevins croient que la règle de retraite à 65 ans devrait être plus flexible surtout lorsqu'il s'agit de chefs de départements, mais l'échevin Guay entre autres croit qu'il n'est pas juste de faire des exceptions à la règle.

Les employés savent à quoi s'en tenir si le règlement est maintenu, sinon ils ne savent pas s'ils ont le droit de s'attendre à une promotion légitime si l'on continue à étendre la période de service de certains employés; il y a eu des malentendus dans le passé lorsque certains employés ont été mis à la retraite sans considération pour les services éminents qu'ils avaient rendus à la Ville. Nous ne devons pas créer de nouveaux malentendus.

M. le maire dit que dans certains cas les employés sont mis à la retraite à l'âge de 65 ans mais peuvent continuer à travailler pour la Ville à temps partiel, mais que dans le cas du chef il n'y a pas de possibilité de lui offrir un emploi dans la police et que vu que sa pension ne sera pas considérable, il serait bon qu'il continue son emploi comme chef jusqu'à la fin de 1960.

Un vote fut pris et enregistré et la recommandation de la Commission de police l'emporta: le chef restera donc jusqu'à la fin de 1960.

L'échevin Parent demande qu'une lettre soit envoyée aux chefs des départements de la Ville, remerciant les employés pour leurs bons services durant l'année 1959 et leur offrant les voeux de la Ville.

L'échevin Appleby proposa que le Comité de législation étudie la question de la retraite des chefs de départements et aussi une manière de clarifier la façon dont les rapports des différentes commissions sont faits au Conseil. Il félicita aussi la Commission de planification pour le travail ardu qu'elle a accompli durant l'année.

L'échevin Parent demanda pourquoi l'éclairage de la rue Masson n'a pas été continué jusqu'à la rue Aulneau.

Il était minuit lorsque le conseil ajourna. A lundi prochain.

Chronique de l'Hospice Taché

Don princier du Club Lion

Le mercredi 9 décembre, M. Fijal, président des Clubs Lion de Norwood, St-Boniface et St-Vital, M. A. Taunton et quelques autres membres vinrent rendre leur première visite officielle à l'institution et présentèrent à l'occasion une magnifique civière, modèle des plus récents.

Après les remerciements d'usage, les distingués visiteurs, sous la direction des autorités de l'institution, parcoururent les diverses salles de la maison. Assistaient aussi à la présentation une cinquantaine de patients, témoignant ainsi par leur présence, leur reconnaissance pour ce don utile, dont tous sont appelés à bénéficier un jour ou l'autre, lorsqu'il devient nécessaire par exemple de transporter un malade d'une salle à une autre, ou lors d'un départ pour l'hôpital.

La ruche au travail

Dans les diverses salles de la maison, le personnel commence à s'affairer pour préparer les belles décorations de Noël qui ont surtout pour but de jeter un rayon de joie au coeur des patients et leur rappeler des souvenirs d'antan.

Il ne faut pas manquer de visiter ses parents et amis à l'hospice, à l'occasion des fêtes de Noël. Chers visiteurs attendus, refuserez-vous, à l'occasion des Fêtes, d'imiter la bonté du Père Eternel qui a réjoui la terre par l'envoi et la présence de son divin Fils dans une crèche; refuserez-vous à vos parents et amis d'imiter la bonté du Père Eternel en les honorant de votre visite? Ne manquez pas cette occasion de venir faire briller un rayon de joie au coeur de ces pauvres patients, surtout ceux qui sont alités. Oui, donnez ce bon exemple à vos enfants. Qui sait si demain ce ne sera pas votre tour à vous qui êtes bien portant aujourd'hui de venir finir vos jours ici?

Car à l'hospice, il n'en est pas comme pour les patients de l'hôpital. Quelqu'un tombe-t-il subitement malade, on s'empresse de le visiter, au risque parfois de le fatiguer. Mais si le séjour à l'hôpital se prolonge, alors les visites s'espacent, on s'habitue à son séjour là-bas. Et s'il doit venir terminer ses jours à l'hospice, alors on cesse de le visiter régulièrement, sous le vain prétexte que les patients n'y manquent pas du nécessaire. C'est vrai tout cela. Mais n'oubliez pas que ces patients n'ont pas perdu leur coeur. Et l'homme ne vit pas seulement de pain. Il ne faut pas qu'aucun lecteur de ces lignes ne puisse laisser croire à son vieux père ou à sa vieille mère hospitalisés ici, ce sentiment que j'ai recueilli un jour d'un octogénaire qui pleurait. Et après une certaine instance, jetant un coup d'oeil d'envie sur ses deux voisins qui recevaient la visite de leurs enfants, il me dit, étouffant dans un sanglot: "Mes enfants m'oublient".

A l'occasion de votre visite, il ne faudra pas manquer de voir la chapelle et sa belle crèche, dont les personnages d'une beauté exquise sont l'oeuvre d'une soeur artiste, une Soeur Grise qui n'est plus.

De nombreux groupes se sont annoncés à la Soeur Supérieure pour venir visiter l'institution et ses patients, gardes-malades, écoles, etc. Nous en donnerons la liste complète plus tard. Qu'il nous suffise pour le moment de mentionner un "Sunday School" mennonite d'East Kildonan, le "Glee Club" de la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, dont le beau programme de chants a été très apprécié.

Remerciements

La famille Rodrigue désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Emma Rodrigue.

Chez les Anciens du Collège

Lors de l'assemblée annuelle du 29 novembre, les membres de l'Association passèrent en revue les activités de l'année et leurs responsabilités pour l'avenir. Rapports et discussions avancèrent à un rythme record. L'on a trouvé le temps d'aborder un nombre imposant de questions: constitution révisée, déjeuners-communions, rapports entre plus jeunes et plus vieux dans l'Association (plusieurs mesures intéressantes furent décidées), l'Oeuvre des Bourses, notre situation financière (c'est convenable), etc., sans oublier l'éloquent exposé de Roland Couture sur les conditions de progrès économique pour les nôtres, et le Cercle d'étude de Robert Trudel sur les Anciens dans notre vie culturelle.

Comme il le fait chaque année, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux tint à se joindre à nous. Dans une atmosphère de bonhomie il contribua un mot ici et là aux échanges de vues . . . et de taquineries.

L'événement le plus important de la soirée fut l'élection. Après la première série de rapports eut lieu le choix des 15 membres du Conseil de l'Association. Puis, à la fin, pendant que les autres fraternisaient au goûter, les 15 élus choisirent le nouveau président, M. Maxime Desaulniers.

Après quelques minutes de délibération, le nouveau Conseil décida de procéder au choix des autres officiers. Ce furent: Dr Georges Sabourin, vice-président, Léopold Verreault, secrétaire, Armand Guénette, trésorier, Emile Pelletier et Dr André Lachance, membres du comité exécutif. Les autres conseillers sont: Jean Comeau, Lucien Daoust, Origène Filion, Etienne Gaboury, Claude Gagné, Lucien Guénette, M. l'abbé A. Hacault, Dr Robert Lafrenière et Bruno Lagacé.

Un premier comité fut immédiatement nommé: le comité spécial de l'Oeuvre des Bourses, sous la présidence d'Emile Pelletier. Le comité exécutif tint une première réunion vendredi soir, et la première réunion du Conseil eut lieu le dimanche matin 6 décembre. En une heure et demie, tout le programme de l'année fut tracé, et ça promet. . .

A St-Pierre, le 6 décembre

Le dimanche après-midi 6 décembre, le comité Pelletier conduisit la vingtaine de collégiens venant de St-Pierre dans leur belle paroisse pour la quête de l'Oeuvre des Bourses à domicile. En quelques heures, grâce à un bon travail d'organisation, tous les foyers furent visités par Jacques Préfontaine et plusieurs généreux volontaires. Le dévouement inlassable de M. l'abbé E. Lavoie, curé, pour l'Oeuvre des Bourses, et son sermon convaincu du matin, assuraient d'avance notre succès.

Soirée à Ste-Agathe

A la demande de M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe, les Anciens rassemblèrent un groupe d'artistes pour une soirée en l'honneur de l'Oeuvre des Bourses à Ste-Agathe, le dimanche soir 13 décembre. Malgré plusieurs changements importants de programme au cours d'une couple de semaines de préparation, la soirée fut goûtée. Armand Guénette fit valoir ses talents de comédien, aidé à l'occasion d'Emile Pelletier, qui tint bien son rôle, et de quelques invités. C'était la partie drôle. Robert Trudel, ayant perdu son compagnon, se contenta de nous faire tantôt rire tantôt presque pleurer avec des lectures bien choisies et bien faites. Le ton "artistique" fut soutenu d'abord par une petite troupe de chanteurs, philosophes au Collège, autour de Laurent Lamontagne, notre Félix Leclerc, manitobain, chanteur, guitariste, compositeur. Mais surtout, nous avions une artiste de qualité, Noëlla Poulain, accompagnée de sa soeur, Rose-Aimée, prêtée gracieusement par les Jeunesses Musicales, dont le président est le Dr André Lachance. Merci aussi à M. et Mme Boulet. Une collecte au chapeau, faite par quelques Anciens du Collège de la paroisse, nous montra la générosité des paroissiens de Ste-Agathe.



M. Maxime Desaulniers, secrétaire du Syndicat des Employés d'Hôpitaux Catholiques, est président de l'Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface depuis l'assemblée annuelle du 29 novembre.

Ste-Marie

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, un groupe de jeunes séminaristes assistaient à la grand-messe célébrée à 9 h. du soir par M. l'abbé A. Hacault. Les séminaristes firent les frais du chant. M. l'abbé F. Desjardins donna le sermon et parla de la grandeur du prêtre en rappelant les paroles du St-Curé d'Ars: "Si je rencontrais à la fois un ange et un prêtre, je saluerais d'abord le prêtre".

M. l'abbé Ubald Lafond, ancien curé de la paroisse, actuellement en mission en Bolivie, dans une lettre adressée à M. l'abbé Lucien Roy, curé, lui demande de transmettre à ses anciens paroissiens ses voeux et souhaits à l'occasion des fêtes de Noël. La santé de M. l'abbé Lafond s'améliore, mais il trouve le ministère plus difficile qu'il ne l'avait anticipé et demande de prier pour lui et ses paroissiens.

Mme Denis Lafrenière et ses deux fils, Paul et Marc, eurent un accident d'automobile, le 8 décembre. Nul ne fut retenu à l'hôpital.

Mlle Nadine Scofield, âgée de 10 ans, élève à l'école de Ste-Marie, a dû faire un stage de quelques jours à l'hôpital, à la suite d'une blessure au pied.

Pour que la chronique soit à point, faites parvenir vos nouvelles à M. l'abbé L. Roy, curé, ou téléphonez au numéro CHapel 7-7842 après 6 heures

Remerciements

Les Soeurs Grises de St-Boniface ont beaucoup apprécié le concert musical en l'honneur de leur Bienheureuse Fondatrice, le dimanche 6 décembre, au gymnase Notre-Dame. Par la voie de **La Liberté et le Patriote,** elles désirent féliciter et remercier M. Marius Benoist, auteur de la Cantate et chef d'orchestre, les membres de la Sinfonietta de St-Boniface et tous les artistes qui ont contribué au succès de cette soirée.



M. Richard F. Schick vient d'être élu président du Club Kiwanis de St-Boniface pour l'année 1960. Les autres membres de l'exécutif sont MM. S. Lindgren et J. Ouimet, vice-présidents, P. Asselin, ancien président, L. Roberts, secrétaire, R. Moulden, trésorier, G. Bannatyne, J. Bird, D. Hamilton, P. Kelpin, D. Marinelli, H. McBride et R. Trudel.

Un appel du chef de police

Pendant les trois semaines du 15 décembre au 4 janvier, la Ville de St-Boniface rivalisera avec d'autres municipalités d'un bout à l'autre du Canada, dans le but de gagner l'un des prix de la Coupe Nationale de la Sécurité.

Ces prix seront décernés dans le cadre du programme annuel national de la sécurité routière pour récompenser les municipalités dont les automobilistes et piétons auront fait preuve d'une prudence exemplaire durant l'époque critique des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Les concurrents seront partagés en cinq divisions séparées: les provinces; les villes de plus de 100,000 habitants; celles ayant entre 50,000 et 100,000 habitants; celles entre 25,000 et 50,000 habitants, et celles entre 10,000 et 25,000 habitants. Nous serons par conséquent jugés ensemble avec d'autres municipalités canadiennes de la même division.

Si nous réussissons à nous placer parmi les gagnants, ce sera un grand honneur pour nous tous et pour la Ville de St-Boniface. Mais ce qui sera encore bien plus important que la distinction de recevoir le trophée, c'est l'immense satisfaction d'avoir pu épargner des vies humaines et d'avoir empêché du dommage à la propriété.

C'est pour cette raison que je fais appel à tous les citoyens de St-Boniface, autant les automobilistes que les piétons, pour observer strictement les règlements de la circulation et pour être encore plus prudents que d'habitude pendant ces fêtes de fin d'année. Nous pouvons gagner... Mais même si nous ne gagnions pas, notre effort n'aura pas été dépensé en vain, puisqu'il aura aidé à réduire le nombre d'accidents qui apportent la tragédie dans tant de foyers canadiens à cette époque de l'année.

J.-H. BAUDRY,
Chef de Police.

La petite robe de laine blanche

"Qu'elle est veilleuse Mme Dupont ces soirs-ci! La lumière de sa petite demeure ne s'éteint que très tard dans la soirée . . . C'est vrai, la belle fête de Noël arrive, mais il y a longtemps que grand-maman Dupont a terminé ses pâtisseries. C'est en effet un mystère . . . Elle qui a l'habitude de se mettre au lit de bonne heure! Qu'en dites-vous, soeurs étoiles?"

La petite étoile, curieuse comme elle est, file au trône de Sa Majesté la Lune et, promettant d'être de retour à son poste dans une heure, obtient la permission de descendre près de la terre, là où elle pourra certainement voir dans la fenêtre de Mme Dupont.

La nuit est belle, et la petite étoile s'arrête tout à coup: c'est qu'elle est surprise. Mme Dupont ne fait que tricoter . . . Ah! que c'est joli, et charmant ce tricot. L'on dirait d'une robe . . . une mignonne robe de laine blanche! Grand-mère Dupont y met toute son attention. Ses mains ridées par l'âge et surtout par le travail incessant n'ont jamais mis tant de précaution à entrelacer les mailles de laine. C'est un chef-d'oeuvre qu'elle va produire! Au son de la chaise berceuse . . . cric, crac, cric, crac, . . . grand-maman achève lentement!

Rosette, la petite étoile, s'est réjouie de voir Mme Dupont tricoter pendant tout ce temps. "Que ça semble simple . . . mais l'heure avance, demain soir elle aura terminé, peut-être aurai-je la permission de revenir?"

Le lendemain soir, Rosette revêt une charmante robe de nylon fin et léger; elle est rutilante de lumière et de clarté. Puis d'un saut elle est devant la lune, sa chère Reine. "Madame," dit-elle, "tu vas me l'accorder encore la permission d'aller vers la terre ce soir — c'est la veillée de Noël? Je promets d'être de retour à minuit, afin d'éclairer la terre entière au moment où Jésus naitra." Et comme elle voit que la Reine sourit, elle la remercie et s'élance en toute vitesse vers la terre, en direction de la chaumière de Mme Dupont.

Il est neuf heures lorsqu'elle gagne enfin sa destination. La lumière de la maison s'éteint et une ombre se glisse dans les rues du village désert. C'est grand-maman Dupont qui se dirige vers l'église . . . que va-t-elle faire à cette heure à la sacristie? Elle entre dans la noirceur, seule la lampe du sanctuaire jette une faible lueur dans le temple saint. Elle ouvre sa boite, sort la robe de laine et en revêt la poupée de cire.

Mme Dupont a fait un cadeau au petit Jésus. Dimanche dernier, Monsieur le curé avait averti ses paroissiens qu'il manquait beaucoup de choses pour la crèche. Il avait demandé ensuite que chacun fasse sa part en fournissant des fleurs, de la paille même ou des vêtements pour le petit Jésus. Grand-maman Dupont était fière d'elle-même . . . il sera propre et chaudement vêtu le petit Jésus de la crèche, cette année!

Corinne GARAND,
Grade XII,
St-Pierre Centre.

Père Noël: 2000 A.D.

C'est la dernière semaine de l'Avent, 2000 A.D., et le Père Noël est désespéré. La fameuse fournaise vaporisatrice atomique des Russes a finalement réussi à faire fondre le Pôle Nord et ses chevreuils sont échoués sur une butte de terre.

Croyant pouvoir trouver de l'aide plus au Sud, il commence sa longue marche portant un lourd fardeau, son gros sac de joujoux. Tout à coup il aperçoit, en arrivant à la Floride, une fusée volante prête à partir. Espérant que ce gros avion le porterait à sa destination, il entre et se met à son aise, dans une petite cachette, pour attendre le pilote.

Quelle surprise lorsqu'il ne vit entrer qu'un jeune homme roux, très énervé! Celui-ci prit les contrôles des deux mains et . . . BROOUM! . . . la fusée était en marche. Après avoir été dans l'air quelques heures, Père Noël se demandait pourquoi le jeune homme n'arrêtait pas. Il décida d'aller l'interroger à ce sujet. Le supposé pilote, surpris, naturellement, par l'apparition de ce gros bonhomme, lui expliqua qu'il était volontaire pour une expédition à la lune et qu'ils arriveraient bientôt à leur destination.

Le Père Noël fut bouleversé par cette nouvelle, mais après que ses protestations inutiles diminuèrent, il décida de s'accommoder à son sort. Comme le jeune homme ne connaissait pas l'histoire miraculeuse de la Nativité, il la lui raconta. Il lui rappela comment les bergers, avertis par les anges, vinrent adorer le Christ nouveau-né, comment les Rois Mages, voyant l'étoile d'Orient, arrivèrent de très loin pour lui offrir des riches présents d'or, d'encens et de myrrhe et comment les anges, descendus des cieux, chantèrent, au dessus de la pauvre étable de Bethléem, les louanges du Fils de Dieu.

Le jeune pilote fut enchanté par la merveilleuse histoire du Père Noël, car, étant païen, il ne savait pas que Jésus, prenant une forme humaine, était venu sur la terre pour racheter tous les hommes de leurs péchés. Il ne cessait de remercier le saint bonhomme de lui avoir raconter cette belle histoire.

Après être arrivé sur la lune, le pilote rassembla quelques preuves de son expédition pour ramener sur terre et les deux hommes ne tardèrent pas plus longtemps, ils commencèrent leur voyage de retour. En entrant dans l'atmosphère de la terre, ils passèrent au-dessus de Bethléem, ville natale de Jésus-Christ, et tous deux virent ce beau spectacle: une étoile plus brillante que les autres, entourée d'anges qui chantaient . . .

Gloria in excelsis Deo!

Louise LAVACK,
Grade X,
Institut Collégial St-Joseph.

Noël en campagne

Par une veillée obscure, mais étoilée de Noël les gens pieux de la campagne se rendent à la messe de minuit. Les cloches de l'église paroissiale carillonnent à toute volée dans la nuit. Les flocons de neige tourbillonnent joyeusement dans l'air et recouvrent le sol d'une mince nappe blanche. Il fait froid, mais la température est tout de même idéale pour ce vingt-quatre décembre.

Quelques familles se rendent à l'église en automobile, tandis que d'autres s'y rendent à pied afin de jouir plus parfaitement de cette soirée agréable. En passant devant les maisons on aperçoit à la fenêtre de chacune, soit une chandelle allumée, soit un arbre de Noël garni de boules multicolores et de lumières étincelantes. Des cheminées, on remarque que des filets d'argent s'échappent et montent droit dans l'air glacial.

Nous voici rendus au seuil de l'église. Chut! Entrons et voyons ce qui se passe. Quelle est belle la maison du bon Dieu ce soir, avec sa crèche et son autel étincelant au fond de la nef, sous le dôme étoilé des cierges. Les notes musicales que module l'orgue nous charment et nous transportent. Parmi les enfants que les parents ont amenés à la grand-messe pour la première fois on en aperçoit qui sont émerveillés à la vue de ce spectacle émouvant. Noël n'est-ce pas la fête des petits enfants! D'autres plus jeunes dorment paisiblement sur les genoux de papa. Dans les premiers bancs, quelques vieillards contemplent avec une grande émotion les beautés inexprimables de la messe solennelle, qui se renouvelle d'année en année chaque fois plus magnifique.

Soudain dans le silence mystérieux de l'église on entend des pas lourds s'avancer vers un des bancs. C'est Monsieur Labonté, un homme qui n'a pas assisté au sacrifice de la messe depuis quinze longues années. En passant près de l'église il fut probablement attiré par les cantiques et les prières ferventes de ces gens dévots. Soudain une voix sympathique entonne le "Minuit Chrétiens". Oui, c'est l'heure solennelle pour ce grand pécheur, ce soir la grâce touche son coeur.

Deux heures du matin sonnent. La messe est terminée. Les familles quittent l'église et cheminent vers leurs demeures, où un réveillon les attend. La famille des Sabourin se rend chez le grand-père paternel. Regardons par la fenêtre pour voir ce qui se passe. On a placé l'arbre de Noël orné de filets d'argent, de boules variées et de lumières scintillantes dans le coin favori du salon. Ses longues branches encore fraiches protègent comme un ange gardien, la crèche avec ses personnages minuscules. Les cadeaux enrubannés de papier soyeux se trouvent là, au pied du sapin et attirent les regards anxieux des benjamins.

Grand-maman a beaucoup travaillé, pendant une semaine entière à préparer le copieux repas qui sera servi. Vers deux heures et trente les longues tables se dressent, toutes couvertes de nappes ou de beaux draps blancs. Et quelle hécatombe de pâtés, de tourtières, de ragoûts de toutes sortes, sans parler des jambons roses, dont la couenne enlevée a été remplacée par un damier de clous de girofles artistement piqués. Grand-mère Sabourin aime bien que sa table ploie sous l'abondance des mets. Joyeusement, la parenté se met à table et déguste la nourriture appétissante et substantielle, tout en causant aimablement. Les enfants se hâtent de consommer ces savoureux plats, sachant bien qu'après le repas c'est la danse traditionnelle des présents.

Grand-papa s'asseoit alors dans une chaise confortable et le plus petit, Jean, qui n'a que deux ans, lui apporte une par une les boites mystérieuses. Celle-ci grand-papa la donne à Paul, celle-là à Marie et ainsi jusqu'à ce que la distribution soit terminée. On entend alors pendant quinze minutes des cris assourdissants venant de tous côtés. Ce sont les enfants qui expriment leur joie d'avoir trouvé dans leur boite l'objet rêvé.

Les adultes se joignent eux aussi au plaisir, car en ce moment les danses commencent. Le violoniste tire des sons mélodieux et entrainants de son instrument et tous dansent ou tapent du pied. Même les plus jeunes essaient d'imiter leurs parents qui dansent "le quadrille", sans trop de succès, mais c'est tout de même du plaisir. La veillée se termine aux petites heures du matin. Après avoir aidé un peu au nettoyage, chacun retourne chez soi pour un sommeil paisible après une soirée de plaisir et de joie.

Ainsi, se passe la veille de Noël chez nos gens de la campagne canadienne.

Denise CHAPUT,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.

L'heureux Noël du petit pauvre

C'est la veille de Noël! Tout est d'une sérénité délicieuse! La nature se transforme féeriquement comme si une fée avait passé sa baguette magique sur la terre. Pas un nuage ne voile les innombrables étoiles scintillantes qui piquent le firmament. Le vent n'ose pas s'élever en une nuit si solennelle. Un manteau immaculé recouvre la terre froide. Dans le lointain, les cloches carillonnent joyeusement, car minuit approche.

Beaucoup de gens se réjouissent à la pensée du Noël heureux qu'ils passeront, mais d'autres ne connaissent pas cette joie. Parmi ceux-ci se trouve Jean-Luc, un jeune orphelin loqueteux qui réclame l'aumône tous les jours aux coins des rues. Pas un cadeau ne lui sera offert, pas de réveillon après la messe; l'orphelin n'aura que du pain sec à manger.

Les cloches chantent partout les louanges de Dieu et appellent les fidèles à la messe de minuit. Les oreilles de Jean-Luc ne restent pas sourdes à l'appel. Aussitôt, l'orphelin se dirige vers l'église Notre-Dame. Quels beaux chants mélodieux résonnent de l'orgue! Dès son entrée il se rend au pied de la crèche et ne cesse de la contempler que pour participer à la sainte messe. De grosses larmes perlent son visage maigre durant l'office qu'il suit si pieusement.

A la vue de ce pauvre petit, une vieille dame charitable est touchée de compassion. La cérémonie achève. A la sortie, la vieille dame aborde le petit orphelin et l'invite chez elle, ce qui comble Jean-Luc de joie. Chez elle, la dame dépouille l'orphelin de ses loques et le recouvre de chauds vêtements. Un réveillon savoureux lui est servi; mais le sommeil s'empare de Jean-Luc. La dame le conduit à une chambre spacieuse et le couche dans un lit propre et confortable. Ainsi, Jean-Luc rêve aux joyeux Noël qu'il vient de passer grâce à la charité de la riche dame et surtout à l'Enfant-Jésus qui avait exaucé ses prières.

Gisèle PELLETIER,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.

Lettre de Noël

Chère Maria,

Tu sais peut-être que le père Barbelongue a écrit à Cousine Josette. Eh! bien, Cousine Josette nous a transmis le message. Alors je t'écris pour te dire pourquoi et comment nous fêtons Noël.

Nous fêtons Noël parce que le divin Enfant-Jésus est né le 25 décembre dans une pauvre étable. Des anges chantaient des louanges à ce petit Roi enveloppé de langes. D'autres anges apparurent à des bergers et leur dirent de se rendre à telle étable où ils trouveraient un petit enfant, leur Sauveur. Plus loin encore, des Rois Mages aperçurent une belle étoile brillante qui disait: "Suivez-moi". Alors les Mages la suivirent sur leurs chameaux. Arrivés à l'étable, ils virent un petit enfant rayonnant d'amour. Ils lui offrirent de l'encens, de la myrrhe et de l'or. C'est pourquoi nous nous réjouissons en ce beau jour.

Chez nous, nous mettons un arbre de Noël et nous le décorons avec des lumières de diverses couleurs, des guirlandes, des boules multicolores et des glaçons et une étoile au bout. La plus importante chose est la crèche. Nous la décorons avec l'Enfant-Jésus dans sa crèche, couché sur un peu de paille. La sainte Vierge et saint Joseph sont agenouillés près de Lui. Il y a les bergers avec leurs moutons sur leurs épaules qui l'adorent, et les Rois Mages avec leurs cadeaux en mains. Le boeuf et l'âne réchauffent l'enfant. Après que tout cela est installé, nous jetons de la neige artificielle sur notre beau sapin.

Après la messe de minuit, nous réveillonnons à la lumière des chandelles et avec toutes les bonnes choses que maman a préparées. Ensuite, quand nous avons fini de manger, nous allons tous développer nos cadeaux qui sont placés autour de l'arbre illuminé.

Le jour de Noël, nous allons tous prier à la crèche dans l'église et déposer quelques sous dans une petite boite qui se trouve au pied de la crèche.

Ça me ferait bien plaisir si tu m'écrivais, me disant comment tu fêtes Noël chez toi.

Joyeux Noël ma petite amie.
Sincèrement,

Irène MAHE,
Grade VI,
Ecole Marion.

Je parle de Noël à une petite Esquimaude

C'est Noël aujourd'hui et j'amène par la main ma petite Esquimaude qui n'a jamais vu Noël avec la belle crèche. Son nom est Suzanne. Ce n'est que la quatrième messe à laquelle elle assiste. Vous savez, elle est païenne. J'ai été la chercher pour la messe de minuit.

Après la messe elle voulait partir, mais je lui ai dit, "Tu ne veux pas venir voir le petit Jésus avec moi?" Elle m'a dit: "Si je le connaissais j'irais le voir; va le voir, toi, je vais t'attendre." "Viens, je vais t'expliquer qui est ce petit bébé, tu vas l'aimer toi aussi après." Nous allons à la crèche . . .

"Suzanne, voici, Jésus est le Fils de Dieu. Tu ne sais pas qui est-ce, Dieu? Il a toujours été et il sera toujours. Au commencement il a créé la terre, Il a dit, "Je veux la terre," et la terre est venu. Il a créé toutes les belles affaires que tu vois: le soleil, la lune, la neige, et puis un homme et une femme. L'homme et la femme que Dieu a créés ont fait un gros péché, ils ont désobéi à Dieu; Dieu les a chassés de la belle place qu'il avait faite pour eux, et parce qu'ils avaient été méchants, ils ont commencé à souffrir, et ils ne pouvaient plus aller au ciel. Le ciel c'est où Dieu reste, c'est bien beau là!

Jésus le fils de Dieu a dit à son Père qu'ils voulait venir sur la terre pour sauver tout le monde. Il savait que toi tu étais pour être une petite fille et moi aussi. Il veut tout, lui; même si un cheveu de ta tête tombe, c'est lui qui le veut. Il aime tout le monde, les Esquimaux comme toi et les Blancs comme moi. Il a voulu venir sur la terre comme un beau bébé avec une maman. Il a choisi Marie pour être sa mère. Il est né à Bethléem, une petite ville bien loin d'ici. Il a pris une nuit bien froide pour naitre, il voulait souffrir pour nous. Il a été pauvre toute sa vie parce qu'il le voulait, et pour nous aussi, il a souffert sur la terre, c'est effrayant! A la fin, des méchants l'ont cloué sur la croix pour le faire mourir. C'est ça la croix sur l'autel, là. On va dire une petite prière au petit Jésus pour lui dire qu'on l'aime: Mon Jésus, je vous aime. Je ne veux pas vous faire de la peine.

Après, on va aller à la maison et tu vas voir un arbre de Noël et recevoir des cadeaux que moi, mes deux soeurs, mon frère, maman et papa t'avons achetés en l'honneur de la fête du bon petit Jésus.

Judy FREDERICK,
Grade VI,
Couvent de St-Charles.

Quelle belle nuit!

Cher petit ami de
l'Extrême-Nord canadien,

Aimerais-tu apprendre quelque chose de notre Noël au Manitoba, ici même à St-Boniface.

Sais-tu que dans la nuit du 24 décembre, la température est presque toujours douce et une petite neige fine tombe à gros flocons. Quelle belle nuit! c'est la veille de Noël, la nuit où doit naitre l'Enfant-Jésus. Aussi durant cette nuit, nous assisterons à la messe de minuit que nous attendons avec anxiété. Après la messe, c'est le réveillon chez grand-mère et aussi la danse des présents. Tout annonce que les fêtes seront joyeuses.

Ce n'est pas partout pareil. Voici que dans une famille pauvre, l'on pense que Noël se passera comme une autre journée. Mais quelques compagnes de classe s'organisent et décident de faire un panier varié de toutes sortes de choses, comme un pouding de Noël, du poulet frais, des légumes, etc. Quelques filles fournissent un peu d'argent pour acheter un jambon d'une dizaine de livres. D'autres apportent des conserves, des fruits, des bonbons et des jouets, un peu de toutes sortes. Vous pouvez bien deviner le bonheur et la joie que nous donnerons à ce foyer.

Je suis certaine que l'Enfant-Jésus apprécie ce bon service.

Comment aimerais-tu demeurer à St-Boniface et nous donner un bon coup de main. Joyeux Noël!

Une petite amie,

Irène BEAUMONT,
Grade VII,
Ecole Marion.



Brioches délectables

Tendres, légères comme l'air et bien gonflées, les brioches à la crème se sont toujours gagné les faveurs du public chez nos pâtissiers, et il est probable que bien des ménagères voudront en confectionner à la maison. Ces brioches ne sont pas par elles-mêmes très sucrées. C'est plutôt la garniture de crème sucrée qui les transforme en dessert. On pourra donc, si l'on veut, en servir telles quelles, une demi-douzaine, en les saupoudrant simplement d'un peu de sucre en poudre . . . et garnir les douze autres plus largement avec la crème fouettée. Toutes simples, bien que des plus délectables, ces brioches apporteront un heureux contraste aux mets traditionnels des Fêtes, plus riches et plus compliqués.

Brioches à la crème

(Donne 18 brioches)

- ¾ de tasse de lait
- 3 c. à table de sucre granulé
- 1½ c. à thé de sel
- ¼ de tasse de shortening
- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 enveloppe de levure sèche active
- 2 oeufs bien battus
- 4 tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
- 1 c. à thé de gélatine sans parfum
- 1 c. à table d'eau froide
- 1 demiard (1¼ tasse) de crème à fouetter
- 2 c. à table de sucre à glacer, tamisé
- ¼ de c. à thé de vanille

Chauffer le lait à ébullition; y ajouter en remuant les 3 cuillerées à table de sucre, le sel et le shortening. Laisser tiédir.

Entre-temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter en remuant la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Y incorporer en brassant: le mélange de lait tiédi, les oeufs bien battus et 2 tasses de farine; battre en pâte lisse et élastique. Incorporer encore suffisamment de farine pour obtenir une pâte molle — soit environ 2 tasses de plus. Renverser sur une planche ou une toile enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1¼ heure.

Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur la planche ou la toile légèrement enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser la pâte en 2 portions égales et façonner chaque portion en un rouleau de 9 pouces. Couper chaque rouleau en neuf morceaux de 1 pouce. Couvrir d'un linge propre et laisser reposer 10 minutes. Façonner chaque morceau de pâte en une boule lisse et placer ces boules, bien espacées, sur des plaques graissées. Graisser le dessus. Couvrir d'un linge propre. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 45 minutes. Faire cuire à four modérément chaud (375°F), de 12 à 15 minutes. Laisser refroidir complètement sur des grilles à gâteaux.

Faire ramollir la gélatine dans 1 cuillerée à table d'eau froide, puis la dissoudre au-dessus d'eau très chaude. Fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit presque ferme; ajouter la gélatine dissoute et continuer de fouetter la crème jusqu'à consistance bien ferme, puis incorporer, en battant, le sucre à glacer et la vanille.

Fendre horizontalement et presque jusqu'au bout les brioches refroidies. Les ouvrir et y empiler la crème fouettée. (On peut disposer la crème à l'aide de la poche à douille en rosette, ce qui rend la brioche plus attrayante). Tamiser un peu de sucre à glacer sur chaque brioche.

LE CADEAU DE NOËL

C'est le matin de Noël! Jeanne, mignonne enfant de neuf ans, a bien hâte de voir ce que l'ange de Jésus lui a laissé en faisant sa ronde, la veille. Joyeuse, elle saute de son lit et, trottinant, descend l'escalier qui conduit au salon. Là, s'élève un majestueux sapin, tout décoré. Jeanne ne jette qu'un coup d'oeil rapide à cette beauté; elle a trop hâte de découvrir son cadeau. Ses yeux scrutent l'arbre, en tous sens . . . "Mais, il n'y en a pas?" se demande-t-elle inquiète, examinant de plus près. Levant la vue, elle aperçoit une lettre déposée sur une des branches de l'arbre. Prestament, elle regarde, et voyant que l'adresse est à son nom, Jeanne l'ouvre et se met à lire:

Chère Jeanne,

Depuis longtemps, j'attendais, avec anxiété, le jour où je t'apporterais un gros présent. Mais, ce soir, je ne puis te le donner! Sais-tu pourquoi? C'est que tu n'as pas été une bonne fille, cette année. Te rappelles-tu des nombreuses fois que tu laissas ta maman faire le ménage de la maison, seule, ou courir au magasin à ta place, parce que mademoiselle voulait aller jouer avec son amie, ou simplement se coucher, car elle était "tellement" fatiguée? Te rappelles-tu des nombreuses fois que tu repoussas Lise, ta petite soeur, qui venait demander de l'aide dans ses devoirs? Et ce soir, que fais-tu, dormant paisiblement dans ton lit, quant à l'église, l'Enfant-Jésus vient de naître? Avoir un petit mal de tête n'est pas une excuse, quand du fond du coeur, tu sais bien que c'est la paresse qui te ronge.

Je te souhaite un Joyeux Noël, chère amie! Aussi, j'espère que tu réfléchiras à ce que je viens de te dire.

L'ange de Noël.

Jeanne reste debout, figée! Elle éprouve un changement audedans de son coeur. Réalisant la vérité de ces reproches, elle reconnait que cette lettre vaut plus, pour elle, que tout autre cadeau qu'elle aurait pu avoir. Jeanne retourne à sa chambre . . . Qui voit-on, au pied de l'autel, une demi-heure plus tard? C'est bien mademoiselle Jeanne qui remercie très sincèrement Jésus, attendant la messe du jour où elle pourra adorer le Sauveur du Monde.

Brave petite Jeanne! Jésus l'aime parce qu'elle a si bien profité de la leçon de son ange!

Gisèle PARENT,
Grade XII,
Institut Collégial St-Joseph.

LES TROIS CLOCHES

Sous la neige, le village est enseveli. C'est la veille de Noël et minuit approche. Il y a quelques années, à cette heure-ci, tout le monde, à pied ou en traîneau, descendait la rue dans la direction de l'église pour répondre à l'appel des cloches. Mais aujourd'hui, personne ne descendra vers l'église. A quoi bon? Il n'y a pas de prêtre, pas de crèche donc, pas de messe de minuit. L'église tombe en ruines; c'est l'habitation idéale pour les rats. La dernière guerre mondiale a beaucoup affecté le petit village et, depuis, on l'a oublié, perdu dans le fond de sa vallée. Les gens l'habitent encore, mais ils ont beaucoup souffert et se sont révoltés contre Dieu.

Mais quelle est cette ombre qui se glisse lentement le long de l'église. On dirait un enfant! En effet, c'est un enfant qui tout doucement se glisse le long du mur délabré. Que veut-il faire? Il entre dans l'église! Mais, il risque de se faire tuer si un bloc du plafond lui tombe sur la tête! Il découvre dans le porche les cordes des cloches. S'il a le malheur de tirer dessus, c'est sa fin, car les cloches sont à la veille de tomber. Ça y est! Il va tirer! Je n'ose même plus regarder.

"Ding! Dong! Ding! Dong!" Ce ne sont pourtant pas ces trois vieilles cloches qui donnent un son si clair et gai. Et cependant, il n'y a pas d'autres cloches dans les environs. Que signifie ce phénomène? Le gamin tire de plus belle, heureux et surpris qu'on puisse entendre de si jolis sons simplement en tirant sur deux vieilles cordes usées.

Les portes s'ouvrent, les villageois accourent, mais l'enfant ne les voit pas. Une rumeur circule: "C'est un miracle! . . . De si vieilles cloches toutes rouillées ne peuvent sonner si agréablement! . . . Aucun bloc ne s'est détaché du plafond! . . . O miracle!"

Dieu voulut qu'un prêtre, égaré dans la montagne, s'arrêta à ce moment près de l'attroupement pour demander sa route. Les villageois le supplièrent de rester. Mais il avait une messe de minuit à aller dire ailleurs et il était déjà en retard. Il promit de revenir, sitôt sa messe dite.

On improvisa une chapelle dans la plus grande salle du village et les gens, les larmes aux yeux remercièrent le divin Sauveur qui, en cette nuit de Noël, les avait tous ramenés dans le droit chemin.

Et c'est ainsi que, l'année suivante, la veille de Noël, quelques minutes avant minuit, trois cloches rutilantes annonçaient joyeusement l'avènement du Messie. Et, pour répondre à cet appel, tout le monde, à pied ou en traîneau, descendait la rue dans la direction de l'église, remise à neuf.

Marie-Thérèse BOILY,
Grade X,
Institut Collégial St-Joseph.

Lettre de Noël

Chers petits Esquimaux,

Ici à St-Boniface nous célébrons Noël en mettant une crèche au bas de l'arbre de Noël. C'est pour représenter l'endroit où est né Jésus, à Bethléem dans une pauvre étable. Marie et Joseph sont venus à Bethléem parce que le roi voulait savoir le nombre de ses sujets.

Des anges chantèrent pour Jésus. Trois Rois Mages sont venus l'adorer: Melchior, Baltazar et Gaspard. Les bergers étaient aussi venus. Tous ont été avertis par un ange et l'étoile miraculeuse.

Maintenant voici un petit conte.

Petit Jésus de Bethléem

Denis, un petit Esquimau, avait un petit pingouin qui était pour lui un compagnon inséparable. Denis aimait bien le petit Jésus, mais il ne connaissait rien de sa naissance. Tout ce qu'il connaissait de Jésus c'était qu'il était un Dieu fait homme, et qu'il est mort pour nous.

Un jour, des voyageurs sont venus, des hommes en robes noires. C'était deux Pères. Ils parlèrent du Bon Dieu à Denis, de sa naissance et de sa vie.

Denis bien content a voulu donner quelque chose à Jésus. Alors le soir de Noël il mit un beau ruban au cou du pingouin, et avec des larmes dans les yeux, dit d'une petite voix: "Voici Jésus de Bethléem, ma seule possession. Je vous la donne en cadeau de fête."

Une petite amie,
Nicole PAINCHAUD,
Grade V,
Ecole Marion.

Danses, chants, amusements sains, à la soirée des Gais Manitobains

Quelques centaines de parents ont répondu à l'invitation des Gais Manitobains dimanche soir dernier. Ils ont chanté, dansé, collationné avec leurs jeunes, dans une atmosphère inoubliable de gaieté et d'entrain, au gymnase - auditorium Notre-Dame.

M. l'abbé Léo Couture, aumônier, inaugura la soirée à 8 h. 30 par une courte prière. Puis, il dit quelques mots de bienvenue et de remerciement aux parents, ainsi que Pierre Boux, meneur des Gais Manitobains, avant que leur directeur, Jean Hébert, s'approche du micro pour annoncer la première danse "Bingo". Bientôt une centaine de couples évoluaient au centre de la grande salle, des jeunes et des moins jeunes, des souples et des moins souples, tous joyeux d'être entrés dans la ronde. Et ainsi jusqu'à 11 heures se succédèrent les danses les plus variées et les chants communautaires.

Polkas, grandes valses, danses carrées (avec l'entraîneur André Fréchette qui possède un vocabulaire français très riche), etc., permirent aux Gais Manitobains d'inviter tout gentiment leurs parents et amis à prendre une part active à leur joie. Mais aussi, de temps à autre au cours de la soirée, quelques couples de Gais Manitobains ont tenu à prouver que leur répertoire inclut des danses folkloriques de maints pays et les spectateurs surent applaudir chaleureusement la grâce des danseurs et la gentillesse d'une tarentelle (danse sicilienne), d'un fado (danse portugaise), etc.

Chants à répondre

Le programme de cette soirée comporta aussi des "chants à répondre", sous la direction de Jean Hébert, entre autres La Bourgogne, La Bohème, Les moines de St-Bernardin, Alouette, Le kyrie des moines, etc. Mlles Marie-Rose Gay, Patricia St-Hilaire, Jacqueline Constant et Lucienne Beaudry donnèrent "en première" le programme de chants qu'elles présenteront bientôt aux élèves d'un high school de Winnipeg.

La danse du balai, qui précéda la collation vers 11 h., fut commencé par M. Lucien Loiselle et se termina alors que M. Georges-Emile Lacroix tenait encore en mains le fameux balai. Il dut payer une amende de vingt-cinq sous, à la grande joie de ses trois enfants. Cet écot augmenta quelque peu les recettes de la soirée, c'est-à-dire les $73.72 que des invités avaient déposés dans le plateau en entrant dans la salle.

Bien des dévouements cachés ont permis le succès de la soirée, mais il convient de mentionner ici que les responsables de "la centrale des disques" étaient Gabriel Dufault et Denis Belleville.

A 11 h., les Gais Manitobains distribuèrent en abondance les sandwiches qu'eux-mêmes avaient préparés à la maison, ainsi qu'un excellent café. Il n'y eut qu'une ombre au tableau. Les Gais Manitobaines semblent préférer ces soirées d'amusement sain plus que ne le font les Gais Manitobains. Ces derniers imitent-ils la fourmi tandis que leurs contemporaines suivent l'exemple de la cigale? Thèse difficile à soutenir, car la joie d'une soirée entraînante est le partage de ceux qui savent travailler pour créer leur propre bonheur.

Notre arbre de Noël

Chère petite soeur Esquimaude,

Veux-tu entendre le récit de notre arbre de Noël à la saison des Fêtes? Au Manitoba, les vieux comme les jeunes soupirent après la venue de décembre. La pensée de la belle fête de Noël fait battre les coeurs d'émotions pieuses, charitables et joyeuses. Mais cette fête est précédée d'une journée pas comme les autres. C'est de tradition dans notre famille que, le dimanche qui précède la Noël, papa nous amène dans une forêt de sapins où il nous est possible de contempler une vraie scène féérique. Parmi les hauts bancs de neige, les fiers sapins s'élèvent, s'étirent, secouent leurs longues branches comme pour attirer notre attention. Chacun vaudrait être choisi pour venir prendre place dans notre beau salon où nous, les enfants, lui donnerons tant d'attentions. Il sera charmant avec ses clochettes argentines, ses étoiles lumineuses, ses guirlandes argentées et mille petits bijoux d'aucune réelle valeur, mais qui compléteront la parure de notre beau sapin. Nous serions tentés d'en apporter plusieurs mais, "un seul, dit papa. Choisissez-le bien à votre goût, car il sera pendant une semaine le gardien qui veillera sur vos étrennes".

Enfin, le sort est jeté! Papa l'abat de sa lourde hache et, sans se plaindre, le sapin de notre choix se laisse tirer et placer bien en vue sur le dessus de la voiture. Il pourra saluer ainsi tous ses frères qu'il a laissés dans la forêt.

Nous nous éloignons à regret de ce paysage admirable qui nous parle de la bonté du Dieu Créateur qui a laissé tomber tant de merveilles dans notre petite patrie manitobaine.

N'est-ce pas que c'est un beau jour pour nous? A toi, tous nos souhaits d'un Joyeux Noël.

Une amie,
Michelle HEBERT,
Grade VII,
Ecole Marion.

Un bas rouge

Je suis un bas rouge. Selon la tradition, le jour de Noël, on me remplit de bonnes choses qui font les délices des bambins, en ce cas-ci, les délices de Ti-Jean.

Quand Noël approche, je lisse ma rude peau et je retouche la fourrure blanche qui me barbe. Je n'oublie pas non plus, de polir les deux boules argentées posées sur la fourrure.

Aujourd'hui le 24 décembre, onze heures du soir . . . Je vois M. et Mme Bruneau se diriger discrètement et à pas feutrés vers le sapin et je me dis: "Quand ils l'auront paré de ses plus beaux atours j'aurai de l'attention!"

Je suis là, suspendu à la cheminée, attendant patiemment . . . Enfin, les voici! Pour commencer, une orange japonaise . . . Oh! Qu'est-ce qui arrive? Quoi? Un trou? Pas possible!

Malheureusement, c'est très possible et l'orange ne peut pas rester chez moi puisqu'elle court grand danger de s'écrouler par terre. Je ne me croyais pas si vieux, si usé par les années de service. Quel affreux sentiment de ne se sentir plus utile! On va me cacher dans un coin où je vais mourir, abandonné, sans connaître la joie des Noëls à venir. Plus affreux encore c'est de savoir qu'un autre me remplace. Il est bleu, tout neuf, sans usure et prêt à servir pendant de longues années encore.

Alors, je me décourage! l'avenir est noir. Mais l'aube arrive et un soleil radieux fait descendre sa lumière bienfaisante en ce jour de Noël mil neuf cent cinquante-neuf. Tout est gai et plein de l'allégresse qui est caractéristique en ce jour de fête. Et puis je me console en pensant que chacun son tour, on doit céder sa place aux plus jeunes, à ceux qui ont la vigueur et la force de continuer l'oeuvre commencée par leurs devanciers.

Le soleil levant lance en profusion ses rayons sur la terre, les plus ardents filtrent sournoisement dans la chambre de Ti-Jean et dansent dans son visage. Il se réveille en sursaut et bondit en bas, anxieux de voir les cadeaux que le "p'tit Jésus" a laissés sous l'arbre. Un tambour, un fusil, une paire de patins . . . "Mon bas rouge, où est-ce qu'il est? Ce bleu-là n'est pas beau! Je veux mon bas rouge!"

Alors, Mme Bruneau, pour contenter son fils entêté, me prend et, après m'avoir reprisé soigneusement, m'accroche à un clou et me remplit de friandises de toutes sortes.

Je ne suis pas si inutile que je pensais! Merci, Ti-Jean, tu as des égards pour la vieillesse.

Camille PREFONTAINE,
Grade XII,
St-Pierre Centre.

Toutes-Aides

Décès

Le 18 novembre disparaissait un des pionniers de Toutes-Aides, M. Florido Adam, âgé de 68 ans. Comme il demeurait à St-Boniface depuis une dizaine d'années, il a été enterré à St-Boniface après le service à la basilique. La maison Desjardins avait charge des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Honoré, Wilfrid et Eugène Adam, Michel Dumas, C. Stapp et Louis Fries.

Le défunt laisse dans le deuil sept soeurs, Mmes W. H. Hutton, de Carrot River, L.-H. Adam, de Winnipeg, J.-A. Thomas, de Toronto, E. Jensen, d'Edmonton, L. Faulkner, de St. James, M. Dumas, de St-Charles, et L. Fries, de Winnipeg; trois frères, Raoul, de Carrot River, Aimé, de Fisher Branch, et Honoré, de Winnipeg.

Né à Montréal, M. Adam arrivait au Manitoba avec ses parents alors qu'il n'avait que six mois. La famille s'installa à Dauphin, puis à Ste-Rose-de-Lac et enfin à Toutes-Aides où les familles Adam étaient nombreuses et ont fait beaucoup pour développer cette région. Le défunt était fermier, mais la plupart des Adam étaient dans le commerce. Sa famille s'est bien dévouée pour l'église.

St-Pierre-Jolys

Ecole Carey

Le 24 novembre, l'école Carey était la scène d'une soirée familiale. Tous les parents des 27 élèves des grades 1 à 8 étaient présents. Même quelques grands-parents étaient venus rehausser la fête par leur présence.

En plus du programme préparé à l'école, plusieurs familles de bonne volonté ont bien voulu préparer quelques chants et quelques récitations qui furent grandement appréciés. Les élèves méritent beaucoup de félicitations pour leur attention et leur bonne volonté.

Aux jeux préparés par les élèves et que les parents ont si bien joués, les gagnants furent: Mmes Yvette Turenne et Mike Simcoe.

Un merci tout spécial à M. Armand Desharnais pour ses paroles encourageantes.

Les bonbons délicieux avaient été faits et donnés par Mme Colon Boaler.

Voici le programme tel que présenté: "O Canada"; "Au fond des campagnes"; récitations — "Ce qu'il faut faire", "Deux petits chats", "If You Meet a Fairy", "Someone", "A catkin", "Voyage à la lune", "Ma mère"; chants — "En promenade" et "The Shepherders"; Wayne et sa guitare; chansons par les groupes spéciaux — Jeannette, Les 5 Dupuis, Les 3 Latour, Les 3 Desharnais, Les 2 Chubeys et René Hébert; récitations — "Un contrat", "Toto"; jeu avec les visiteurs; chansons — "Je t'aime mon école" et "The Drummer-boy"; la distribution des bulletins; courtes pièces — "The Safety Train", "Le marchand d'oeufs", "Un gâteau magique", "Get up and Bar the Door", "Mange donc"; un jeu encore avec les parents.

Félicitations aux élèves qui ont eu des prix lors du concours de français: prix provincial, grade 7, Eveline Vermette, 94 p. cent; prix paroissial, grade 6, Jeannette Turenne, 87 p. cent; prix paroissial, grade 4, Réal Turenne, 85 p. cent.

St-Laurent

Mariage Chartrand-Carrière

Le samedi 21 novembre, dans l'église paroissiale, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, a béni le mariage de M. Philippe Chartrand, fils de M. et Mme Octave Chartrand, avec Mlle Cléa Carrière, fille de M. et Mme Arthur Carrière.

La mariée entra à l'église, accompagnée de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par M. François Gratton. Elle était revêtue d'une longue toilette blanche de dentelle de nylon sur satin avec corsage ajusté, jupe volumineuse et voile court retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et de muguets.

Les filles d'honneur étaient Mlles Barbara Chartrand et Greta Allard, toutes deux vêtues de robes trois-quarts bleues en dentelle sur taffetas et coiffées de plumes de même nuance. Chacune tenait un bouquet assorti.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ernest Carrière et Maurice Saunderson. Le marié était accompagné de son père.

Durant la cérémonie religieuse, Mme J.-E. Verrier et Mlle Lise DeGroseillers firent les frais du chant, accompagnées à l'orgue par M. François Gratton.

Un excellent dîner fut servi à la demeure de Mme A. Bellehumeur, grand-mère de la mariée. M. le curé fut invité à bénir la table. M. Arthur Carrière, père de la mariée, porta le premier toast en l'honneur des heureux époux.

Les invités purent admirer le joli gâteau de noces, principale attraction de la table d'honneur, chargée de mets succulents auxquels tous firent honneur tout en causant joyeusement. Mmes Allarie et J.-E. Verrier firent entendre de belles chansons en l'honneur des mariés. M. A. Allarie était le maître de cérémonies.

Le soir, tous se réunissaient à la salle d'Oak Point pour une veillée dansante. Les nouveaux époux reçurent de beaux et nombreux cadeaux.

M. et Mme Philippe Chartrand remercient tous les parents et amis qui leur ont préparé une si belle fête, et remercient tous ceux et celles qui leur ont donné de si beaux cadeaux.

Va-et-vient

Mme Martha Gaudry et son fils, Robert, sont venus en fin de semaine, rendre visite à M. et Mme Ernest Gaudry.

MM. et Mmes W.-A. Boivin et L. Sabourin sont venus de St-Jean-Baptiste, chez M. et Mme J.-E. Verrier.

M. et Mme David Coutu et leur fille, Isabelle, et M. et Mme Clément Chartrand et leur bébé, sont venus rendre visite à M. et Mme Léon Chartrand.

Somerset

Cercle de la Nativité des Filles d'Isabelle

Le 11 novembre avait lieu l'élection des officières pour l'année 1959-60. Voici les résultats: régente, Estelle Boyer; ex-régente, Anna Thévenot; vice-régente, M. Marthe Girouard; sec.-archiviste, Aldéa Weicker; sec.-financière, Annette Latreille; sec.-trésorière, Carmel Labossière; syndics, Alice Lafrenière (1 an), Ida Rheault (2 ans), Hélène Moret (3 ans); chancelière, Alice Payette; gardienne, Clarina Tremblay; guides, Virginie Cadoreth et Alice Labossière; monitrice, Emma Nadeau; pianiste, Lorraine Girouard; gardes, Clémence Labossière, Patricia Lafrenière; porte-bannière, Blanche Moreau; rédactrice, M.-Marthe Girouard.

Merci sincère aux officières sortant de charge, et à celles qui commencent le nouveau terme, bonne chance.

Dernièrement, comme par le passé, des prix d'argent furent offerts par notre cercle aux élèves méritants de l'école Richard au concours de français de l'Association d'Education de 1959.

Le 10 décembre avait lieu notre réunion mensuelle qui réunissait un grand nombre de nos soeurs. Une petite fête de Noël des mieux organisées suivit. Le tout était agrémenté par des morceaux de piano, des chants et des déclamations et la distribution de cadeaux à chacune.

Le réveillon-buffet fut très bien réussi grâce à l'ingénuité de Sr Aldéa Neicker et de son comité d'organisation. Le sort favorisa une des nôtres, Sr Fabiana Mulaire, qui gagna le prix du grand tirage organisé par nos soeurs.

Un merci cordial à nos soeurs organisatrices, qui ont su nous faire passer d'agréables moments.

A toutes un Joyeux Noël et une Heureuse et Sainte Année.

Otterburne

Soirées

Cette année, des circonstances imprévues ont empêché l'organisation d'un souper paroissial et du bazar traditionnel. Par contre, les Chevaliers de Colomb préparent pour dimanche prochain le 20 décembre, un bingo monstre: prix de $100.00 et prix spécial de $10.00, 14 dindes et prix de consolation. Prix d'entrée: $1.00 seulement. Invitation à tous, spécialement aux frères Chevaliers des paroisses avoisinantes.

Décès de M. Raymond Roy

A Otterburne, le 4 décembre, mouraient dans un accident d'automobile, M. Raymond Roy et son neveu, Maurice Roy, 7 mois. Raymond Roy était âgé de 30 ans et cinq mois. Né à St-Pierre, il était fils d'Antonio Roy et de Marie-Louise Proulx. Raymond laisse dans le deuil outre ses parents, son épouse, Denise Marion, deux filles, Lise, 2 ans et demi, et Colette, 14 mois, huit frères, Charles-Auguste, d'Otterburne, Jean-Baptiste, d'Ile-des-Chênes, Dominique, de La Rochelle, Rosaire, d'Otterburne, Richard, de Deloraine, Antonio, Germain et Louis, d'Otterburne; quatre soeurs: Thérèse (Mme Marcel Hébert), de St-Pierre, Rose, de Port Arthur, Jeanne, de Californie, Cécile (Mme Benoit Gagné), de St-Pierre. Raymond était ligueur du Sacré-Coeur et Chevalier de Colomb. Le 4 août 1956, il épousait Denise Marion, institutrice, fille de M. et Mme Ulric Marion, de St-Jean-Baptiste. Les jeunes mariés élisaient domicile à Keewatin, Ontario, où Raymond était employé depuis quelques années. Raymond laisse le souvenir d'un fervent chrétien, d'un époux aimable et dévoué, d'un excellent et très bon papa.

La dépouille mortelle fut exposée chez M. Antonio Roy, père de Raymond, à partir de mardi soir jusqu'à l'heure du service le mercredi matin. L'entrepreneur Desjardins avait charge des funérailles. La messe de Requiem fut chantée dans l'église St-Viateur d'Otterburne, par le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, assisté du R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur du Collège St-Joseph, comme diacre, et de M. l'abbé Edouard Banville, séminariste, cousin du défunt, comme sous-diacre.

Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste assistait au choeur, ainsi que M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, M. l'abbé Gédéon Trudeau, vicaire à St-Jean-Baptiste, les RR. PP. Hector Côté, C.S.V., Adéodat Gagnon, C.S.V., Jean-Paul Langlois, C.S.V., et plusieurs autres religieux du Collège St-Joseph. Le défunt était le beau-frère du Frère Fernand Marion, C.S.V., principal du Collège St-Joseph.

Les porteurs honoraires étaient MM. Hilaire Robidoux, Eudore Lacasse, Jean Saive, Alphonse Gagné, Zéphirin Audet et Antoine Morin. Les porteurs actifs étaient: MM. David et Georges Marion, Arthur Desautels, Benoit Gagné, Marcel Hébert et Paul Roy. La chorale de la paroisse d'Otterburne aidée de quelques chantres du Collège St-Joseph a chanté l'office religieux. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Que l'âme de Raymond repose en paix.

Mme Denise Roy, les familles Antonio Roy et Ulric Marion désirent exprimer aux parents et amis leurs plus sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathies, visites à domicile, au salon mortuaire, honoraires de messes, bouquets spirituels et prières, assistance aux funérailles, etc.

Mme Denise Roy et sa belle-soeur, Mme Rosaire Roy, toutes deux victimes de l'accident, sont gravement blessées et sont actuellement hospitalisées à l'hôpital St-Boniface. Lise Roy, deux ans et demi, fille de Raymond, et Denis Roy, fils de Rosaire, ont été sérieusement blessés et restent sous l'observation du médecin. Germain, 18 ans, frère de Raymond, moins sérieusement blessé, a reçu les premiers soins immédiatement après l'accident et n'a pas été hospitalisé. Condoléances à tous ces gens si profondément éprouvés et prompt rétablissement aux blessés.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le 23 décembre sera un jour de chance pour au moins deux de nos auditrices. En plus du concours Norwood Television, on fera le tirage d'une robe ou d'une jupe au Salon Jeannine. Pour y prendre part, vous n'avez qu'à faire une emplette au magasin, situé à 181, avenue Provencher, et à laisser votre nom. Il ne vous reste que peu de jours!

* * *

Un passage de notre dernière chronique semblait mésestimer le travail fait cette année par M. Joseph Doiron au service des nouvelles. Ce n'était pas notre intention. Nous avons bien indiqué que les traducteurs-nouvellistes ne sont pas légion et que c'est toujours une chance d'en dénicher un. On a dit avec raison que la traduction est le plus difficile de tous les arts littéraires. Et nous espérons — contre toute espérance — qu'il y aura un jour un service de traduction unique pour les quatre postes de la radio-ouest. Quant à M. Doiron, il a déjà derrière lui une carrière d'enseignement des langues, tant au Manitoba qu'en Ontario, et il est encore recherché pour toutes sortes de cours privés. En plus de chevaucher quotidiennement sur les deux langues, il est bien renseigné et connait le milieu — ce qui manque toujours aux novices.

A ce propos, que d'anecdotes on pourrait citer! L'autre jour, par exemple, un annonceur (qui ne m'en voudra pas si je ne le nomme pas) plaçait Prince-Albert au Manitoba. Mais Radio-Canada a bien placé Calgary en Saskatchewan . . .

* * *

La veillée de Noël promet d'être fort intéressante. Signalons particulièrement "Troubadours de Noël et "Noël missionnaire". Après la messe de minuit, diffusée directement de la cathédrale, nous poursuivrons le réveillon en musique jusqu'à 3 h. du matin. On trouvera d'ailleurs, dans d'autres colonnes du journal, l'horaire spécial des 24 et 25 décembre.

A tous nos amis, auditeurs, correspondants, commanditaires, Joyeux Noël!

Veille de Noël

7.30—La veillée de Noël (1er partie)
8.00—Troubadours de Noël
8.30—La veillée de Noël (2e partie)
9.00—Radio-Journal
9.15—Mon plus beau Noël
9.30—Nos nations au micro
10.30—Noël missionnaire
11.15—La veillée de Noël (3e partie)
12.00—Messe diffusée directement de la basilique
2.00—Le réveillon

Jour de Noël

7.55—Ouverture, information, airs de Noël
9.00—Sa Maj. Elizabeth II
9.30—Les enfants et Noël
10.00—Noël pour enfants
10.30—Charles Dickens
11.00—Carillon tour de la paix
11.15—Voeux de personnalités
12.00—Souhaits, information, airs de Noël
1.30—Chantons Noël
3.00—Adolescents et Noël
3.30—Ranch 1050
4.00—Noël des soldats canadiens
4.30—Airs de Noël
5.00—Revue et reportages
5.30—Information, airs de Noël
7.30—Le monde parle au Canada
8.30—Nos nations au micro (italiens)
9.00—Radio-Journal
9.15—Sa Maj. Elizabeth II
9.30—Voix de la liberté (hongrois)
10.30—Les adultes et Noël
11.00—Le petit ensemble vocal
11.30—Nouvelles, fermeture

Décès de M. H. Rondeau, de St-Léon, un apôtre du mouvement coopératif

ST-LEON — M. Hervé J. Rondeau est décédé à l'hôpital St-Boniface le jeudi 3 décembre, à l'âge de 62 ans, après une courte maladie.

Né à St-Léon le 2 novembre 1897, il s'installa très jeune sur la ferme paternelle et y demeura toute sa vie. Le 4 novembre 1919 il épousa Mlle Rachel Tessier. De ce mariage naquirent six enfants dont cinq survivent. Trois filles, Mme B. Lebeau (Hilda), de Glenora, S. Côté (Muriel), de Haywood, et N. Pilloud (Yvette), de Winnipeg; deux fils, Etienne, de St-Léon, et Damien, de Margaret. Le défunt laisse aussi dans le deuil une soeur, Mme Henri Fortin (Rebecca), de Toutes-Aides; deux frères, Ovila, de Cardinal, et Onésime, de Somerset; et neuf petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée le samedi 5 décembre à la maison paternelle jusqu'à l'heure des funérailles, le lundi matin à 10 h. En l'absence de M. l'abbé R. Bélanger, curé de St-Léon, M. l'abbé Valier Beaulieu, curé de Swan Lake, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés O. Moquin, curé de Somerset, et R. Gagné, curé de St-Lupicin, comme diacre et sous-diacre.

Prirent place dans le sanctuaire, les RR. PP. Simon Livon, de St-Léon, L. Baclay, C.Ss.R., de Winnipeg, et M. l'abbé Albéric St-Laurent, membre de l'Exécutif national du C.C.C. et aumônier et propagandiste des mouvements coopératifs du Manitoba.

Les porteurs étaient MM. Léon, Honoré, Marcel et Roger Rondeau, Paul Encontre et Albert Grenier, tous neveux du défunt. La quête fut faite par MM. Raynald Labossière et Edmond Grenier, gérant et directeur de la Coopérative de St-Léon Ltée. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

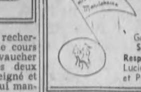
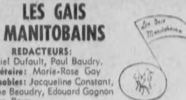
M. Hervé Rondeau prit une part active aux oeuvres paroissiales. Pendant de nombreuses années il dirigea la chorale de l'église. Il se dévoua sans compter pour l'avancement du mouvement coopératif. Il était président de la coopérative de St-Léon, et depuis plus d'un an membre du comité des délégués de la Coopérative Fédérée. Il se dévoua aussi comme président de la Caisse Populaire de St-Léon dont il fut membre actif. Dans un esprit d'humilité et de charité, par l'entremise des mouvements coopératifs, il contribua au bien général.

Aussi, le matin des funérailles, l'église pouvait à peine contenir l'assistance venue des paroisses et villages avoisinants. On remarquait M. Maurice Ridley, M.A.L., MM. Maurice Gauthier et Morley Couling, de la Coopérative Fédérée, George Henderson, membre du comité des délégués de la Fédérée, et président de la coopérative de Manitou, Firmin Bérard, président, Louis comte, secrétaire, Frank Lesage, directeur, et Henri Daudet, gérant de la coopérative de N.-D. de Lourdes, Antoine Chabbert, président, et Auguste Comte, directeur de la Caisse Populaire de N.-D.-de-Lourdes, Roger Poiron, vice-président, et Louis Lemoing, gérant de la coopérative de Somerset, de nombreux membres des Coopératives et Caisses Populaires du district et tous les directeurs et employés de la Coopérative St-Léon et de la succursale d'Altamont, dont il était le président actif, dévoué et aimé, plusieurs parents et amis de Winnipeg, St-Boniface, Transcona, Toutes-Aides, Somerset, Elm Creek, Carman, Deer Horn, Broad Valley et plusieurs amis d'Altamont, Manitou, Swan Lake, N.-D.-de-Lourdes, St-Claude, Holland et St-Lupicin.

Remerciements

Mme Hervé Rondeau et sa famille désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par visite et prière auprès de la dépouille mortelle, honoraires de messes, envois de fleurs ou qui ont aidé de toute autre manière. Ils remercient spécialement MM. les membres du clergé, les religieuses, les représentants de la Coopérative Fédérée, les présidents, gérants et directeurs des Coopératives et Caisses Populaires qui se sont fait un devoir d'assister aux funérailles. Leurs sincères remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours pour la pieuse exécution de la messe de Requiem, aux chantres de l'extérieur et de la paroisse ainsi qu'à l'organiste, Mme Thévenot, de Somerset.

LES GAIS MANITOBAINS

REDACTEURS: Gabriel Dufault, Paul Baudry.
Secrétaire: Marie-Rose Gay
Responsables: Jacqueline Constant, Lucienne Beaudry, Edouard Gagnon et Pierre Boux.

"L'encouragement produit la joie"

Cet encouragement nécessaire pour tout mouvement de jeunesse peut apparaitre sous deux différentes formes. Il y a d'abord l'encouragement financier qui permet de louer une salle, de la décorer et de se pourvoir enfin de tout ce qui viendra aider les jeunes à bien se récréer. Il y a aussi l'encouragement moral.

Et c'est celui-là le plus important. C'est celui-là qui s'est manifesté dimanche dernier, alors qu'une foule de parents et d'amis venaient acclamer les Gais Manitobains au gymnase Notre-Dame. Malgré notre grand bouleversement moderne, ces parents et amis ont bien voulu sacrifier une soirée pour venir goûter avec les jeunes des danses et chants du folklore canadien-français. Ceux qui ne nous ont pas encouragés . . . C'est qu'ils ne comprennent pas notre mouvement. Mais ils n'ont pas diminué notre entrain, car notre joie, qui est la raison de vivre chez les Gais Manitobains, n'est pas de l'artificiel; notre joie, c'est quelque chose de plus profond, c'est le don de soi, c'est l'expression d'une jeunesse heureuse qui demeure fidèle à sa culture, à sa langue, à sa foi.

Gabriel DUFAULT.

Remerciements

Les Gais Manitobains offrent leurs sincères remerciements à tous leurs parents et amis qui se sont unis à eux lors de leur récente soirée canadienne. Parmi nos divers bienfaiteurs, nous devons mentionner les Soeurs Grises de l'hospice Taché, les Petites Soeurs de la Ste-Famille, les compagnies Medo-Land et Coca-Cola, les épiceries qui ont accepté de faire de la propagande pour cette soirée, les anciens membres de notre mouvement qui, en collaboration avec le Club Alouette, ont animé la soirée d'une si rayonnante gaieté, les nombreuses mères de famille, Mmes E. Lambert et Louis Hébert pour leur ardente coopération et les curés des paroisses environnantes pour leur appui généreux.

Enfin à tous ceux qui, d'une manière directe ou indirecte, ont contribué au succès de cette soirée et qu'on aurait par hasard oublié de mentionner, un sincère merci.

LE COMITE.

Lorette

Visite des parents à l'école

Le jeudi 26 novembre, les parents des élèves du grade IX se rendirent à l'auditorium de l'Institut Collégial Lorette Centre pour rencontrer les maitresses et constater le bon travail accompli par les dévouées institutrices.

Les 51 élèves français et anglais parurent tour à tour sur le théâtre pour donner un discours qui portait sur l'éducation des jeunes. Ils firent aussi entendre des beaux chants sous l'habile direction de Sr Madeleine, maitresse de chant.

Le vendredi 11 décembre avait lieu la visite des parents des 72 élèves des grades X, XI, XII. Les visiteurs furent nombreux. Les parents ont prouvé qu'ils ont à coeur l'avancement de leurs enfants en encourageant instituteurs et élèves dans leurs efforts.

Les élèves, comme leurs compagnons du neuvième, défilèrent tour à tour pour discourir sur la bonne conduite et la saine moralité chez l'enfant, les bonnes manières, comment épargner, la délinquance juvénile, la charité fraternelle, etc.

M. Joseph Grossman agissait comme président de ces réunions. Il remercia les parents d'être venus en si grand nombre encourager ces jeunes.

Il félicita les institutrices et les élèves pour leur initiative et le beau succès qui en résulta. Tous espèrent avoir d'autres rencontres du genre.

Ste-Elisabeth

Le lundi 7 novembre dans l'église de Ste-Elisabeth avaient lieu les funérailles de Mme Melvina St-Godard, née Bruneau, décédée le vendredi 5 novembre à l'Hospice Taché, St-Boniface, à l'âge de 91 ans et 10 mois. Née dans la province de Québec, elle résidait au Manitoba depuis 77 ans. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse Ste-Elisabeth depuis 1907.

La défunte laisse dans le deuil huit filles: Mmes D. Desmarais, F. Lebel, J.-A. Poirier, H. Bouchard, A. Bouchard, R. Anderson, L. Hutton et C. Boisselle; quatre fils: Ildège, Ulric, Albert et Napoléon; deux frères: MM. Napoléon et Philippe Bruneau; 75 petits-enfants et 129 arrière-petits-enfants et 7 arrière-arrière-petits-enfants. Six petits-fils furent les porteurs et deux petites-filles firent la quête. Quatre nièces tenaient les rubans du cercueil et quatre dames de Ste-Anne de la paroisse avec la bannière accompagnèrent l'entrée dans l'église et à la sortie. La défunte repose près de son mari dans le cimetière local.

Remerciements

La famille St-Godard remercie sincèrement tous ceux qui lui témoignèrent de la sympathie soit par offrandes de messes, prières et fleurs ou qui vinrent prier au salon mortuaire et assistèrent aux funérailles.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

Examens

Les élèves subissent actuellement la grande fièvre des examens. C'est en effet le 9 décembre et, pour certains, le 7 que commença le "bienheureux" temps des examens. Les universitaires se sont mis à la tâche le 14, sauf les rhétoriciens qui passèrent un examen final en logique à l'Université du Manitoba le 12.

Le sort en est jeté; il ne reste plus qu'à attendre les résultats.

Ciné-Club

Le Ciné-Club du Collège présentait son dernier programme du premier semestre, le samedi 5 décembre. Au programme "Le trésor de la Sierra Madre" réalisé par John Houston. A cette occasion, la démission d'André St-Hilaire, président du Ciné-Club 1959-60, a été annoncée. Florent Arnaud, de St-Boniface, occupera désormais ce poste. Les membres du Ciné-Club remercient très sincèrement André St-Hilaire pour son magnifique travail et regrettent beaucoup son départ.

Exposition

Du 1er au 4 décembre se tenait, au Collège, une exposition du livre français. Cette exposition est une initiative des Jeunes Franco-Manitobains. On pouvait aussi admirer des toiles et des dessins d'artistes de St-Boniface et d'élèves du Collège.

Conférenciers

Le vendredi 4 décembre, le R. P. V. Gaudet, O.M.I., est venu donner une conférence aux élèves sur le travail missionnaire en Bolivie.

M. Etienne Gaboury, architecte et ancien élève du Collège, donnait la semaine dernière une causerie aux philosophes et aux rhétoriciens, sur la carrière de l'architecte.

Enfin, M. Pierre Girard, supérieur général des Sulpiciens, rencontrait les philosophes.

Sports

Le C.S.B. remporta, dimanche dernier, une victoire de 8 à 4. Voici la liste des compteurs qui enregistrèrent des points contre St-Eugène: Hubert Bouchard (2) et Hervé Dansereau, tous deux de Letellier; Guy Vielfaure (2), de La Broquerie; Claude Lacasse, de St-Pierre; Jean LaRivière et Robert McDonald, tous deux de St-Boniface.

Le "Midget" joua deux parties au courant de la semaine dernière. Il perdit la première 3 à 0 aux mains de l'équipe de Sir John Franklin. Dans la deuxième joute, Jean-Guy Tétrault, de La Broquerie, aidé de Noël Joyal, de Ste-Agathe, compta le seul point: c'était une victoire de 1 à 0 sur l'équipe de St. John Ravenscourt.

Municipalité de Sainte-Anne

Rural Municipality of Ste. Anne
Manitoba

Public Notice

Under the provisions of The Municipal Act, and the Public Schools Act, notice is hereby given that By-law Number 1-59 of the Consolidated School District of Ste. Anne No. 2379 will be submitted to a vote of the resident electors of the said school district, entitled to vote thereon at the time and place herein named and described.

The purpose of the said By-law is to provide for the cost of erecting a new twelve-room elementary school and auditorium equivalent to four rooms at a total cost of $240,000.00, by the issue and sale of Debentures bearing interest at 6¾% per annum, repayable in twenty consecutive annual instalments of $22,216.01. The debentures shall be dated December 1st, A. D. 1959, and shall be payable on December 1st, in each of the years 1960 to 1979, both inclusive.

The vote of the electors entitled to vote on the said By-law shall be taken on Friday, the 18th day of December A. D. 1959, between the hours of 9:00 o'clock in the forenoon, Central Standard Time and 8:00 o'clock in the afternoon Central Standard Time, of the said day, and the polling place shall be at the Municipal Hall, in the Village of Ste. Anne, Manitoba.

The returning officer as appointed by the Clerk of the Municipality will attend at the Municipal Office in Ste. Anne on Thursday, the 17th day of December, A. D. 1959, between the hours of 11:00 o'clock in the forenoon and 12:00 o'clock noon to appoint persons to attend at the polling place and the final summing up of the votes by the clerk, on behalf of persons desiring of promoting or opposing the passage of the said by-law respectively.

As soon after 9:00 o'clock in the afternoon of the day of the vote as practical at the Municipal Office in the Village of Ste. Anne, in Manitoba, the returning officer, in respect of this submission of the said by-law No. 1-59 shall sum up the number of votes for and against the said by-law.

A copy of the said by-law is on file in the Municipal Office of the Rural Municipality of Ste. Anne at Ste. Anne, in Manitoba, and may be there inspected during office hours by interested parties before the vote thereon is taken.

Dated at the Village of Ste. Anne, in the Province of Manitoba, this 27th day of November, A. D. 1959.

Roger Smith,
Secretary-Treasurer.
The Rural Municipality of Ste. Anne.

Le Noël jamais oublié

Il y avait une fois, il y a de cela très longtemps, une église qui avait des cloches enchantées. Les cloches n'avaient malheureusement pas sonné depuis quelques années à cause de la négligence morale des paroissiens. A chaque année à la messe de minuit, des rois de tous les pays étaient pourtant venus essayer de faire sonner les cloches. Ils donnèrent des rubis de l'argent, de l'or et toutes sortes d'autres choses, mais elles ne sonnèrent pas. Tous étaient désappointés, car qu'est-ce qu'un Noël sans le son des cloches? Et les années passèrent, et les cloches ne sonnaient pas.

En 1812, les rois apportèrent leur argent et leurs rubis une autre fois. Cette fois-ci, ils nourrissaient encore un peu d'espoir, mais elles ne sonnèrent pas.

En dehors de l'église, il y avait deux jeunes garçons qui aidaient à une vieille dame à se rendre à la messe de minuit. Ils avaient de la misère, car ils enfonçaient dans la neige jusqu'aux genoux. Ils avaient très froid, mais ils continuaient quand même leur acte de charité. En arrivant, la bonne dame les remercia et donna à chacun quelques sous. Les petits étaient très fiers de recevoir cet argent, car ils auraient des sous à offrir à Jésus dans la crèche. Quand ils rentrèrent dans l'église, tous les paroissiens riaient d'eux parce qu'ils allaient mettre six ou sept sous dans le plateau près de la crèche.

Tout à coup il y eut un éclat de musique merveilleuse. Les paroissiens écoutèrent quelques instants, puis se précipitèrent hors de l'église en courant. Les cloches enchantées sonnaient pour la première fois depuis très longtemps. Les deux petits garçons avaient fait sonner les cloches par leur bonne action. Ils se mirent à genoux pour remercier Dieu de les avoir choisis pour donner un tel exemple au peuple.

Le bon Dieu a voulu ainsi montrer que ce n'est pas l'argent qui compte, mais le sacrifice de le donner. Les deux petits, très pauvres, auraient bien pu garder ces sous pour s'acheter des bonbons, mais non ils avaient assez d'esprit de foi pour savoir que Dieu vient le premier de tous.

Noëlla DESILETS,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.



Lors de la réunion de l'APM à St-Pierre-Jolys, le 26 novembre dernier, les huit institutrices laïques se présentèrent revêtues du costume "officiel" des jeunes demoiselles d'âge scolaire, aux applaudissements des parents et des visiteurs. L'on voit ci-dessus, de gauche à droite, Mmes Mathilde Rochon, Jeanne Vinet, Mlles Mariette Préfontaine, Yvette Lambert, qui accompagna au piano lorsque les institutrices exécutèrent une gentille danse de folklore, Denise LeGourriérec, Jeanne Massicotte, Paulette Ruest, Blanche Gaboriau et Mme Thérèse Dandenault. Les commissaires ont encouragé ce projet d'un costume uniforme, mais très joli. L'on n'a qu'à lire les commentaires des élèves dans l'article qui paraît dans cette page pour comprendre l'enthousiasme qu'a soulevé chez la gent étudiante cette collaboration de leurs institutrices.
(Photo Carillon News)

L'HISTOIRE DE NOËL

Chère petite amie Esquimaude,

Si tu veux m'écouter je vais te raconter l'histoire de Noël.

Il y avait très loin d'ici une jeune fille de quinze ans qui très pieuse et sainte s'appelait Marie. Un jour un ange lui apparut et lui demanda si elle voulait être la maman du Fils de Dieu et Marie lui répondit qu'elle serait très contente. Alors quelque temps plus tard elle épousa Joseph, un pauvre charpentier.

Un jour le roi demanda à tout son peuple de venir s'inscrire à Bethléem.

S'inscrire veut dire d'écrire son nom dans un gros livre, afin que le roi puisse savoir combien il y a d'habitant dans son pays.

Alors Joseph et Marie partirent avec un âne, Marie s'est assise sur l'âne et ils commencèrent à marcher vers Bethléem, une petite ville de Judée. Ils sont arrivés là vers le soir au coucher du soleil. Ils cherchèrent une place pour se reposer mais tous les hôtels étaient remplis. Alors Joseph s'éloigna un peu de la ville et ils trouvèrent une petite grotte qui servait d'étable, ils y trouvèrent un boeuf.

Vers minuit le petit Jésus vint au monde. Les anges chantaient "Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Ils annoncèrent aux bergers que l'Enfant Jésus venait de naître et ils vinrent aussitôt l'adorer.

Trois Rois de l'Orient vinrent aussi l'adorer. Ils lui ont apporté de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Ce fut alors le premier Noël, le 25 décembre, il y a 1959 ans, et c'est pourquoi nous célébrons Noël, pour nous rappeler que Jésus reviendra encore un jour sur la terre pour nous sauver.

Marjolaine GUAY,
Grade VII,
Couvent de St-Charles.

Le seul petit ange dans le ciel

— Oh, mon Dieu que c'est donc ennuyeux de passer la veille de Noël seul! Cher Bon Dieu, puis-je y aller, sur terre assister à la messe de minuit? J'aimerais tellement cela entendre l'orgue chanter doucement et pieusement, reprenant tour à tour ces airs de Noël, naïfs et pieux. L'église déjà brille, les fidèles arrivent en groupes recueillis. Oh, est-ce que je puis y aller, cher Bon Dieu. Je pourrais peut-être vous raconter ce qui s'est passé et comment le monde pense à vous.

— C'est bien, vas-y.

Le petit ange descendit à toute vitesse, afin de ne pas arriver en retard. Arrivé dans l'église il n'y avait plus de place pour lui.

— Que faire, se dit le petit ange. Puis se regardant un instant il dit, mais je suis petit. Je pourrais facilement me trouver une place dans la crèche.

Pendant que les fidèles s'agenouillent pieusement pour adorer Jésus, un air grave et mystique s'élève à l'orgue. D'une voix rude et forte, le vieux maître-chantre vient d'entonner le "Gloria in Excelsis Deo".

Le petit ange ravi par ces vieux cantiques que ses grands frères avaient composés en l'an un, oublia son entourage et se rendit près de la crèche, se pencha vers l'Enfant-Jésus pour l'adorer. A ce moment on entendit des bruissements d'ailes . . . Oh surprise! On vit tout près du p'tit Jésus un chérubin tout éclatant de lumière qui mêlait sa voix argentine aux Noëls de chez-nous.

Et depuis ce Noël, on voit chaque année dans notre église un chérubin penché en contemplation sur le berceau de l'Enfant-Dieu.

Louise ALARIE,
Grade XI,
Couvent de Ste-Agathe.

Lettre de Noël

Mon cher Agasiuk,

Ma maman me dit de t'écrire pour essayer de t'expliquer les belles fêtes qui approchent, surtout Noël.

Tu demeures si proche du pôle Nord que tu dois connaître tout ce qui concerne le Père Noël, ses rennes, ses fées.

Pour moi et ceux que j'aime Noël, c'est la fête du petit Jésus qui vient sur la terre parce qu'Il aime tous les hommes. Vois-tu Agasiuk, le premier homme et la première femme que le Grand Dieu avait fait, il y a longtemps, longtemps n'avaient pas pu se contenter d'être tels que Dieu les avait créés alors ils ont désobéi et le beau Paradis fut fermé à Monsieur Adam, à Madame Eve et à tous les enfants des hommes?

Mais le bon Dieu n'aime pas à rester fâché longtemps. Un jour donc, il envoya Jésus naître, vivre et mourir sur la terre. Oh! toi qui est pauvre, ignorant, si tu savais combien ce petit Enfant t'aime. Regarde comme il est beau sur son petit lit de paille.

Il a froid, il te tend ses petits bras. Il veut que tu Le prennes sur ton coeur et que tu l'aimes. Regarde sa chère maman si bonne et saint Joseph si patient. Vois les bergers qui sont ravis devant le beau bébé. Même leurs moutons ne veulent plus courir au loin. Ils sont couchés tranquilles et écoutent les anges qui chantent et chantent, et chantent. Peut-être que le père Barbelongue ne t'a pas encore appris comment réciter de belles prières. Alors, à Noël près de la crèche, fais comme moi. Mets-toi à genoux regarde Jésus dans ses beaux yeux et dis-Lui du fond de ton coeur: "Petit Jésus, je t'aime, mais aide-moi à t'aimer encore plus".

Joyeux Noël, cher petit ami du grand Nord.

Ton amie manitobaine,

Rose-Marie ROY,
Grade VII,
St-Norbert, Man.

Ecole St-Pierre Centre

Rapport de la Caisse scolaire

Les officiers ne sont pas encore très fiers de l'école. Pourquoi? Et bien, cela dépend des "Séraphins" des grades supérieurs, ayant comme responsables les gérants de classe: Gilbert Turenne au grade VII, Mariette Guichon au grade VIII, Denis Préfontaine au grade IX, Thérèse Vermette au grade X et Raymond Morrissette au grade XI. Ils auraient honte de nous voir publier ici le montant recueilli dans leurs classes.

Félicitations au grade XII pour leurs petites contributions hebdomadaires; leur responsable, Mlle Camille Préfontaine, les encourage sans doute à augmenter leurs fonds à la Caisse. Grâce aux encouragements et aux affiches de Mlle Mariette Préfontaine, institutrice, les jeunes sont très enthousiastes pour épargner. La troisième année, sous la direction de Mlle Jeanne Massicotte, conserve la coupe depuis trois semaines déjà. Voyons, les autres, réveillez-vous! Otez-leur le trophée avant qu'il ne rouille chez eux. En tout, depuis l'ouverture de la Caisse, nous avons recueilli la somme de $132.88. Continuez à épargner, les jeunes! Cela vous aidera dans la vie.

Armand RIOUX et
Fernand HEBERT,
11e année.

* * *

Clinique dentaire

Ah! aïe! aïe! Les tourments, les supplices vont commencer.

Pourquoi?

Regarde! Les dentistes sont ici ce matin.

En effet . . . Quel malheur! Mais qu'y faire? C'est certainement pour notre bien . . .

Sans doute, mais ne pensez pas que nous n'avons pas peur lorsque nous approchons de la salle de supplice.

Les filles partent avec un joli sourire (puisqu'il y a deux jeunes hommes . . .), mais elles reviennent le visage blême et long. Les gars, eux, font les durs et essaient de se montrer gentils envers la garde-malade. Mais lorsqu'elle arrive avec l'aiguille, leurs genoux tremblent et de grosses gouttes d'eau leur perlent au front.

Tout de même, voilà deux semaines que les dentistes sont dans notre école et personne n'est mort!

Marcel DESAULNIERS,
11e année.

* * *

Numéro-surprise de nos institutrices

Le jeudi 26 novembre, le Comité des Costumes prit occasion d'une assemblée de Parents et Maîtres pour donner un compte rendu de ses activités et pour nous faire jouir d'un magnifique numéro-surprise.

Mme Victor Joubert, présidente du Comité, commença par accuser publiquement la surveillante du tissu à vendre, Soeur Louise-Gabrielle, de n'avoir pas eu assez l'oeil au guet. Un instant plus tard, tous comprenaient ce que signifiaient et cette accusation et le numéro-surprise au programme. En effet apparaissaient sur la scène nos huit institutrices laïques, toutes portant gracieusement l'uniforme adopté pour les filles de l'école. Accompagnées au piano par Mlle Yvette Lambert, nos institutrices exécutèrent avec ensemble une jolie danse, permettant à tout l'auditoire d'admirer à la fois la beauté de notre costume et le bel esprit de coopération de nos institutrices. C'était là le mystère des verges de tissu, avec la complicité des dames du Comité, bien entendu!

Le lendemain, ce numéro-surprise fit les frais de la conversation chez plusieurs des élèves. Ecoutons plutôt un groupe de la 6e année. De loin, elles regardent venir leur institutrice, Mme Thérèse Dandenault, "Elle l'a, je te dis qu'elle l'a, moi!"

— Non, elle ne le mettra pas pour venir à l'école.

— Moi, je pense qu'elle va l'avoir, son costume.

L'une tranche la question: elle court au-devant de son institutrice et sans plus de cérémonie, lui entrouvre son manteau et s'écrie, triomphante: "Je vous l'avais dit, elle l'a! elle l'a!

— Que c'est beau, s'exclame Jocelyne Mulaire.

— Que ça lui fait bien, affirme Lise Châteauneuf.

— Comme elle a l'air jeune, remarque Claude Hébert.

Gérald Valois, lui, trouve que maîtresses et élèves portant le même costume, on se sent plus unis, et aussi qu'il est plus facile d'aller consulter sa maîtresse, parce qu'il la trouve plus proche de lui!

Au 5e grade, Mlle Denise LeGourrièrec a fait composer quelques lignes sur cette "surprise":

— Toutes les filles du grade V se réjouissent de voir que nos chères maîtresses ont décidé de se faire confectionner ce joli costume. Elles sont heureuses de voir leurs maîtresses avec l'uniforme de l'école. (Rita Bohémier)

— Quand toutes les élèves et les maîtresses porteront leurs uniformes, nous sommes certaines que la classe paraîtra plus éclairée. (Pauline Guichon)

— Les élèves ont été surpris de voir les maîtresses avec chacune un costume. Elles étaient très jolies, car le costume leur fait bien. (Bernard Gay)

— Les maîtresses ont raison de mettre ce costume, car il n'est pas juste pour les enfants. (Hélène Carrière)

— Toutes les filles voudront porter leur uniforme à présent, car les maîtresses sont un modèle pour nous. (Louise Lahaie)

Au 4e grade, Gérard Perreault dit que ce que les maîtresses ont fait là a été "une des plus grosses surprises de l'école". Vera Novak remarque que son institutrice, Mme Jeanne Vinet, est toute gaie et souriante avec son uniforme. Donald Landreville, lui, trouve que les institutrices ont toutes "l'air plus jeune et sont plus belles avec leurs costumes". Richmond L'Heureux renchérit là-dessus et affirme que "les maîtresses étaient plus belles que jamais dans leurs costumes!" et il ajoute: "J'espère que les garçons vont avoir un habit du même matériel que le costume des filles". Monique Joubert trouve que Mlle Jeanne Massicotte, institutrice de la 3e année, qui "est toute petite, a l'air d'une poupée" avec cet uniforme. Et elle continue très sérieusement: "Et les autres institutrices ont l'air de demoiselles".

Patricia Vinet résume l'impression générale: "Nous étions tous contents de voir les institutrices habillées comme les enfants de l'école".

Carmelle ST-HILAIRE,
11e année.

Une grande joie

Chers petits Esquimaux,

Nous fêtons Noël pour nous rappeler que Jésus est venu sur la terre le 25 décembre pendant la nuit et qu'il a apporté une grande joie pour toutes les nations. Nous faisons des crèches à l'église et dans nos maisons, où nous allons nous agenouiller pour adorer Jésus-Enfant comme autrefois le firent les anges et les bergers.

Nous commençons à fêter ce Noël par une messe à minuit avec de joyeux chants. Après une communion fervente, nous arrivons à la maison, nous causons un peu, puis nous allons ouvrir nos présents. Ces présents sont pour nous rappeler que Dieu le Père nous a donné son fils comme cadeau, donnant avec lui la joie au monde. Après, quand nous avons fini, nous faisons jouer des disques de vieux Noëls. Tout en écoutant ces vieux airs aimés, nous réveillonnons. Puis nous allons, nous reposer pour être debout à l'heure de la grand-messe du jour. Est-ce un peu comme cela que Noël se passe chez vous, chers petits amis? Je penserai tout particulièrement à vous à ma communion de minuit.

Aurevoir et Joyeux Noël.

Votre amie,

Colette CALVEZ,
Grade VI,
La Salle, Man.

Gisèle avait bien raison

Gisèle vient de célébrer ses six ans. Six ans, c'est un âge de grande importance. La semaine dernière, une amie de sa maman a même déclaré que c'était l'âge de raison. Gisèle suppose que peut-être à partir de ce jour, elle aussi aura raison . . . tout comme sa grande soeur de 18 ans. Consciente de sa nouvelle dignité, Gisèle évite de désobéir et au lieu de taquiner son petit frère, elle le berce. Il est si petit . . . et elle est si grande depuis hier.

C'est à son grand étonnement et à son indignation qu'à l'école ce matin certaines camarades l'ont traitée de bébé.

On parlait de l'arrivée du petit Jésus, des surprises de Noël . . . C'était certainement dans l'ordre.

N'est-ce pas ce soir que les petits enfants iront avec enthousiasme pendre leurs bas dans la cheminée? Chacune faisait part de ses espoirs, de ses beaux rêves.

"Moi, s'exclama Gisèle, je voudrais tant recevoir un traineau, mais un grand comme celui d'Yvette. Comment le petit Jésus s'y prendra-t-il pour faire descendre un si gros paquet dans la cheminée?

"Qu'elle est niaise! Alors, nigaude, tu crois encore que c'est le petit Jésus qui t'apporte tes cadeaux? Ah! il faut toute sorte de monde pour faire un monde."

"Qui donc, alors?" Là-dessus, la pauvre Gisèle éclate en sanglots. Et comme la cloche sonnait le départ, les cruelles s'enfuirent en criant: "Petit bébé. Ah! Ah! Petit bébé Ah!"

Rentrée chez elle, Gisèle reste rêveuse . . . elle songe à questionner sa maman, cette maman qui ne l'a jamais trompée et qui sait lire jusqu'au fond de l'âme de sa petite chérie. Peut-être sera-t-elle fâchée contre Gisèle? Sa fille semble douter du petit Jésus

Voila . . . elle s'en souvient maintenant. . . . l'année dernière, il y avait sur la boite de poupée une étiquette à moitié déchirée "T Eaton". Est-ce que le petit Jésus prend ses jouets chez Monsieur Eaton? Est-ce qu'il a un porte-monnaie? Je n'ai jamais vu le petit Jésus magasiner . . . , se dit-elle perplexe.

Maman dit toujours que la vie coûte cher et que, dans les magasins, on ne peut rien emporter sans payer. Dans quelle poche peut-Il mettre tout son argent?

La petite Gisèle était bouleversée jusqu'au fond de l'âme . . . le soir venu, elle se décide d'aller trouver sa maman. Onze heures viennent de sonner. La voilà qui se lève. Les pieds nus, ses cheveux bouclés, elle ressemble elle-même à un "Enfant-Jésus". Mon Dieu! si maman allait ouvrir la porte et trouver là sa petite fille, sûrement elle la gronderait très fort. Pam! Maman vient de remuer sa chaise. Gisèle dégringole les marches de l'escalier. Il vaudra mieux attendre que maman éteigne la lumière; Gisèle retournera dans son petit lit. Elle attend . . . elle attend . . . et puis, tout à coup, le sommeil s'empare d'elle.

Une heure après, Gisèle est réveillée par un léger bruit . . . Quand elle ouvre les yeux, elle aperçoit à sa grande surprise, sa maman devant la cheminée . . . maman garnit un à un les petits bas . . . et dépose le traineau à la place d'honneur. Gisèle n'est plus capable de contenir ses larmes et court se blottir contre la poitrine de sa maman.

"Oh maman! ce beau traineau! mais . . . ce n'est pas le petit Jésus qui l'a apporté."

La maman a deviné la cause de cette grande détresse.

"Mon pauvre trésor, le petit Jésus n'est pas venu lui-même le porter en cette nuit même de Noël, mais il donne aux mamans l'idée de ce qui ferait plaisir aux enfants. Il bénit aussi le travail des papas en remplissant leurs bourses. Comprends-tu, ma petite Gisèle?"

Gisèle prend sa maman par le cou, serre très fort et murmure en souriant.

"Oui, je comprends . . . j'avais raison quand même."

Angèle MARCOUX,
Grade XI,
Lorette, Man.



Joyeux Noël

L'hiver battait son plein; la nature avait étendu partout son tapis d'ouate blanche, les sapins frileux avaient jeté sur leurs épaules des châles étincelant de blancheur. Dans les parterres, de gros flocons de neige, ivre de bonheur, fleurissaient tous les arbrisseaux. Dans ce décor féerique se dessinait la demeure des Fayolle.

Ce soir là, Madame Fayolle semblait rivaliser avec la nature pour faire de son home un petit nid bien attrayant. Dans un coin réservé à lui seul, se trouvait un petit sapin chargé de filets d'argent et de boules étincelantes. Noël approchait . . . cependant Madame Fayolle était songeuse.

— Charles, si nous avions un enfant, mon bonheur serait parfait.

— Ne t'en fais pas chérie, un jour j'espère, Dieu comblera nos désirs.

Dans les yeux de son épouse, il vit briller une étincelle d'espoir.

Soudain il eut une idée merveilleuse. Il se leva, jeta son manteau sur ses épaules . . .

— Blanche, je sors quelques instants . . .

D'un pas hâtif, il se dirigea vers l'Orphelinat St-Joseph. Là, après avoir longuement discuté avec la Mère Supérieure, directrice de l'orphelinat, il fut décidé que M. Fayolle adopterait un enfant.

Le lendemain M. Fayolle fut invité à faire le choix de l'enfant qui serait bientôt le sien. Quel choix difficile ce fut! Il y avait là tant de petits enfants qui désiraient avoir des parents. Tous étaient si charmants! M. Fayolle cependant fut attiré par un garçonnet qui le regardait d'un air triste. Ses cheveux soyeux retombaient en boucles dorées sur son front et son regard triste et confiant gagna vite le coeur de M. Fayolle qui s'approcha et lui demanda:

— Comment t'appelles-tu petit?

— Jacques, et j'ai cinq ans, répondit le bambin.

— Ecoute Jacques. Chez nous il n'y a pas de petit garçon et nous aimerions bien en avoir un. Te plairait-il de venir avec moi? Si tu aimes cela chez nous, nous ferons de toi "notre" petit garçon. Ça va?

— Oh oui! répondit Jacques.

Lorsqu'ils arrivèrent à la maison, M. Fayolle raconta à sa femme ce qui s'était passé. Elle s'avança vers Jacques . . .

— Comme tu es gentil, dit-elle. Tu vas rester avec nous, veux-tu?

Jacques se jeta au cou de Madame Fayolle et répondit de sa voix enfantine qui tremblait un peu . . .

— Oui, Maman chérie!

Des larmes de joie perlèrent aux yeux de Madame Fayolle, car enfin elle tenait dans ses bras l'enfant si longtemps désiré. Ce fut un Noël merveilleux.

Georgette CARRIERE,
grade XI,
Ste-Agathe, Man.



Voici un dessert superbe, une bûche originale faite d'oeufs, de sucre et de cacao et garnie de crème fouettée. La glace évoque une écorce rugueuse et les noix du Brésil à chaque bout donnent l'illusion du bran de scie.

Bûche de Noël
(6 à 8 portions)

- 5 oeufs, séparés
- 1 tasse de sucre en poudre tamisé
- 3 c. à table de cacao
- ½ chopine de crème à fouetter
- ¼ tasse de sucre
- 1 c. à thé de vanille

Battre les blancs d'oeufs ferme. Battre les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient épais et pâles. Ajouter le sucre en poudre et le cacao aux jaunes d'oeufs et bien mêler. Incorporer aux blancs d'oeufs battus. Cuire dans un moule à gâteau roulé de 15" x 10" foncé de papier beurré et enfariné. Cuire à four lent (325°) 12 à 15 minutes. Démouler le gâteau sur une serviette humide et saupoudrée de sucre en poudre. Rouler le gâteau dans la serviette et refroidir. Dérouler le gâteau; garnir d'une couche légère de glace mocha au beurre, 3 c. à table, ensuite de crème fouettée ferme sucrée et vanillée. Rouler de nouveau le gâteau. Glacer utilisant une spatule ou une fourchette pour imiter l'écorce. Saupoudrer les bouts de noix du Brésil, hachées.

N.B. On peut aussi utiliser un morceau de papier d'aluminium de 17" x 12" sur une tôle à biscuits si l'on n'a pas de moule à gâteau roulé. Relever le papier d'un pouce sur tous les côtés et fermer les coins pour former un moule.

Glace mocha au beurre

- ½ tasse de beurre
- 2½ tasses de sucre en poudre tamisé
- 1 c. à table de café instantané
- 2 c. à table de cacao

Défaire le beurre en crème très légère. Ajouter graduellement le sucre en poudre, le café et le cacao. Battre jusqu'à ce que mousseux.

Les bottes du Petit Jésus

Le bon curé Cuquignan tire fort sur la corde tout en sifflant allégrement "Venez, Divin Messie". Lentement, le grand traineau s'ébranle et glisse, portant fièrement sa charge précieuse. Les sapins débordant de neige bruissent sous le souffle du vent qui balaye les cimes blanches. Doucement et avec précaution, monsieur le curé descend la pente, foulant la neige folle.

Un sourire illumine son visage — il pense à ses paroissiens — c'est pour eux qu'il réserve la grande surprise. Demain, Noël. Pour la première fois, la petite église de Grelocourt aura sa crèche comme toutes les autres églises.

Arrivé sur le perron de l'église, un par un le vieux curé soulève les sapins, les examine d'un oeil satisfait et les traine jusqu'à la balustrade.

Lentement, sous ses mains habiles, la crèche prend forme. Les sapins, droits et fiers, montent la garde céleste. De son coin, le boeuf surveille saint Joseph qui promène son fanal et Marie qui contemple la crèche vide. Tous les personnages sont à leur place sauf le plus petit mais le plus important — l'Enfant Jésus. Il dort paisiblement, couché dans une grosse boite blanche parmi la poussière et les toiles d'araignées du grenier.

Laborieusement, le bon curé Cuquignan grimpe les marches . . . Deux petits pas résonnent dans l'église déserte. Quelqu'un prend place dans le dernier banc . . . Le bon curé revient avec son trésor et le dépose gentiment sur la paille fraiche. Du fond de l'église, deux petits yeux perçants surveillent tous les mouvements du vieux curé.

Bon, là! Enfin, tout est prêt. Les jambes fatigués mais le coeur content, M. le curé Cuquignan se dirige vers le presbytère où il attendra patiemment l'heure solennelle. Il n'a pas sitôt quitté l'église que quelqu'un s'avance sur la pointe des pieds, s'arrête, se retourne, écoute et poursuit sa marche.

Un bambin aux "pommes rouges", aux yeux noirs écarquillés, contemple l'Enfant de la crèche avec pitié.

— Pauvre bébé, tu n'as pas froid?

Le petit visage ciré sourit et tend les bras.

— Montre tes mains . . . tes pieds? Oh, mais ils sont gelés! Veux-tu, Jacquot va te réchauffer?

Jacquot prend entre ses petites menottes les pieds glacés, les frictionne, les réchauffe de son souffle, mais ça ne suffit pas.

— Tu veux que Jacquot t'amène à la maison? . . . non, c'est vrai, le monsieur va "chicanner" Jacquot.

Jacquot pince le "bec" et ferme les yeux — il pense.

— Tiens, j'ai une idée!

Il s'assoit sur la balustrade, enlève ses bottes et ses mitaines de laine rouge. Il se penche au-dessus de la crèche, glisse ses bottes dans les petits pieds nus et ses mitaines dans les menottes de cire.

— Tu peux les garder mes mitaines. Elle sont chaudes, tu sais . . .et Jacquot retourne chez lui, le coeur allégé.

Dans quelques heures, la cloche de l'église annoncera la naissance du Christ. Une crèche — quelle surprise pour les paroissiens et pour le bon curé Cuquignan! L'Enfant-Jésus se modernise avec les années — il porte des mitaines et des bottes!

Henriette RUEST,
Grade XII,
St-Pierre Centre.

LE NOËL D'ARMAËL

Dans une petite maison au fond d'une vallée, non loin de Bethléem, vivaient une veuve, Jessica, et son jeune garçon, Armaël, infirme de naissance.

— Maman, viens voir, j'ai vu une étoile aussi grosse que le soleil; elle filait à travers le ciel comme un chariot enflammé.

— Ton imagination est trop vive, Armael . . . Qu'allons-nous devenir! Nous sommes si pauvres et . . .

— Si je pouvais marcher, je travaillerais, car je t'aime tant, maman.

Ce même soir, trois hommes, richement vêtus, frappèrent à la porte et demandèrent un gîte pour la nuit. L'un d'eux interrogea son hôtesse sur les nouvelles que les bergers lui avaient apportées: "Un enfant est né dans une étable à Bethléem; des anges leur avaient annoncé que celui-ci serait roi". Un des rois reprit:

— Nous avons vu Herode, pour apprendre ces choses. Il ne nous a pas si bien renseignés. Merci, madame.

Lorsque tous dormaient, Jessica se leva, et son regard fut aussitôt attiré par des boites incrustées de bijoux, contenant l'or des Rois Mages.

— Je me demande ce que ces gens peuvent faire avec tout cet or. Si j'en prenais . . . ils ne s'en apercevraient même pas!

Elle étendit la main vers une des cassettes, mais dans sa nervosité, elle heurta de son coude un vase, qui s'écrasa sur le plancher.

Les Mages se réveillèrent en sursaut: "Voleuse!"

D'un ton de défi: "Je l'ai fait que pour mon enfant".

— Oh, femme! Gardez cet argent, le roi que nous cherchons n'a aucun besoin de notre or. Sur l'amour seul, Il bâtira son royaume".

— Pour un tel roi, j'ai attendu toute ma vie. Reprenez votre or, si je n'étais pas si pauvre, j'enverrais moi-même un cadeau

— Maman, laissez-moi envoyer mes béquilles, l'enfant peut en avoir besoin et c'est moi qui les ai confectionnées

— Mais non, Armael, comment vas-tu marcher?

Armael tendit ses béquilles aux Mages, sa mère esquissa un geste pour l'en arrêter, le garçon fit un pas hésitant, puis tout à coup réalisa qu'il avait marché sans l'aide de ses béquilles.

— Je marche, maman, balbutia-t-il

— Mais, il est béni! C'est un signe de Dieu, s'exclama un des trois

— Maman, pourrais-je aller avec ces messieurs à Bethléem, pour remercier Celui à qui je dois ma guérison?

Le lendemain, une joyeuse caravane se mettait en route pour Bethléem. . . vers le Sauveur. . . Armael vers son bienfaiteur.

Jeannine DUFAULT,
Grade XI,
St-Adolphe, Man.

Noël des Bois

Paul Du Bois marchait dans la grande forêt. Il était bûcheron et, étant bon catholique, voulait se rendre à la messe pour le jour de Noël. La vie d'un bûcheur est une vie difficile et seulement que pour des hommes robustes. Les églises étaient loin et la chance de participer à la messe, était plutôt rare. Paul, qui travaillait dans le coeur de la forêt, avait marché depuis tôt ce matin-là. Le souffle froid des grands vents du nord ne l'avait pas découragé et seulement l'aide de Dieu lui avait donné de courage nécessaire pour entreprendre une telle aventure.

Le soleil s'était déjà couché quand Paul arriva à une pauvre chaumière. Notre aventurier reconnut la demeure d'un de ses anciens compagnons d'ouvrage. Il frappa et entra pour se réchauffer. C'était une simple habitation, mais la chaleur du foyer était tout ce que Paul demandait pour une nuit comme celle-là.

"Oh! que c'est bon de s'asseoir près du feu, Roger, commença Paul. En des nuits comme ce soir, dans la forêt, c'est plutôt ennuyeux. Voilà trois mois que je n'ai assisté à la messe. Voyant l'arrivée de Noël, je me suis dit que j'allais encore entendre les beaux cantiques de Noël et parler coeur à coeur avec le petit Jésus qui naitra, ce soir. Certainement que tu vas venir avec moi, Roger."

La réponse de Roger surprit Paul. Roger lui donna une excuse qui fit frémir le robuste corps de Paul. Son compagnon ne pratiquait plus sa religion. Un accident qui avait rendu Roger invalide l'avait détourné de Dieu. Il avait renié sa religion.

Après un terrible argument, Paul quitta la pauvre chaumière, le coeur plein de chagrin pour le grand changement qui avait pris forme dans l'âme de son ancien compagnon. Paul lui avait dit que cela lui porterait certainement malheur.

Durant la messe de minuit, une grande tempête s'éleva. Le vent souffla d'une fureur effroyable et la neige poussée par le vent coupait la figure des personnes qui s'aventuraient dehors.

Paul a dû rester au petit village durant deux semaines. Quand le temps s'est éclairci, il partit pour se réconcilier avec Roger. En arrivant chez son ami, il trouva la maison presque ensevelie sous la neige. Roger était gelé dans son lit. Paul prit ceci pour exemple, que de faire notre devoir, c'est-à-dire de garder de bons comptes avec Dieu nous portera bonne chance. Renier Dieu et ne pas vouloir se repentir nous portera certainement malchance dans ce monde ou bien dans l'autre.

André DELORME,
Grade XI,
St-Adolphe, Man.

Lettre de Noël

Chère petite soeur Esquimaude,

Bon! Noël est arrivé! Je vais te donner un bref aperçu de cette fête chez nous. A ton tour, tu me raconteras ton Noël.

Nous montons la jolie petite crèche et déposons les statues du petit Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, les bergers, etc. La crèche est déposée devant la grande fenêtre. Cette année, Suzette, ma petite amie, et moi ferons de nouveaux anges aux costumes variés.

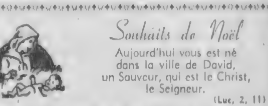
Nous irons dans le bois pour couper un bel arbre de Noël. Quand nous coupons un arbre, l'arbre est bien simple, mais quand il est dans notre salon eh! bien, comme il est beau! Des boules petites et grosses font partie de la décoration et aussi des lumières multicolores, de la neige artificielle.

Quand notre salon est bien décoré, nous nous mettons à genoux devant la crèche et disons une petite prière. Nous remercions Dieu pour tout et nous lui demandons de bénir notre Noël chrétien.

En ce moment, c'est l'Avent, un temps de prières et de pénitences pour se préparer à la venue du Sauveur. Nous devons tous faire notre part en allant à la sainte messe au moins une fois sur semaine, réciter bien le chapelet chaque soir en famille et faire mille sacrifices.

Nous avons aussi un arbre de Noël dans le parterre en avant de la maison. On voit des lumières, des morceaux de pains pour les oiseaux attachés avec une corde et des carottes pour les lapins. Enfin, Noël arrive.

Une petite amie,
Donna COOK,
Grade VII,
Ecole Marion.









LE MIRACLE DE NOËL

Il y avait dans la paroisse St-Denis, une belle grande église, surmontée d'un haut clocher rempli de jolies cloches qui, chose étrange, n'avaient pas de cordon pour les faire sonner. Voici la raison de ce mystère: on entendait ces cloches à la messe de minuit la veille de Noel, lorsque les villageois offraient des cadeaux à Jésus. Si l'un de ces cadeaux Lui faisait plaisir, il envoyait ses anges sonner les cloches et chanter des louanges. Mais, malheureusement, ces cloches n'avaient pas sonné depuis vingt ans.

Cette année-là, à l'approche de Noël tout le monde préparait un cadeau pour offrir à Jésus, à la messe de minuit. Parmi tous ces gens affairés par les préparatifs de la fête, il y avait deux petits garçons, Michel et Denis qui restaient avec leur pauvre vieux père. Ils voulaient bien donner quelque chose au Divin Enfant, mais ils n'avaient qu'un maigre cinquante sous à lui offrir et Noël approchait en vitesse.

Tous les deux étaient bien désolés, ils essayèrent de trouver une solution quelconque à leur problème, mais en vain. Alors, la veille de Noel, ils décidèrent finalement de lui offrir leur cinquante sous, une belle pièce argentée.

Lorsque la nuit vint, tous deux étaient très excités, car ils iraient à la messe de minuit, la plus solennelle de l'année et la plus joyeuse. Ils commencèrent longtemps d'avance à se préparer pour cette occasion, unique pour eux.

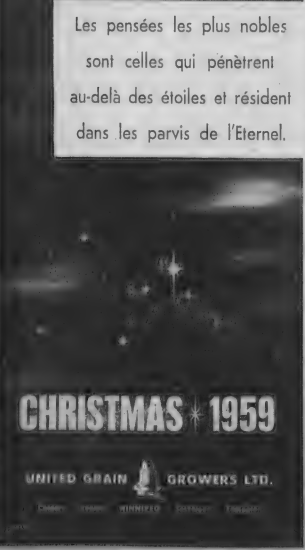
Quand l'horloge sonna onze heures et demie, les deux frères étaient prêts à partir, ils prirent leur offrande et se mirent en route vers l'église. Chemin faisant, ils trouvèrent un petit chien ayant une patte cassée. Denis, le plus âgé, décida de retourner tout de suite à la maison pour soigner la blessure. Se tournant vers Michel, il lui remit la pièce de cinquante sous, ce serait à lui maintenant d'offrir leur humble don à Jésus. Cependant le pauvre petit avait bien peur d'y aller tout seul, mais quand il s'arrêta à la pensée du petit Jésus qui l'attendait, il s'en alla malgré sa grande timidité.

Comme il entrait dans l'église, il vit le roi et la reine donner des présents d'or, de magnifiques offrandes. D'autres familles très riches présentaient des cadeaux de prix presqu'inestimable. Tandis que lui, il n'avait qu'une pièce de monnaie sonnant creux, lui semblait-il. Mais il ramassa vaillamment tout son courage et alla bravement placer son offrande sur l'autel, comme il voyait faire tous les autres.

Lorsqu'il retourna à sa place, les cloches commencèrent à sonner à toute volée et les anges à chanter les refrains les plus mélodieux. Les cloches pouvaient être entendues à des milles et des milles à la ronde. C'était trop pour le petit bonhomme de Michel, il courut à perdre haleine de l'église jusqu'à la maison où il trouva son frère et son père aussi émerveillés que lui. C'était bien leur cadeau, leur pauvre cinquante sous qui avait ébranlé les cloches muettes depuis si longtemps.

Ce miracle des cloches est une preuve donnée par le Christ que ce n'est pas le cadeau le plus coûteux qui lui plait le plus mais bien le plus petit donné de bon coeur.

Colette MARESCHAL,
Grade IX,
Domremy, Sask.





Arbre de Noël

Il y en a même en pâte à pain. Celui-ci fait un délicieux déjeuner de Noël servi avec du cacao. C'est de plus une recette rapide qui combine la levure et un mélange à biscuits préparé.

Pain "Arbre de Noël"
(1 pain de 12")

Une excellente idée pour le déjeuner de Noël ou pour un petit cadeau aux voisins.

- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à table de sucre
- 1 paquet de levure rapide
- 1 oeuf
- 2½ tasses de mélange à biscuits préparé
- ¼ tasse de beurre amolli
- ½ tasse de cassonade
- 2 c. à table de cerises confites hachées
- ½ tasse de noix de grenoble hachées
- ½ tasse de sucre en poudre
- ¼ c. à thé de vanille
- Eau chaude

Mesurer l'eau tiède dans un grand bol. Y dissoudre le sucre. Saupoudrer dessus la levure. Laisser reposer 10 minutes; bien mêler. Incorporer l'oeuf et le mélange à biscuits et bien battre. Déposer sur une planche à pâtisserie enfarinée et pétrir jusqu'à consistance lisse (environ 25 fois). Rouler et former en deux triangles de 10" de long, conservant une boule de pâte pour le tronc. Combiner le beurre, la cassonade, les cerises et les noix et étendre sur l'un des triangles. Couvrir de l'autre triangle et placer le tronc à la base de l'arbre. Pour dessiner des branches dans l'arbre, faire des taillades dans le triangle du dessus avec des ciseaux à un pouce de distance. Laisser lever jusqu'au double du volume initial. Cuire à four moyen (375°F) 15 à 20 minutes. Combiner le sucre en poudre, la vanille et assez d'eau chaude pour obtenir une glace fluide. Verser sur l'arbre cuit encore chaud et décorer de morceaux de fruits et de noix.

Aventure de Noël

La veille de Noël, papa et maman étaient partis à la messe de minuit. Moi j'étais demeurée à la maison avec ma grand-mère, parce qu'il faisait trop froid.

Je ne voulais pas dormir parce que je voulais voir le petit Jésus poser les cadeaux dans nos souliers sous la cheminée. Je pensais à tout cela quand soudain j'entendis des pas. Alors je suis descendue en bas sans faire de bruit. Je pensais que c'était le petit Jésus qui serait là, mais c'était un voleur. J'étais trop naïve et trop jeune pour m'en apercevoir cependant.

Le voleur a ouvert la lumière et avait une besace sur son dos.

— Bonsoir, c'est une belle boîte de chocolats que vous mettez dans le soulier de grand-mère?

Ensuite je me suis aperçue que ce n'était pas le petit Jésus, je lui ai demandé s'il était le bon saint Joseph. Je lui ai dit beaucoup de belles choses à propos de Noël. Petit à petit je le vis sortir toutes sortes de choses de sa besace et l'embrassant sur la joue, je lui ai dit que cela piquait un peu.

J'espère qu'il est converti, car maintenant je réalise que j'avais eu affaire à un voleur qui s'était laissé attendrir par mon innocence enfantine.

Jacqueline GRIMARD,
grade VII,
Prud'homme, Sask.

Viens, Chérubin...

Noël! . . . Depuis déjà trois ans, Jean, petit paralytique d'une dizaine d'années, n'a pu se rendre à l'église. Depuis lors, il n'avait qu'un désir; celui de servir à la messe de minuit. Mais hélas, comment faire? Ses bras et jambes n'étaient que des loques de chair morte.

Cette veille de Noël encore, ses bras inertes essayaient en vain de se tendre en un geste implorant vers le ciel.

Mais les "Noël" venaient, puis s'envolaient les uns après les autres . . . Le même désir restait toujours formulé, mais le ciel faisait la sourde oreille.

Et de nouveau, c'était dans quelques minutes "Noël" et Jean ne pouvait encore se rendre à l'église pour fêter la naissance de Jésus.

Le coeur lourd de tristesse, notre ami se laissait donc bercer par le son des cloches et bientôt un rêve charmant vint combler sa solitude.

Il se vit transporté au sein d'une chapelle remplie d'anges lumineux qui assistaient à la messe. Soudain le divin officiant, Jésus, se retourna, fit signe à Jean et lui dit: "Viens, Chérubin, viens dans la gloire du ciel, servir sans fin au saint Sacrifice".

Et voici notre Jean, transporté au pied de l'autel où il servira vraiment sans fin ce Jésus de Noël, car lorsque ses parents revinrent de la messe de minuit, Jean dormait, paisible et confiant . . . dormait dans l'éternité.

Noël avait passé! . . .

Huguette de MARGERIE,
Grade XII,
Prud'homme, Sask.

Cadillac

Çà et là

M. et Mme Albert Paradis ont fêté leur 25e anniversaire de mariage, le 19 novembre. Ils ont reçu quelques parents et amis à cette occasion. Etaient présents: leurs deux filles, Marguerite et Marie, leur gendre, M. Mervin Kyle, M. E. Elton, M. et Mme René Albinet, de Cadillac, M. et Mme Rémi Cormier, Mlle Alice Levasseur et M. Philippe Cormier, de Ponteix.

Mme Maria Défontaine est revenue de l'hôpital de Regina, ainsi que Mme Rak, de Ponteix.

M. et Mme Laurent Roy sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

M. H. Sylvain a célébré son anniversaire de naissance au milieu de ses parents et amis de Cadillac, Neville et Lac Pelletier.

Félicitations à M. et Mme Ben J. Daku qui sont les heureux parents d'un fils.

MM. et Mmes Narcisse et Lucien Laverdière ont visité Mme B. Sylvain et sa famille, dimanche dernier.

MM. et Mmes Frank Legros et A. Lacasse et Mme B. Sylvain ont rendu visite à M. et Mme C. Dixon, dimanche dernier.

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche soir 6 décembre, sous la direction de Mme Maurice Bussière, les dames de la partie nord de la paroisse donnaient une soirée de bingo et faisaient tirer au sort plusieurs objets. Durant la veillée, il y eut la nomination des huit membres du nouveau comité de l'A.C.F.C. Mmes D. Charlebois et Lucien Plamondon, MM. Normand Quessy, Florian Montes, Benoit Beaudry, Paul Fortin, Emilien Moisan et Eugène Messier.

Le lundi soir 7 décembre, M. l'abbé A. Arès et deux Frères de l'école de Zenon Park présentaient une série de films français. M. l'abbé Arès annonça que l'Office National du Film pourrait envoyer régulièrement des films français, à la condition qu'un nombre plus important de spectateurs y assiste.

Une autre assemblée avait lieu le mercredi soir 9 décembre pour discuter de la construction de la ligne téléphonique dans la paroisse; une quarantaine de personnes de St-Front et de Dahlton étaient présentes. M. Forsytne, du ministère des téléphones, expliqua les moyens à prendre et donna un estimé du coût de cette construction.

M. Emilien Moyen, de Zenon Park, était de passage à St-Front, le lundi 7 décembre.

M. Robert Richard, de Prince George, C.-B., M. et Mme Adélard Messier et leur fils, Noël, passeront quelques mois chez leurs parents.

M. Adrien Bouchard travaille cet hiver à Bellsite, Man.

M. Alphonse Syrenne, employé à l'installation des pipelines dans le sud de la province, est en visite chez ses frères et sa mère.

M. Joseph Dufault est en congé chez ses parents et amis pour quelques semaines; il travaillait à St-Boniface durant l'été dernier.

Noël

Il y avait autrefois dans le petit village pittoresque de Domremy une famille honnête, mais très pauvre. Cette belle famille canadienne-française comptait dix membres et puisque la grande fête de Noël arrivait bientôt, tous espéraient recevoir un présent, bien sûr. Cependant, les pauvres parents n'avaient pas les moyens de faire de telles dépenses supplémentaires. La veille, le moment de partir pour la messe de minuit arriva enfin. Les cinq plus jeunes restèrent, car le banc de famille n'admettant pas toute la nombreuse marmaille, ils durent donner la chance aux plus vieux d'assister au glorieux anniversaire de la naissance du Sauveur. Une chose vraiment extraordinaire se passa pendant leur absence. Un mystérieux individu d'une quarantaine d'années arriva et se présenta à la porte. Un des plus jeunes, un peu effrayé demanda: "Qui est là?"

Une voix un peu étranglée répondit: "Ouvrez, s'il vous plait, je suis presque gelé." Aussitôt la porte s'ouvrit car ces petits enfants avaient bon coeur.

— Etes-vous seuls? questionna l'étranger.

— Oui, ils sont tous partis à la messe depuis deux heures. Quel est votre nom, s'il vous plait, monsieur? demanda Paul, le benjamin.

— Jacob, pour te faire plaisir, mon petit homme, fut la réplique.

— N'allez-vous donc pas à la messe, monsieur, poursuivit l'enfant naïvement.

Cela fit monter un peu de rougeur au front de l'homme qui répondit, embarrassé:

— Non, je n'ai pu trouver mon chemin, alors je me suis arrêté ici.

Les enfants le firent asseoir dans une chaise confortable et le petit bambin de Paul revint à la charge.

— Connaissez-vous une histoire du petit Jésus?

— Certainement que j'en connais.

Alors l'étranger, de sa voix profonde, commença à leur raconter la plus belle de toutes les histoires: la naissance du Messie.

Lorsqu'il eut fini, il invita les enfants à se coucher, ce qu'ils firent très docilement, puis il leur annonça: "Je reviendrai vous voir l'an prochain lorsque vos parents seront partis.

La maison se plongea dans un silence profond. Les parents arrivèrent se coucher à leur tour. Le lendemain matin, quand tous se levèrent, ils trouvèrent . . . oh surprise! dans chacun de leurs vieux soulier usé, cinq dollars, oui, cinq dollars chacun. Ils dégringolèrent l'escalier en criant:

— Le Petit Jésus est venu après tout, il ne nous a pas oubliés.

Cet étranger de la veille avait apporté un peu de bonheur et de joie à ce foyer si découragé.

Doris RABUT,
Grade X,
Domremy, Sask.

Le petit berger

Un soir qu'il ne faisait pas très beau, un petit berger pleurait à grosses larmes. Il était avec ses moutons dans l'étable, car, se disait-il: "Mes moutons me comprendront mieux que personne au monde".

Voici qu'il entend des pas venir vers lui. Est-ce lui qu'on cherche? La porte s'ouvre. Un enfant de son âge entre. Jean, notre petit berger, se lève, essuie vite ses larmes. Trop surpris pour parler, il reste là la bouche ouverte.

L'enfant s'approche: "Qu'as-tu, ami?" Pas de réponse . . . L'enfant passe la main autour du cou de Jean et lui pose de nouveau la question.

Un peu rassuré par cette caresse, le berger répond:

— Comme tu vois, je suis berger. On m'a souvent dit que le petit Jésus a reçu des bergers à sa naissance. Pourquoi n'est-il pas venu me voir, moi aussi, cette année?

— C'est parce qu'il avait beaucoup de visites à faire.

— Quand viendra-t-il, alors?

— Tu le verras toi aussi, ne pleure plus.

Jean, curieux, regarde autour de l'étable, personne . . . Puis, lorsque son regard retourne à l'enfant . . . Oh! merveille! . . . Un sourire rayonnant encadre le visage du visiteur inconnu . . . une auréole de lumière aveuglante émane de sa personne . . . mystère de beauté . . . Une voix plus suave que toutes les délices de la terre se fait entendre: "Es-tu content, petit?"

M.-Germaine LAPLANTE,
Grade X,
Prud'homme, Sask.

Le Père Noël

Le Père Noël est bon à rien. Il se met des oreillers à la place du ventre. Il doit en avoir quatre. Si je voyais un bonhomme habillé tout en rouge, et gros au ventre je lui ôterais tout ce linge et lui dirais de s'en aller chez lui et de ne plus faire de sottises comme ça.

Il pense qu'il est très fin de prendre la place de Jésus, mais il se trompe beaucoup. Il pense aussi que son gros ventre va cacher les petits enfants de Jésus; mais Jésus voit tout et il va faire disparaître le bonhomme Noël et prendre sa place.

Alice LEMIRE,
Grade VI,
Victoire, Sask.

Lettre de Noël

Cher Kiki,

Je voudrais te parler de Noël. C'est si touchant! Jésus est né dans une crèche dans une étable. Il y avait beaucoup d'animaux là. Les premiers visiteurs furent les bergers. Ils étaient couchés dans un champ avec leurs moutons. Tout à coup, ils ont entendu un beau chant. Le ciel était éclairé. Les anges ont dit: "Le Roi est né. Suivez cette étoile et vous le trouverez". Ils ont trouvé le petit Jésus. Ils lui ont donné des cadeaux.

Moi, je suis un servant de messe. Je suis très près du petit Jésus à Noël. Je vais à la messe de minuit. La messe est très belle. J'aimerais bien que tu puisses aller à la messe de Noël.

Ton ami,

Roger LOISELLE,
Grade VI,
Prud'homme, Sask.

Lisieux

Çà et là

M. l'abbé L. Poulin, MM. Albert et Léo Préfontaine sont allés à Swift Current.

Le 6 décembre, M. l'abbé A. Guénette, vicaire de Gravelbourg, faisait dérouler un beau film français en couleur intitulé "Violette Impériale".

MM. Léo et Robert Préfontaine rendaient visite à leur frère et cousin, Guy, patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

MM. les abbés A. Guénette, de Gravelbourg, et L. Folk, de Rockglen, étaient de passage au presbytère, le dimanche 6 décembre, ainsi que MM. Aussant, de Gravelbourg.

Mme Nicole Préfontaine, garde-malade, de retour de son voyage en Europe, passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

Le jeune Paul Préfontaine fut patient à l'hôpital d'Assiniboia pour intervention chirurgicale. Sa soeur, Nicole, garde-malade, lui prodigua ses soins.

MM. Henri-L. Audette, Guy Préfontaine et Joseph Chrétien et Mme Georges Sabourin sont de retour à leur foyer après hospitalisation.

Le 8 décembre, la présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Armand Fafard, recevait les membres de la congrégation: M. l'abbé L. Poulin, aumônier, et Mmes Louise Ronceray, Pierre Beauregard, Emile Fafard, Philippe Préfontaine, Jules et Gustave Tessier et Markus Koller. Cette assemblée mensuelle fut très intéressante. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Gustave Tessier, en janvier.

Albertville

Çà et là

MM. et Mmes Gérard Corriveau et Edmond Grimard se rendaient à Prud'homme à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme O. Marchand.

M. et Mme Marc Piché et M. Maurice Trudel ont été visiter leur père et beau-père, M. Thomas Trudel, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J. Nogue, à McCord, Sask., récemment.

MM. Henri Pellerin et Calixte Brassard passent l'hiver en Colombie-Britannique.

Mme Marie Gignac a rendu visite à ses filles et gendres, MM. et Mmes Albert Chénier, de Garrick, et Philippe Boutin, de Leask.

M. et Mme André Brûlé sont revenus après avoir passé l'été dans l'Ontario.

M. et Mme Serias Corriveau ont visité des parents à Zenon Park.

Le 8 décembre, à la messe de 10 h., deux nouvelles enfants de Marie furent reçues: Louise Gobeil et Joan Wilkins; le groupe compte maintenant 25 membres.

Le 8 décembre, à 7 h. p.m., il y eut réception des dames de la Ligue Féminine Catholique. Mme Alex. Colleaux, de Prince-Albert, présidait cette cérémonie impressionnante. Mme Lucien Gignac fut élue présidente; Mme John Ledoux, vice-présidente et Mme E. Kosolofski, secrétaire. A 8 h., une partie de cartes organisée par la Ligue remportait un grand succès.

Sont revenues de l'hôpital de Prince-Albert: Mmes Blanche Dobel, Delvina Gobeil et Flore Gignac et Mlle Cécile Painchaud.

Baptême

Joseph-Laurent-Julien, fils d'Ubald Gignac et de Flore Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Painchaud, oncle et tante de l'enfant.

Saskatoon

Mariage

Le mariage de Mlle Yvette-Thérèse Paradis, fille de Mme Edouard Paradis, de Saskatoon et Storthoaks, et de M. William A. Tapuska, fils de M. et Mme G. A. Tapuska, de Calgary, a été bénit par le R. P. R. W. Finn, O.S.B., du collège St. Thomas More. Le R. P. J. P. Malloy, O.S.B., était au choeur; Mlle Rachel Chabot, soliste.

La mariée, accompagnée à l'autel par son frère, portait une robe longue de soie blanche sur pout-de-soie. Son voile était retenu par une tiare de perles et de sequins brillants. Elle tenait un bouquet de roses blanches et roses.

La dame d'honneur, Mlle Joan Mitchall, et la fille d'honneur, Mlle Donna White, portaient des robes bleu royal. La petite Joan Tapuska agissait comme bouquetière; le petit Raymond Filling portait les anneaux. Les garçons d'honneur étaient MM. W. Tapuska et A. Nakaska.

A la réception, le R. P. Finn proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée était vêtue d'une robe de laine et d'un manteau de mouton de Perse. Les nouveaux époux résideront à Calgary. Tous deux sont des gradués de l'Université de la Saskatchewan.

Çà et là

Tous regrettent le départ d'une paroissienne très dévouée, Mme Edouard Paradis, qui retourne résider à Storthoaks.

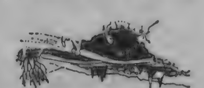
M. et Mme Marcel Simonot, de Prince-Albert, ont visité leurs parents, M. et Mme L. Simonot et leur famille.

Naissances

A M. et Mme Ernest Bourgault est née une fille, Anne-Marie.

A M. et Mme Léonard Cadrain est né un fils.





St-Brieux

Çà et là

Le mercredi 9 décembre, il y eut une partie de Canasta organisée par Mme Emilie Tinevez au profit de la nouvelle salle paroissiale. La partie eut lieu chez Mme Jules Hamonic. Vingt-huit dames et demoiselles étaient présentes. Le prix de présence fut gagné par Mlle Thérèse Carfantan. Il y eut deux tirages. Un tablier, don de Mme Tinevez, fut gagné par Thérèse Sénécal, fillette de M. et Mme Léon Sénécal. Un jeu de verres à eau, offert par les Dames de Ste-Anne, alla à Mme Alphonse Delorme.

Les travaux à la nouvelle salle paroissiale, qui furent commencés il y a un mois, vont bon train, grâce à la coopération des paroissiens.

Une vingtaine de personnes se rendirent à Kinistino, le mercredi 9 décembre, pour un souper organisé par les libéraux.

MM. Louis et Wilfrid Dubé assistèrent aux funérailles de leur belle-soeur et tante, Mme Gérard Dubé, qui eurent lieu à Périgord le mercredi 9 décembre.

M. Raymond Dubé, d'Uno, Man., était en visite chez son père, M. Louis Dubé, le 10 décembre.

Le club des danses carrées a recommencé ses soirées. M. W. McPherson, aidé de sa femme, est le calleur encore cette année.

M. et Mme Arthur Creurer sont les heureux parents d'une fille née le 1er décembre à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Jackfish

Çà et là

Des hommes de North Battleford sont venus installer le système d'eau courante au village.

Plusieurs enfants de l'école sont allés chanter au festival tenu à Meota.

Mme Joseph L'Heureux a suivi des traitements médicaux durant douze jours.

Mme Elphège Carignan est actuellement à l'hôpital où on lui a extrait les dents.

M. et Mme Emile L'Heureux et leurs enfants, Louis et Eliane, ont passé la semaine du 7 décembre chez M. et Mme Denis Esquirol durant le voyage de ces derniers à Edmonton et Calgary.

Storthoaks

Omission

Les personnes qui vinrent de l'extérieur pour assister au mariage Thomas-Gofflot qui eut lieu récemment furent: M. et Mme Wilfrid Robidoux et leur fille, Yvette, M. et Mme J.-B. Labossière et leur fils, Guy, tous de Haywood; M. et Mme Gustave Philippe, de St-Claude; M. et Mme Sandy Burr, de Wauchope; M. et Mme Jules Gofflot et Mme Elisa George, de Bellegarde, ainsi que plusieurs parents de Redvers.

Çà et là

Sincères condoléances à la famille J.-B. Dumaine, à l'occasion du décès de sa mère et grand-mère, Mme A. Dumaine, de St-Adolphe, Man.

Complet rétablissement à Mme Charles Walenski qui est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Regina.

Le dimanche 13 décembre on présenta à la salle paroissiale, des vues animées très instructives et intéressantes.

La première partie de hockey eut lieu le 13 décembre entre Tilston et Storthoaks. Storthoaks remporta la victoire avec un pointage de 9 à 8.

Laflèche

Distribution des prix

Le dimanche 29 novembre, les paroissiens de langue française ont joui d'un beau film présenté à la salle paroissiale par M. l'abbé A. Guénette, de Gravelbourg. Il y eut ensuite distribution des prix de français et de catéchisme. M. le curé remercia, en termes appropriés, tous les élèves et institutrices, pour le beau travail de l'année et les exhorta à continuer. M. Jos.-Ed. Chabot, président du comité paroissial de l'ACFC, adressa la parole pour encourager les paroissiens dans leurs activités françaises. Il promit, au nom du C.P., de beaux prix en argent, qui s'ajouteraient aux prix de l'ACFC, aux deux premiers de l'école qui remporteraient les meilleurs succès dans l'étude du français.

Çà et là

M. Georges Verhelst partait en automobile pour un congé d'une semaine à Vancouver. Il était accompagné de M. et Mme Alb. Parent et leur fils, Edouard.

M. et Mme Ray. Bérubé passèrent quelques jours à Havre, Mon., récemment.

M. et Mme Elie Jablert recevaient leurs enfants, à une veillée-surprise à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage, le 14 novembre. De jolis cadeaux leur furent donnés. Un délicieux goûter termina la soirée.

A l'occasion du 55e anniversaire de mariage de M. et Mme Honoré Dumélie, leurs enfants s'assemblèrent chez M. et Mme Willie Klein (leur fille) pour un somptueux repas préparé en leur honneur. Venait ensuite la distribution de plusieurs cadeaux, témoignage de la joie et de la gratitude de leurs enfants. Etait présente, leur fille, Mme Madeleine Coupal, de Regina.

Voici la liste des membres du club Harwood des 4-H qui ont gagné les premiers prix, lors de la distribution des trophées et prix divers: gerbes, Mlle Claudette Clermont; affiches, Mlle Claudette Clermont; échantillons de grain, Emile Brière; pièce de terre, Ray. Clermont; questionnaire, Ray. Clermont; grain jugé, Ray. Clermont; plus grand nombre de points, Ray. Clermont.

M. et Mme Fortunat, M. et Mme François et M. Ray. Poliquin ont fait un voyage, par avion, d'une dizaine de jours à Miami, Floride.

Mariage

Le 24 novembre, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Lauréanne Jacques, fille de M. et Mme Albert Jacques, de Laflèche, avec M. Walter Peterson, fils de M. et Mme Louis Peterson, de Fir Mountain, Sask.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de nylon blanc en dentelle Chantilly, avec boléro. Elle portait un voile chapel retenu par une couronne en pierres du Rhin. Elle portait un collier et un bracelet en pierres "aurore boréale", cadeau du marié. Elle tenait un bouquet de fleurs rouge cerise.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Doreen Peterson, soeur du marié, et Ivy Gregory. Elles étaient vêtues de robes trois-quarts, rose et bleue, avec accessoires de même nuance.

MM. René Jacques, frère de la mariée, et Hervé Greffard, cousin de la mariée étaient garçons d'honneur.

La mère de la mariée portait un costume bleu marine avec accessoires bleu pâle, et la mère du marié, une robe bleue et accessoires rouille.

Après la cérémonie un délicieux diner fut servi à près de 100 convives. Le soir, il y eut soirée dansante à la salle de la légion.

Parmi les invités l'on remarquait, MM. et Mmes Gaston Jacques, Arthur Jacques, Alex. Bolen, de Gravelbourg, Nap., René et Emile Greffard, de Fir Mountain, Trefflé Brisebois, de Ferland, Réal Gaudreau, de Bateman, et Magloire Bouvier, de Meyronne.

Les nouveaux époux firent un voyage de noces dans le nord de la province. A leur retour ils demeureront sur une ferme à Fir Mountain.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

La fête de l'Immaculée

Comme c'est la coutume, le 8 décembre ne passa pas inaperçu au collège de Gravelbourg. Cette fête patronale des congréganistes fut préparée par une neuvaine suivie avec beaucoup de ferveur.

Le matin du 8 décembre, personnel et étudiants se rendaient à la cathédrale où Son Exc. Mgr A. Decosse célébra la messe pontificale. Les Oblats, dont l'Immaculée est la patronne, assuraient le service de l'autel et le R. P. M. Charest donna un bref, mais émouvant sermon, racontant certains témoignages éloquents de personnes présentes à la proclamation en 1854.

Une fois de plus, on faisait appel à la chorale qui, sous la direction du R. P. P. Plamondon, exécuta la messe de sainte Cécile, de Chérion; Robert Boulanger accompagnait à l'orgue.

La journée se passa rapidement: l'après-midi fut occupé par des parties de gouret. A 5 h., la communauté se réunissait à la chapelle pour le salut du St-Sacrement: la chorale exécuta des pièces en parties et le Père Supérieur lut l'acte de consécration à Marie Immaculée.

Durant la soirée, nous avions le bonheur d'assister à une séance musicale qui fut fort appréciée. Nos dévouées religieuses étaient présentes à la soirée qui fut rehaussée par la présence de notre évêque, Mgr Decosse, et du R. P. Recteur. M. Daniel Creurer agissait comme maître de cérémonies. Après quelques morceaux de fanfare, sous la direction du R. P. A. Piché, la chorale exécuta deux chants, Rosa Mystica et un hymne à sainte Cécile.

Se succédèrent ensuite un trio composé de Guy Lavallée, Guy Richard et Emmanuel Rainville, un solo de basse par E. Rymek, un solo de piano par André Gauthier, un solo de cornet par Robert Wilcox; d'autres solos continuèrent la soirée: violon, accordéon, clarinette, musique à bouche, cornet, accordéon et piano, tous ces morceaux donnés respectivement par Conrad Amyotte, André Goulet, Robert Boulanger, J.-P. Grimard, Claude Allard et André Provencher.

Enfin, un petit orchestre composé de Donald Sirois, Robert Boulanger, D.-P. Lepage, Orville Amyotte, Claude et Gaétan Allard et Robert Béchard vint agrémenter les dernières minutes de cette soirée.

Le Père Supérieur prit ensuite la parole pour remercier les participants, ainsi que les Pères Piché et Plamondon et M. Henri Caron. Mgr Decosse adressa ses félicitations aux élèves pour cette magnifique soirée récréative.

Ainsi se terminait une autre de nos belles fêtes de l'Immaculée Conception.

LA REDACTION.

* * *

La chorale va à Moose Jaw

Depuis plus d'une semaine, le R. P. P. Plamondon fait pratiquer la chorale du collège avec un entrain extraordinaire. C'est donc qu'il y a une occasion spéciale; la fête de l'Immaculée Conception, peut-être? Mais non, le 8 décembre est passé et la chorale est plus active que jamais. Que se passe-t-il?

Il y a deux semaines, notre directeur recevait une invitation spéciale pour le festival des chants de Noël à Moose Jaw. Il faut dire qu'un tel événement n'arrive pas tous les jours et les membres de la chorale sont très enthousiastes. A 4 h. p.m., le 10 décembre, nous voilà en route pour Moose Jaw. Le voyage fut agréable et sans trop d'incidents. Les élèves profitèrent de cette occasion pour commander un bon souper à Moose Jaw. Une demi-heure de repos pour apaiser les estomacs, et le Père Plamondon nous donne les derniers conseils. Tout le monde devait être à l'église St. Andrews pour 8 h. 30.

A 9 h., le festival de chants de Noël débuta. La chorale du collège occupait le numéro cinq sur le programme. Tous les gars sont prêts, mais peut-être un peu nerveux. Notre tour arrive et nous exécutons successivement "Ça bergers" et "Adeste Fideles" à quatre voix égales, sans accompagnement. Les applaudissements de l'auditoire nous laissent deviner que notre chorale est une des meilleures qui se soient présentées. Tous les membres de la chorale, y compris le directeur, sont heureux d'une telle réception.

Le festival terminé, les collégiens se stimulent avec une tasse de café et reprennent le chemin du collège. Dans le coeur de chacun on sent une petite fierté d'avoir si bien représenté son collège.

Cette soirée ne s'est pas accomplie par elle-même. Des remerciements vont premièrement à notre directeur; merci aussi à M. Mel Keffer, de Moose Jaw, pour tout l'encouragement qu'il nous a témoigné. Un remerciement sincère au post CHAB qui a fait une généreuse propagande pour notre chorale. Enfin, nous remercions les autorités du collège de nous avoir permis cette sortie; un grand merci à MM. Longpré, H. Caron, Louis Marchand et H. Léost qui nous ont conduits au festival. Espérons que d'autres occasions se présenteront.

Daniel CREURER,
Arts II.

* * *

Le mercredi 9 décembre 1959
R.I.P.

Qui connait l'avenir? Qui sait si le malheur ne viendra pas soudainement changer votre dernier cri de joie en un sanglot furieux et désespéré. Ce soir, l'un de nos confrères du Québec, Claude Morin, s'amuse au gymnase, il rit encore, quand on l'informe qu'il doit quitter le collège et prendre l'avion pour retourner chez lui: sa mère a été tuée dans un accident de la route et son père est mourant. Cette mère qu'il a embrassée pour la dernière fois avant de venir au collège, cette mère qu'il a laissée pleine de santé et de vie, elle ne sera plus là pour l'accueillir et l'étouffer dans ses bras à son retour: il la trouvera, couchée dans un cercueil, les traits immobiles et la bouche ne s'ouvrant plus pour dire: "Comme je suis heureuse de te revoir!" Ce soir j'ai cru un moment que son coeur allait crever sous la violence des sanglots.

Est-il possible? est-il juste que la mort soit si aveugle, qu'elle frappe sans regarder? Est-il seulement humain qu'un instant fatal lui ait arraché sa mère? Qu'est-il encore besoin de s'embarrasser de vains discours pour affirmer que tout cela est injuste, affreux, inhumain? Mais, devant cette loi de la mort à laquelle nul n'échappe, l'homme reste impuissant; il peut se révolter quelque temps, mais la douleur elle-même sèche avec les larmes, et c'est ce qui rend la mort si cruelle: car elle sait peu à peu faire oublier le mal qu'elle nous a fait. Somme toute, envisagée sous cet aspect, la mort est un non-sens. Seule la foi du chrétien ouvre une telle catastrophe sur l'éternité et sur le bonheur qui nous fera retrouver les disparus qui restent les vrais vivants.

En terminant, je voudrais au nom du collège et en mon nom personnel, offrir à Claude Morin nos très sincères condoléances. Puisse-t-il nous revenir et trouver parmi nous des amis qui l'aideront dans le malheur, qui l'a si durement frappé.

Jean-Pierre DOUTRE,
Arts II.

* * *

Chronique sportive

Le 8 décembre, c'est grande fête au collège et les Pères se rendent à la Palestre de Gravelbourg pour rencontrer le club des élèves, en l'occurence, les Alouettes.

Les cinq joueurs du personnel qui tiennent l'honneur des professeurs sont les RR. PP. G. Labossière, A. Piché et P. Plamondon à l'avant et les RR. PP. R. Châtelain et F. Turgeon à la défense. D'autres élèves complètent l'alignement.

Malgré le manque de pratique évident, les Pères se montrent passablement résistants, car la partie fut assez rude et rapide. Durant la joute, le Père Piché fit une chute sur la glace et se blessa à la figure, mais ce ne fut pas grave et à part ça il a réussi à faire son point avant de tomber: ça enlève toujours un peu de douleur!

Comme les jeunes aiment toujours gagner, les Pères ont concédé la partie aux collégiens au compte de 7-4. Mais ils veulent se reprendre après Noël, parait-il.

Au ballon-panier, Shaunavon vint rencontrer les Alouettes le 4 décembre: le compte final fut de 49-20 pour les collégiens. Les meilleurs compteurs du collège furent Daniel Couture et Léo Pinel.

Depuis un mois on entendait la grosse voix de ténor du Père Turgeon crier: "On ne permet pas les gourets au gymnase". Mais grâce à l'esprit d'initiative du Père Châtelain, nous avons toute une installation pour apprendre à lancer avec précision: c'était tellement original qu'il a fallu faire exception au règlement du Père Turgeon.

Le Père Châtelain installa une toile de tente suspendue à deux échafauds, un filet au centre et des cibles faites de couvercles de seaux de tôle; ces cibles placées aux endroits les plus névralgiques des gardiens de buts voulaient aider les joueurs et leur apprendre la précision des lancers. L'idée est certainement très originale et vous n'êtes pas surpris du tout si je vous dis qu'elle est sortie de la tête de notre dévoué Père Châtelain.

Cyrille GIROUX,
Versification.

RADIO GRAVELBOURG

Vous trouverez ci-après l'horaire de nos émissions de la veille et du jour de Noël. Les changements à la dernière minute sont possibles, mais improbables.

De toute façon, veuillez accorder une attention particulière au "Carnet Mondain" (de 3 h. 15 à 3 h. 30, du lundi au vendredi) pour connaitre les détails des émissions de Noël:

JOUR DE NOEL

7.55—Ouverture, horaire et prévisions	(suite) associations	4.15—Reportages
8.00—Sa Majesté Elizabeth II	11.30—Le monde parle au Canada	5.00—Chansons de Noël
8.30—Les enfants et Noël	12.30—Chantons Noël	5.30—Noël de l'émigré
9.00—Noël pour enfants	2.00—Les adolescents et Noël	6.00—Polyphonie des festivals
9.30—Charles Dickens	2.30—Diplomates étrangers à Ottawa	7.00—Orchestre symphonique
10.00—Carillon de la Tour de la Paix	3.00—Noël des soldats canadiens	8.00—Nouvelles
10.15—Voeux de personnalités	3.30—Psaumes	8.15—Sa Majesté Elizabeth II
10.30—Le réveil rural	3.45—Les directeurs de nos associations (suite)	8.30—Le petit ensemble vocal
10.59—Signal-horaire	4.00—Radio-Journal, la Revue de l'actualité	9.00—Orgue Reboulot
11.00—Radio-Journal		9.30—Les adultes et Noël
11.10—Souhaits des directeurs de nos		10.00—Nouvelles
		10.10—Fin des émissions

VEILLE DE NOEL

3.00—Coeur à coeur	6.02—Nouvelles et marchés	10.00—Résumé des nouvelles du jour
3.15—Troubadours de Noël	6.10—Veillée de Noël (Gravelbourg)	10.10—Chansons de Noël
3.30—Radio-S.-Coeur	6.45—Le chapelet en famille	10.30—Musique du temps des Fêtes
3.45—Tout me sourit	7.00—Convertis du XXe siècle	11.00—Le poète et Noël
4.00—Radio-Journal, la Revue de l'actualité, les nouvelles du sport	7.30—Souhaits et chants de Noël	11.15—Cantiques de Noël
4.30—Le monde du sport	8.00—Radio-Journal	11.30—Musique sacrée
5.00—Le Coin des Tout-petits	8.15—Noël Missionnaire	11.55—La messe de minuit (diffusée de la cathédrale de Gravelbourg)
5.30—Don Quichotte	8.30—Les Nations chantent l'Enfant de la crèche	1.30—Réveillon
5.45—Musique musette et Noël	9.30—L'appel des cloches	2.30—Nouvelles du matin
6.00—L'Angélus		2.40—Fin des émissions

Note: Les émissions de la veille de Noël, jusqu'à 3 h. p.m., seront sauf avertissement contraire, les mêmes que d'habitude. On peut cependant s'attendre à ce que les émissions de la dernière semaine avant Noël, y inclus celles du 24 décembre, reflètent davantage la fête de la Nativité, par des chansons, des textes et de la musique se rapportant à cette grande fête. Nos auditeurs sont invités à écouter régulièrement le "Carnet Mondain", qui entreprendra, dès la semaine prochaine, de les mettre au courant de la teneur de chacune de ces émissions.

Permettez-nous de profiter de la présente pour vous transmettre, sans plus de façon, nos meilleurs voeux de Joyeux Noël, de Bonne et Heureuse Année 1960.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Jean Hardenne s'est rendu récemment à Bellevue pour y enregistrer la deuxième émission des "Voix de chez nous". Même succès qu'à St-Brieux; les gens de Bellevue s'étaient rendus nombreux à la salle paroissiale que M. l'abbé A. Paradis avait eu la gentillesse de mettre à la disposition de Jean. En tout 9 numéros et tous très bien rendus. C'est finalement Mlle Magella Gaudet qui l'emporta par son interprétation de la chanson "Coeur de maman"; chose curieuse, c'est également cette chanson qui valut le premier prix au jeune Daubenfeld à St-Brieux. Donc Mlle Gaudet représentera Bellevue à la soirée finale qui clôturera à Prince-Albert la série des "Voix de chez nous". La troisième émission aura lieu à Prud'homme vers la mi-janvier et Jean demande aux résidants de Prud'homme et des environs de se préparer en conséquence.

L'horaire du réveillon et de Noël subira, encore cette année, de profondes modifications. Voilà pourquoi nous demandons aux auditeurs de bien étudier l'horaire qui parait dans ce journal. Radio-Canada, une fois de plus, a préparé de belles émissions. Comme par les années passées, la messe de minuit que l'on célébrera en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon sera diffusée sur nos ondes.

Le réveillon qui, sur nos ondes, suivra la messe de minuit revêtira cette année un caractère spécial, local, familial; les animateurs de l'émission ne seront autres que M. Charles Papen, gérant du poste, et son épouse.

Les enfants, ces petits êtres qui donnent à la grande fête de Noël sa candeur et son caractère particulier, ne seront pas oubliés; le poste CFNS décorera, le mardi 29 décembre à 2 h., un arbre de Noël à l'intention des petits Canadiens français de Saskatoon et des environs. Les auditeurs ne voudront pas manquer cette émission qui leur permettra d'entendre les réflexions, les réactions des enfants lorsqu'ils se rencontreront dans notre grand studio, lorsqu'ils ouvriront les petits paquets que saint Nicolas aura entasser sous l'arbre.

Le programme de l'arbre de Noël des enfants sera patronné cette année encore par Thurmeir et Horborenko Ltée, compagnie de comptables de Saskatoon.

La direction et le personnel de CFNS souhaitent que cette allégresse, cette gaieté qui se manifestent à l'approche de la fête de la Nativité, soient le partage des auditeurs, non seulement durant le temps des Fêtes, mais durant toute l'année 1960.

VEILLE DE NOEL

8.15—Noël Missionnaire	10.00—Troubadou de Noël	11.55—Messe de minuit
9.00—Les Nations chantent l'Enfant de la crèche	10.30—Contes de Noël	1.30—Réveillon et souhaits
9.30—L'appel des cloches	11.00—Oratorio Messie	3.00—Fin
	11.45—Musique religieuse de Noël	

JOUR DE NOEL

7.50—Lecture de l'horaire et Prière du matin	11.00—Radio-Journal	5.00—Chansons de Noël
8.00—Sa Majesté Elizabeth II	11.10—Souhaits	5.30—Noël de l'émigré
8.30—Les enfants et Noël	11.30—Le monde parle au Canada	6.00—Polyphonie des festivals
9.00—Noël pour enfants	12.30—Souhaits	7.00—Orchestre
9.30—Charles Dickens	2.00—Les adolescents et Noël	8.00—Nouvelles
10.00—Carillon de la Tour de la Paix	2.30—Diplomates étrangers à Ottawa	8.15—Sa Majesté Elizabeth II
10.15—Voeux de personnalités	3.00—Noël des soldats canadiens	8.30—Le petit ensemble vocal
10.30—Le réveil rural	3.30—Souhaits	9.00—Orgue Reboulot
	4.00—Radio-Journal	9.30—Les adultes et Noël
	4.15—Reportages	10.00—Fin des émissions

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

A l'occasion de son 32e anniversaire de prêtrise, le 8 décembre, Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, recevait des mains de la présidente générale, Mme W. Gillingham, lors de leur réunion annuelle, un chèque de $3,150, contribution de toutes les sections de la Ligue des Femmes Catholiques, réunies dans l'auditorium de la cathédrale.

Au cours de cette assemblée, Mme Gillingham remercia toutes les sections pour l'excellent travail accompli lors du bazar paroissial. Elle remercia tout particulièrement Mmes Léo Dansereau et Adonias Gaudet, qui furent en charge du souper à la dinde, et Mme Walter Houle, présidente de la section française, qui avait charge du souper offert aux délégués de l'Association des instituteurs et institutrices en congrès à Prince-Albert.

Un intéressant rapport de la réunion régionale tenue à St-Louis le 24 novembre fut lu par Mme W. Gillingham qui déclara que Mme Lommar, présidente diocésaine, appuyait fortement sur l'importance de la prière pour le retour des catholiques infidèles. Trente-six colis furent recueillis pour les patients de l'hôpital mental et 36 autres pour le sanatorium de Prince-Albert. Un don de $10.00 fut offert pour aider les "Jeannettes" dans leur travail. Des fleurs naturelles, cadeau de la Ligue orneront le maître-autel à Noël. Tous les membres sont priés de prendre part aux exercices des Quarante Heures à la cathédrale.

Mgr J.-A. Boucher exprima sa vive reconnaissance et louangea les membres de la Ligue pour le beau travail accompli au cours de l'année écoulée. Après la réunion, les membres furent invités à une soirée de Noël qui avait comme invité d'honneur Mgr J.-A. Boucher. La section centrale, sous la direction de Mme J. P. Pfieffer, avait charge de convoquer les membres.

A la réunion mensuelle de la section St-Michel, dix-sept membres étaient présents. En l'absence de M. l'abbé J. Coursol, Mme Léo Servatius récita la prière d'usage. Les rapports des différents comités firent part du dévouement que suscitèrent les visites aux hôpitaux et les dons aux diverses organisations.

Après discussions diverses, l'assemblée se termina par un goûter servi par Mmes Hilda Reding et L. Servatius.

Çà et là

A la réunion mensuelle de l'Association de Foyer-Ecole de St-Michel, on décida de régaler les écoliers avant les vacances de Noël. Il y eut discussion au sujet de l'organisation d'une équipe de gouret. A l'issue de l'assemblée, les parents se réunirent pour une agréable soirée.

L'Association de Foyer-Ecole de St-Paul désire annoncer que sa prochaine assemblée aura lieu le 19 janvier.

Le club des couples mariés catholiques a tenu sa réunion régulière récemment, avec une nombreuse assistance. On décida d'organiser une veillée de Noël pour les enfants. La réunion se termina par un goûter servi par Mme Lena Mikaelsson et son comité.



Mlle Paulette Gauthier que l'on voit sur cette photo s'est vu décerner la coupe de meilleure actrice au festival dramatique de l'Unité d'Oxbow. Paulette, fille de M. et Mme Joseph Gauthier, d'Antler, est une élève de l'école de Bellegarde, Saskatchewan. L'école de Bellegarde était la seule école catholique canadienne-française qui concourait contre huit écoles anglaises.

Coderre

Çà et là

Le 8 décembre, les dames de la Ligue Féminine Catholique ont donné leur soirée sociale à la salle Légion. M. l'abbé F. Ducharme, curé, montra d'abord des films qu'il avait pris lors de son voyage en Europe l'an dernier et M. le Dr W. Zaleski, directeur de la clinique pour les enfants retardataires à Moose Jaw, vint donner une conférence sur la santé mentale de ces enfants. La soirée se termina par des chants à l'unisson et un délicieux souper à la dinde. Près de cinquante personnes se rendirent à cette soirée très intéressante.

MM. et Mmes Albert Parent et leur fils, Edouard, Louis Dumaine et Gérard Lizée, de Gravelbourg, étaient en visite chez Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent, dernièrement.

Mme F. Loiselle et sa fillette, de Regina, étaient de passage au presbytère.

M. et Mme Edgar Brin rendaient visite à leur mère et belle-mère, Mme Rosilda Brin.

M. Yvon Tétreault, nouvel agent, est arrivé avec sa famille prendre charge de la gare du Pacifique Canadien.

M. et Mme Jean Corrobourg sont partis pour un voyage d'une quinzaine de jours à Miami, Floride.

M. et Mme J. Campbell, de Swift Current, sont venus voir leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Gaucher.

Penticton, C.-B.

M. et Mme Régis Bert attendent la visite de leur fils Paul, étudiant à l'université de Saskatoon.

Mme Hugo Dumont, convalescente, est allée passer quelques jours chez ses filles à Spokane.

Vu la retraite, prêchée par le R. P. John Hennessy, S.J., trois messes étaient célébrées chaque jour.

Lettre de Noël

Chère Cavia Hokoa,

Dans une semaine, nous célébrerons la grande fête de Noël. Pour plusieurs, cette fête pourra peut-être ressembler à une journée de plaisir durant laquelle on échange des cadeaux, on mange, boit et danse. Naturellement, cela n'est pas mal, mais il ne faut pas oublier que c'est le jour où notre Sauveur est né.

Il y a presque deux mille ans de cela. C'était à Bethléem. Le roi voulait savoir combien il y avait de personnes dans son pays. Tous, hommes, femmes et enfants, devaient aller s'enregistrer à la ville de leur naissance. Puisque Joseph était un descendant de David, il devrait se rendre à Bethléem. Là, notre Sauveur est né, dans une étable sombre et humide.

Maintenant, à la messe de minuit, cela est renouvelé. On fait comme les bergers, on vient devant la crèche, on prie l'Enfant-Jésus et on lui demande de bénir nos parents, nos amis, nos missionnaires, comme le tien, et tout le monde. Comme le petit Jésus fut un enfant comme toi et moi, il est facile de lui parler. Il comprend tout.

Aurevoir, Cavia, et va voir le petit Jésus dans sa crèche à Noël. Cela lui fera tant plaisir.

Une petite amie,

Carol BOUCHER,
Grade VI,
Prud'homme, Sask.

Dumas

Çà et là

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, rendirent visite à M. et Mme André Baudu, de Vandura.

Etaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet, M. Alfred Martin et son neveu, Alphonse Bissonnette, de Biggar, Mme Georgette Lemoine, sa fille Denise,sa petite-fille, Linda, Mme Rosa DeSabrell et M. Léon Guerin, de Wawota.

M. Artistide Dumont, de Regina, et sa soeur, Annie, de Moose-Jaw, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme O. Legault.

Mme A. Boulet est allée visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Theriault, de Mutrie.

Mlle Fernande Blaise a acheté le restaurant de M. Sam Jones, à Wawota, et en prendra possession le 1er janvier.

Malades

Mme M. L. Rollin fut patiente pendant trois semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et M. Tony Reit a subi une opération au même hôpital.

North Battleford

Assemblée de l'APM

Le dimanche 6 décembre avait lieu l'assemblée mensuelle de l'APM suivie d'un programme par les enfants de l'école, préparé par les Soeurs de l'Enfant-Jésus. Il y eut récitations et chansons françaises. Même les petits étudiants de langue anglaise chantèrent "Alouette" et "Frère Jacques". Wayne et Darrell Schreiber dansèrent deux morceaux. Le programme fut suivi de la distribution des prix et d'un café pour les adultes et de tire, sucre à la crème et bonbons pour les enfants.

Nos sincères condoléances à M. Roland Marcotte qui eut la douleur de perdre sa mère, Mme Ernest Marcotte, le dimanche 6 décembre. Sincères condoléances aussi à M. Maurice Dumonceaux qui perdit son père, M. J.-B. Dumonceaux lors d'un accident au mois de novembre.

Çà et là

Mme Françoise Parent et M. Marcel Parent firent un séjour à Edmonton, chez Mmes Turcotte, Conway et M. Albert Parent.

M. René Abigrall, de Bounty, était en visite chez ses soeurs, Mmes Parent, Garand et St-Jean, récemment.

M. et Mme Georges Deslauriers ont passé la fin de semaine à White Bear, chez M. et Mme Paul Landry et leur famille.

Mme P. Garand, accompagnée de Mmes L. Landry et St-Jean est allée à Leask, célébrer le 91e anniversaire de naissance de Mme P. Garand, mère, le 28 novembre.

Mme P. Garand, Mlle Laurette Garand et M. et Mme G. Deslauriers sont allés à Prince-Albert, visiter MM. et Mmes J. Lafleur et Paul Garand, fille et fils de Mme P. Garand.

Mme A. Robert, de Leask, est venue passer quelque temps chez Mmes Pierre Garand et B. Prince.

Nos félicitations à M. et Mme Adélard Parent à l'occasion de la naissance d'un fils, le samedi 12 décembre.

M. Hippolyte Martel, pionnier de Montmartre est décédé

MONTMARTRE — M. Hippolyte Martel, pionnier de Montmartre, âgé de 69 ans et 10 mois, rendit son âme à Dieu à l'hôpital de Montmartre, le mardi 8 décembre, après une courte maladie.

M. Martel était natif de la paroisse de St-Jean-Deschaillons, P.Q., en 1890. Il arriva à Montmartre en 1904. Il se maria en 1912 et, en 1915, il s'établit sur une ferme. Il déménagea au village en 1949 et y demeura jusqu'à sa mort.

M. Martel fut un membre actif comme syndic et commissaire d'école.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Philippe et Léo, trois filles, Exilda (Mme Maurice Dedecker), Yvonne (Mme Léo Brière) et Cécile (Mme Arthur Laverdière), tous de Montmartre; une soeur, Mme Anna Baron, de Virginia, Minn., et plusieurs petits-enfants. Une fille le précéda dans la tombe.

Les funérailles eurent lieu le 11 décembre en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre. M. l'abbé J.-A. Foisy officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Martial Beaudin, Octave Thériault, Ovide Robert, Willie Sauvé, Hubert Mouly et Engelbert Coupal.

M. l'abbé Léon Savoie, de Wolseley, assistait au choeur. On remarquait dans l'assistance Mme Anna Baron, de Virginia, Minn., Mme Alma Bellefeuille, de Little Falls, Minn., Mme Fry, de Brandon, Man., Mlles Claire Martel et Madeleine Dedecker, de Regina, et Laurette Dedecker, de Lethbridge, Alta, MM. Maxmillien et Adélard Laverdière et Edward Couchuyt, de Wolseley, et M. et Mme Antoine Ecarnot, de Sintaluta.

Va-et-vient

Mme Alex. Boulet, de Dumas, Sask., a rendu visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Thériault, de Mutrie, Sask., et à M. et Mme Damien Perron.

Ferland

M. l'abbé J. Bernier, curé, est allé célébrée la messe et donner un sermon sur l'ACFC à Lisieux, Sask. M. l'abbé L. Poulin, curé de Lisieux, le remplaçait ici.

Dimanche dernier eut lieu la réception de six nouvelles guides par M. l'abbé G. Couture, de Gravelbourg, aumônier diocésain. Après la cérémonie, il y eut bénédiction du St-Sacrement par le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg. Mme Pitet, commissaire, Mlles Cécile Moquin, cheftaine des guides, et Cécile Lemire, cheftaine des Jeannettes, de Gravelbourg, étaient présentes à la cérémonie. Ensuite, on se rendit à la salle des Chevaliers de Colomb où M. l'abbé Bernier montra des vues fixes sur les activitées de la paroisse et autres. Un bon goûter clôtura la soirée.

MM. les abbés D. Dugas et G. Couture, curé et chancelier de Gravelbourg, étaient en visite au presbytère dernièrement.

Mme Charles Préfontaine, de St-François, Man., et M. Maxime Bouvier, de Toronto, Ont., sont venus visiter leur frère, Honoré, dangereusement malade à l'hôpital de Kincaid. Ils ont aussi visité les familles Bouffard, Fournier et Brisebois.

M. Viateur Chabot, qui passe l'hiver à Regina, était en visite dans sa famille la semaine dernière.

M. et Mme Collins et leur fils, de St-Victor, et Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Antonio Chabot, la semaine dernière.

M. et Mme Alcide Desharnais et leur fils, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Gérard Desharnais; Mme C. Douville, de Ponteix, chez M. et Mme Medelge Chabot; M. et Mme P. Larose, de Ponteix, chez les familles R. Chabot et Adrien Larose; Mme C. Hamel et Donat, de Frenchville, chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. l'abbé L. Poulin, de Lisieux, a visité M. et Mme Lucien Beaudoin lors de son passage à Ferland.

Malades

Mme Georges Lacosse est hospitalisée à Regina, Mme Robert Chabot et sa fillette, Jeanne, à Mankota, M. Victor Clermont et M. Adrien Brisebois à Gravelbourg.

Radville

Çà et là

Le 1er décembre, la cour à bois appartenant à. Maurice McHirath, de père en fils depuis 1912, a changé de propriétaire. C'est désormais le "North America Citizens" qui la possède. M. McHirath a acheté le magasin de fer de M. Watsons.

M. et Mme Norman Martin et leur fille, Irène, de Cedoux, et M. et Mme Philippe Moon, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme R. Martin. M. Martin, qui avait passé deux mois à l'hôpital, est aujourd'hui complètement guéri.

Le bingo organisé par les Chevaliers de Colomb, le 5 décembre, n'a pas eu le succès des années précédentes. Les heureux gagnants furent M. Donna Creusot ($100.00), M. Patrick Evans ($25.00), M. Allan Doege, de Hardy, Mme T. Randles, Mme Forand et M. Howard Olson (chacun $10.00). Le prix d'entrée fut gagné par M. George Zimmerman, de Regina.

Le 1er décembre, la compagnie Canadien National a supprimé les trains de voyageurs entre Weyburn et Radville: trois trains de marchandises seulement font le trajet chaque semaine entre ces deux villages.

La semaine dernière, M. Henri Benety, de Souris Valley, a conduit M. et Mme Amans Viguie à Regina. Ces derniers se sont ensuite rendus à Brandon pour affaires.

Mlle Jeannine Thermueir, de Saskatoon, est arrivée pour passer ses vacances de Noël avec ses parents, M. et Mme M. Thermueir.

Noël chez Petit Pierre

Moitié sautillant, moitié courant dans la neige molle comme un moëlleux berceau d'enfant, petit Pierre se hâtait afin d'arriver chez lui car avec ses pauvres habits usés et raccommodés, ses bottes percées par l'usure, le froid et la neige ne lui étaient pas agréables, puis la bise cinglait.

Chez lui; une pauvre mansarde où le foyer éteint, faute de combustible, ne jetait pas une étincelle de lumière, pas même la moindre sensation de chaleur. L'enfant grelotta sous ses haillons. Sur la table se trouvait un morceau de pain bien sec, et bien dur, pas du tout appétissant, néammoins il le mangea avidement car il avait une faim dévorante.

Demain serait la grande fête de Noël. Pierre était fort triste, car il savait bien que cette année il n'y aurait pas de belle dinde ni de bonbons comme les années précédentes. Il imaginait trop clairement le visage attristé des petits frères et des petites soeurs lorsqu'ils trouveraient leurs bas de Noël vides. "Que faire?" se demanda-t-il, "que faire?" Longtemps, il demeura songeur, oubliant sa faim et tenant toujours le crouton sec dans ses doigts.

Dans le silence de la nuit lorsque toute la famille dormait d'un plein sommeil, Pierre glissa furtivement de son lit dur, s'habilla sans bruit, se perdit dans la noirceur de la nuit glacée. Il se faufila à la chapelle du village. Là, il demeura longtemps en prière et, fatigué, finit par s'endormir. Tout à coup il sentit quelque chose le bousculer; sursautant, il ouvrit ses grands yeux noirs qui rencontrèrent ceux de M. le curé le regardant avec une tendresse inexprimable.

— Que fais-tu là, mon enfant, à cette heure-ci, demanda le prêtre?

— Oh Monsieur le curé, répondit Pierre, un peu confus, je suis venu prier le petit Jésus pour qu'il n'oublie pas de venir chez nous à Noël, car mon père est malade et n'a pas les moyens d'acheter une dinde et des bonbons pour mes petits frères et mes petites soeurs.

— Viens, invita l'homme de Dieu, viens avec moi.

Il conduisit l'enfant au presbytère et le fit asseoir, puis s'absentant un long moment, il revint avec un gros paquet.

— Tiens, dit-il, voici une dinde, des friandises qu'il remit dans les bras du garçonnet qui n'y comprenait plus rien.

— Oh, mais, reprit Pierre, que vont dire mes parents?

— N'importe, ce qu'ils diront. Amène-moi chez vous, et puisque ton père n'est pas assez bien pour venir à la messe je vais lui apporter la Sainte Communion.

Main dans la main, le bon vieux curé et petit Pierre plus joyeux qu'il ne l'avait jamais été prirent le sentier conduisant au logis de Pierre.

La prière fervente de Pierre avait été exaucée. Noël, cette année, comme les autres années, serait une belle fête de bonheur. Aussi son brave petit coeur se gonflait de reconnaissance.

Thérèse BLEROT,
Grade X,
Domrémy, Sask.

LA BOÎTE MYSTÉRIEUSE

Dehors, la neige tombe par gros flocons blancs, les cieux étincellent de mille étoiles scintillantes et la lune envoie sa clarté à la terre. Les arbres et leurs feuilles, les toits des maisons, les trottoirs sont tous couverts de neige blanche qui brille comme de petits diamants. Toute la nature est gaie et calme.

C'est le 24 décembre, veille de Noël, 1945, dans un village du Manitoba. M. et Mme Johnson et leurs enfants, Lucille, jeune fille âgée de quinze ans, et Paul, jeune garçon âgé de neuf ans, s'empressent à décorer le sapin qui se tient debout près de la fenêtre. Ils n'oublient pas de mettre la crèche avec Jésus couché sur la douce paille. Soudainement ils entendent un bruit à la porte. Lucille se hâte de répondre. A sa surprise, elle aperçoit un homme portant un énorme colis où est écrit "Pour Paul, ne pas ouvrir avant le 25 décembre". Bien gentiment Lucille remercie l'homme et dépose le paquet près du sapin. Paul se demande bien ce qui pourrait se trouver dans cette boite. Elle est trop petite pour une bicyclette et pour des patins. Ah! quel mystère! "Sois patient, Ti-Paul, dit Lucille, tu verras assez tôt". Tout en se préparant pour se rendre à la petite église du village, Paul ne peut s'empêcher à songer à ce que pourrait contenir cette immense boite. "Allons vite les enfants, dit Mme Johnson, la messe de minuit va commencer bientôt".

La messe terminée, la famille Johnson pressent le pas pour se rendre à son doux foyer chaud et plaisant. Arrivée, la famille Johnson, fatiguée, monte se coucher. Le lendemain, Paul se lève de bonne heure, mais Lucille, M. et Mme Johnson restent couchés. Paul court vers le sapin et regarde ce paquet d'un air impatient. Soudainement, Ti-Paul entend un petit bruit à la porte. Il va répondre et aperçoit un petit garçon plus jeune que lui, vêtu d'habits déchirés et de souliers tout percés. Ti-Paul l'invite à entrer pour se réchauffer. Il le fait asseoir près du feu et lui offre un verre de lait et des biscuits. Tout en mangeant, Ti-Paul lui pose des questions. Quand il lui demande ce qu'il avait pour Noël, de grosses larmes coulent sur ses joues roses et Ti-Paul comprend sans hésiter. Il se lève, va vers le sapin, se penche et prend le paquet qu'il désirait tellement avoir et le donne au petit garçon. Celui-ci était tellement content qu'il sauta au cou de Paul et l'embrassa. Il lui dit un gros merci et courut vite chez lui. Paul ressentit un drôle de sentiment. C'était un gros sacrifice qu'il venait de faire. Quelle joie d'avoir fait plaisir à quelqu'un. Il raconta cela à ses parents. M. et Mme Johnson étaient très fiers de leur petit garçon. Jamais Ti-Paul ne put savoir ce qui se trouvait dans cette boite. Mais, il était certain qu'il avait fait plaisir, non seulement au petit garçon, mais à Jésus, en cette belle journée de Noël.

Rachelle PELLAND,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.



Q. — Que pourrais-je bien faire pour me guérir d'une timidité qui me paralyse lorsque je suis avec d'autres personnes que les membres de ma famille, ou qui me pousse à dire et à faire des choses que je ne rêverais jamais de faire dans mon état normal? Je ne suis pourtant plus une enfant, j'aurai bientôt atteint ma majorité. J'ai eu l'avantage de recevoir une bonne éducation et, sans être belle, je suis assez bien de ma personne. Un conseil serait grandement apprécié. — MALHEUREUSE.

R. — La timidité se guérit, ou du moins diminue généralement avec l'âge et au contact des gens avec qui on travaille, et ceux du milieu social où l'on évolue. Je ne connais pas de recette pour vous guérir subitement, car la timidité peut avoir plusieurs causes: elle peut provenir du tempérament ou du caractère, du milieu où la personne qui est affligée, a été élevée, du manque de confiance en soi, d'une trop grande émotivité qui peut aller jusqu'au manque d'équilibre, d'un trop grand souci de la perfection et enfin, assez souvent, de l'orgueil.

Cherchez à analyser vous-même cette cause chez vous. Vous pourrez ensuite chercher à vous corriger. Chaque jour, à votre atelier ou à votre bureau, efforcez-vous de dire quelques paroles aimables à une de vos compagnes. Posez des questions discrètes aux personnes que vous connaissez lorsque vous les rencontrerez. Demandez un renseignement à un agent de police, même si vous n'en avez pas besoin. Cessez de ne penser qu'à vous-même, intéressez-vous réellement aux autres. Si vous faites quelques gaffes de temps à autres, ne vous en faites pas. Dites-vous bien (à votre petit orgueil surtout) que vous n'êtes pas un assez grand personnage pour que les gens vous remarquent. Avec vos compagnes et vos compagnons de travail, il vous sera de plus en plus facile de causer, si vous commencez d'abord par le sujet que vous comprenez le mieux et auquel vous portez tous un intérêt: ce même travail. Cela ne viendra pas tout d'un coup, mais vous verrez que vous ne tarderez pas à trouver d'autres sujets qui finiront pas vous intéresser, si vous écoutez parler les autres et les encouragez en demandant quelques questions qui prouveront que vous tenez à vous renseigner. Si vous ne réussissez pas, malgré toute votre bonne volonté, consultez votre médecin de famille. Votre cas peut relever d'un trouble du système nerveux et, en ce cas, seule une autorité compétente pourrait vous aider. Persévérez. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — J'ai une amie que je pourrais qualifier de "sainte nitouche". Elle ne ferait pas ceci, ni cela, mais . . . quand nous rencontrons des jeunes garçons, elle me fait honte par ses paroles et ses allures osées. Je ne suis pourtant pas de celles qui se scandalisent pour des riens. Je suis sérieuse à mes heures, mais j'aime beaucoup à m'amuser honnêtement. J'ai de bons amis des deux sexes, mais elle se plaint toujours qu'elle n'en a pas. Nous avons toutes deux vingt ans. Pouvez-vous m'expliquer sont attitude? Merci. — NI SAINTE, NI NITOUCHE.

R. — Votre lettre peut se rapporter un peu à la précédente, en temps que c'est souvent la timidité qui fait faire des sottises aux personnes qui en sont affligées. Sa conduite peut aussi avoir une autre cause: l'idée que ces allures et ce genre de conversation plaisent aux garçons et qu'elle se fera admirer en agissant de cette façon. Malheureusement, elle fait fausse route. Si elle se montrait naturelle et gai, tout en restant discrète, elle réussirait mieux auprès de ceux qui sont gentils et bien élevés et risquerait moins de se faire "prendre" par ceux qui ne le sont pas. Puisque vous êtes son amie, essayez de la conseiller.

* * *

Q. — La femme de mon patron se montre toujours très aimable pour moi et j'aimerais lui offrir quelque chose à l'occasion des Fêtes. J'ai dû manquer plus d'une semaine de travail pour cause de maladie dans ma famille et mon patron m'a versé mon salaire quand même. Il me semble que je lui ferais plaisir en offrant un petit cadeau à sa femme. Pourriez-vous me suggérer quelque chose et en même temps me dire si ce geste de ma part serait convenable. Merci. — STENO.

R. — Votre geste serait très convenable et je vous félicite de vouloir le faire. Vous pourriez envoyer des fleurs, des bonbons, un livre bien choisi, du parfum ou de beaux mouchoirs à cette dame qui sera certainement touchée par votre délicate attention. Votre patron appréciera aussi votre gentillesse envers sa femme. Souvent, de nos jours, les employés s'attendent à tout recevoir de leurs patrons, sans vouloir donner, en retour, même leur juste mesure. Il est bon de constater qu'il reste encore des personnes reconnaissantes.

LOUISE.

Lettre de Noël

Cher petit Esquimau,

Petit Esquimau sais-tu l'histoire de Noël? Je vais te la raconter. C'était une nuit très calme. Il y avait des bergers dans les champs. Quelques-uns jouaient de la flute, d'autres parlaient.

Tout à coup les anges commencèrent à chanter "gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Les bergers avaient peur mais l'ange leur dit: "N'ayez pas peur, le Sauveur est né."

Les bergers prirent alors les plus beaux de leurs moutons et allèrent trouver le Seigneur à Bethléem dans une pauvre crèche. Ils lui donnèrent leurs moutons.

Jésus est né dans une étable pour souffrir pour nous sauver.

Une amie,

Vera NOVAK,
Grade W,
St-Pierre, Man.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée du 10 décembre, nous votions une somme de $25.00 en faveur de la Ligue du Sacré-Coeur. Cette organisation locale de la paroisse du Sacré-Coeur s'occupera de procurer quelques douceurs au temps des Fêtes aux gens moins fortunés de la paroisse. A la question du Grand Chevalier, question répétée à chaque assemblée: "Connaissez-vous un membre Chevalier qui serait dans la détresse?" Nous pouvons répondre qu'aucun de ce cas n'a été porté à notre attention dernièrement. S'il y en avait parfois, soit à la ville ou au dehors, ce serait un devoir de nous le faire savoir. Les résultats seront prompts et discrets.

On nous fit rapport également de l'ouverture officielle de l'aile St-Amant du sanatorium de St-Boniface. Cette aile dévouée aux petits infortunés a été dotée par les Chevaliers de la province et pourra continuer en ce magnifique local l'oeuvre initiée par sa dévouée et unique fondatrice, Mme Béatrice St-Amant.

Après l'assemblée eut lieu une grave polémique sur la signification exacte de "part de Jos." et "part à Jos". Un loustic prétendit qu'en traversant la rivière, cette part s'étend "d'une rive à l'autre", mais soyez assurés que le choix des prépositions n'y fait pas grand-chose. C'est Jos. qui bénéficiera de la tondaison des moutons "volontaires".

Joyeux Noël

Nous en profitons pour souhaiter à tous un Saint et Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours.

Réception de l'an

Soyez-y à ce joyeux rassemblement. Au premier de l'an donc en votre local de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

BISTOURI.

FROU-FROU OSE . . .

z-z-z-z . . . elle pirouette, elle zigzague, elle fait des tourniquettes sans cesser sa monotone chansonnette. Puis, tout-à-coup, elle s'arrête devant une mignonne étoile, toute scintillante, toute brillante. Elle contemple la silhouette que lui renvoie la surface glacée. "C'est presque parfait, un accroche-coeur à replacer et voilà!" Mademoiselle Frou-Frou hèle un flocon de neige et s'y installe confortablement tout en marmottant: "Maintenant pour ma prochaine victime . . ."

Le flocon de neige file à toute allure. Madame la Lune est plus éveillée que jamais en ce soir de Noël. Un sourire merveilleux anime son vieux visage, un visage qui reflète toute la splendeur, toute la jóie de cette nuit de mystère. Les étoiles, dans leur coussin bleu, souhaitent bon voyage à leur compagne en clignant de l'oeil et en agitant plus qu'à l'ordinaire leurs pointes fines et luisantes. Les nuages ouateux glissent doucement pour laisser passage au flocon si pressé. Dans la brise légère, l'on entend le doux battement des ailes d'un oiseau retardataire rentrant au gîte familial.

Le chuchotement des sapins annonce que la terre est proche . . . Le flocon de neige dépose délicatement sa passagère sur un toit et s'envole aussitôt. Frou-Frou demeure debout quelques instants, incertaine . . . elle tend l'oreille. Des sons d'une douce mélodie intriguent Frou-Frou.

Bientôt, la curiosité triomphe de la crainte. Quelques coups d'aile et voici Frou-Frou le nez dans la fenêtre: "Tiens, tiens, une étable . . . curieux . . . que fait ici cette belle dame? C'est elle, sans doute, qui possède la merveilleuse voix . . ." Un mince voile bleu jette une ombre légère sur un visage que l'on devine ravissant. Tout près d'elle, une pauvre crèche, couverte d'une paille blonde. Un poupon tout rose dort paisiblement dans ses langes blancs. Frou-Frou comprend maintenant. Elle avait entendu les étoiles annonçant la décision de Dieu le Père envoyant son fils sur la terre. "Bien oui," se dit Frou-Frou, "c'est l'Enfant-Jésus!"

Après un moment de recueillement, une lueur de malice apparait dans les yeux noirs de Frou-Frou. Aussitôt, elle se glisse dans une fente, se dirige vers la crèche. Elle contemple un moment le spectacle. Que ce soit le p'tit Jésus ou non, Frou-Frou ne peut résister à la tentation. Elle se met à l'oeuvre . . . z-z-z dans une oreille . . . z-z-z dans l'autre. Elle se dépose sur le mignon nez rose, le "chatouille" avec ses pattes, puis vole étourdiment et atterrit sur la main potelée. Tout à coup, les yeux s'ouvrent tout grand, deux prunelles bleues pétillent de joie, un rire joyeux déboule en petites cascades. Jésus est réveillé. Frou-Frou a réussi. Le bambin aperçoit la petite mouche. Alors il la regarde droit dans les yeux et . . . "Veux-tu me faire plaisir? Va agacer le boeuf un moment. Réveille-le comme tu le pourras, mais au plus vite. Il ne me réchauffe pas trop trop, endormi comme ça. Va, hein? -

Docilement, Frou-Frou acquiesce au désir de son jeune maître . . .

Paulette MULAIRE,
grade XII,
St-Pierre Centre.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 37

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

TELEVISEUR-RADIO — M. Marcel Jullie reprend le service à 23, Baie Jubinville, Parc Windsor, St-Boniface. Signalez: ALpine 3-4402. 37-450-38C.

JE SUIS UNE DAME RESPONSABLE qui garderais, CHEZ NOUS, petite fille de 3 à 5 ans, pendant que la maman travaille. Signalez: CEdar 3-4546. 33-420-37C.

FERIONS TRAVAIL DE NETTOYAGE de bureaux à St-Boniface ou Winnipeg. Prix modérés. Signale: CEdar 3-2164. 36-441-TF

REALISEZ VOS AMBITIONS EN 1960. Devenez votre propre patron, faites de l'argent, servez clientèle établie dans votre voisinage, vendez produits connus et garantis, $50 à $75 par semaine si vous êtes agressif. Conditions et catalogue sur demande. Familex, Dépt. T-F, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE
Compositeur bilingue pour prendre charge de travaux de ville et journal hebdomadaire. Position stable garantie de 40 à 44 heures par semaine. Salaire d'union avec bénéfices d'hospitalisation et de médecin. Emploi immédiat. S'adresser en donnant références, si possible, et expérience au Gérant, Imprimerie La Survivance, 10,010, 109e Rue, Edmonton, Alta, ou téléphoner à nos frais: GA 2-4702 (M. J. Baril). 34-411-TF

LE DR DU CHARME, chiropraticien, désire aviser sa clientèle qu'il sera absent de ses bureaux du 23 décembre au 24 janvier prochains. 37-451-37C.

ON DEMANDE A LOUER à St-Boniface, près école Provencher. Logis ou maison: 5 pièces. Pour 1er janvier. Signalez: CEdar 3-2711. 37-446-37C.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis non-meublé: 3 pièces. 36-440-38C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue La Vérendrye. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Conviendrait à une ou deux personnes. Signalez: WHitehall 3-8910. 36-442-37C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. 1er étage. Entrée privée. Chauffage: huile. Près autobus. Loyer: $75. Libre: 15 décembre. Signalez: CHapel 7-2620 ou WHitehall 3-9294. 36-437-TF

A LOUER — St-Boniface, 194, rue Despins. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. 1er étage. Libre: 1er janvier. Signalez: WHitehall 3-2186. 37-458-37P.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre immédiatement. Signalez: CHapel 7-5872. 37-457-37C.

A LOUER — Chemin Ste-Marie, St-Vital. Logis meublé: 2 pièces, plus cuisinette. Près autobus. Conviendrait à couple qui travaille. Libre. Signalez: CHapel 7-9045. 37-456-37C.

A LOUER — St-Bonfiace. Près hôpital. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre immédiatement. Signalez: CEdar 3-2194. 37-454-37C.

A LOUER — 1er janvier. 5 milles du pont Norwood, sur chemin Dugald. Logis complètement privé: 6 pièces. Chauffé. Eau chaude et froide, électricité. Jardin. Enfants bienvenus. $65. Signalez: CAstle 2-4289. 37-452-37C.

A LOUER — Norwood. Joli logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur. Pour deux filles tranquilles qui travaillent. Signalez: CHapel 7-6082. 37-445-38C.

A LOUER — 426, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. $30 par mois. Signalez: WHitehall 2-3891, le soir WHitehall 3-8254. 37-460-TF

A LOUER — Chambre meublée. Facilités de cuisine. Très propre. Foyer respectable. Près magasins et autobus. S'adresser à appt. 1, 233, rue Bertrand. Signalez: CHapel 7-5636. 37-459-37C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface. Maison de 5 pièces. Signalez: CEdar 3-1222. 37-449-37C.

A VENDRE OU A LOUER — Près Lorette. Près école et église. 2 maisons. Une ayant eau chaude et froide, chauffage automatique "stoker" à air forcé, sur terrain de 35 acres environ. Possession immédiate. S'adresser à Jos. Grossman, Lorette. Téléphone: 328. 35-422-36C.

A VENDRE — Salle de billard et comptoir-restaurant. Bonne occasion pour barbier. Pas d'opposition. S'adresser à Théodore Byrialsen, St-Claude, Man. 37-447-39P.

A VENDRE — Automobile "Dodge" 1960. Sedan. Neuve. Gagnée à une loterie. Meilleure offre. Signalez: CHapel 7-2379. 37-453-37C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex très chaud et propre. Belle location. Libre: 1er février. Signalez: CHapel 7-7151. 37-455-37C.

A VENDRE — 150, rue Horace, Norwood. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Planchers: bois dur. Toilette à la cave. Garage double. Près églises, écoles et magasins. Bon état. Nouvellement décorée. 36-433-37C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'Unité scolaire no 4 de Willow-Bunch, pour l'école de 16 classes de Willow-Bunch, un professeur possédant, de préférence le certificat Professionnel, mais pas moins que le certificat Standard. Enseignera les mathématiques ou la science, ou d'autres sujets, selon les arrangements faits avec le principal. Catholique bilingue de préférence, mais pas essentiellement. Commencerait le 4 janvier ou aussitôt que possible. Salaire: classe II à classe V, $3,000 à $6,600 selon certificat et expérience. Les candidats devront donner, par écrit tous les détails, ainsi que le nom de leur dernier directeur a: **M. E. R. Leigh, sec.-trés., Rockglen, Sask.** 37-448-38C.

PETITE NOTE

Mme A. Putney et Mme A. Miller remercient les amis, les anciens associés en affaires de M. Pierre Simonot pour leur assistance aux funérailles, leurs témoignages de sympathies, les magnifiques fleurs offertes à l'occasion de la perte de notre ami à tous: Pierre Simonot.

L'ordre est la coordination du moyen au but, des parties au tout, du tout à la destination, de l'action, au devoir, de l'ouvrage au modèle, de la récompense au mérite. — J. JOUBERT.

Au Sacré-Coeur

Arbre de Noël

Le dépouillement de l'arbre de Noël fut un véritable événement pour les enfants de la paroisse. Dimanche dernier, la salle Guertin était grouillante d'enfants accompagnés de leur parents. M. Roland Roy ouvrit le programme en annonçant aux enfants qu'ils recevront leurs cadeaux cette année non pas du vulgaire Père Noël, ni de saint Nicolas, mais de trois papas qui les donneront au nom du petit Jésus. Puis il présenta le R. P. C. Lafrenière, curé, qui fit ressortir en quelques mots bien appropriés le sens spirituel de la fête.

Les enfants, sous la direction de Soeur Josaphat, chantèrent alors des chants de Noël, rendirent des morceaux de piano, d'accordéon et de violon. Violon: Lorraine Fontaine; piano: Paul et Michel Gauthier, Judith et Charles Pazdor; accordéon-piano: Eliette Labossière, Diane Paul et Diane Berger. Enfin les trois papas, MM. Josaphat Gauthier, Donald Davignon et Edmond Pazdor, distribuèrent les sacs de Noël aux enfants. Ils les donnèrent au nom du petit Jésus.

Félicitations et remerciements aux Dames de Ste-Anne, à Mme Koryluk en charge du Comité de l'Arbre de Noël, pour avoir organisé cette belle fête et pour avoir voulu redonner au petit Jésus la place que lui avait enlevé le Père Noël. Sincères remerciements aux organisateurs qui ont appuyé les Dames de Ste-Anne par leurs dons: Société St-Jean-Baptiste, Club Lydia, Club du Sacré-Coeur et les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher.

Dimanche prochain, le 20 décembre, aura lieu le dépouillement de l'arbre de Noël pour tous les enfants qui viennent au cours de catéchisme le dimanche, à la paroisse du Sacré-Coeur. Il y aura quelques chants présentés par les élèves et une petite pièce de Noël préparé par les enfants du catéchisme. Tous les parents sont cordialement invités.

Chevaliers de Colomb

La chronique du Conseil Provencher parait cette semaine en page 15.



L'URSS posséderait 6 sous-marins "A"

HONOLULU — D'après le "Honolulu Advertiser", la Russie dispose de six sous-marins atomiques, trois dans l'Atlantique et trois dans le Pacifique.

Se référant à "une source militaire digne de foi", ce journal a publié qu'il ne fait pas de doute que des submersibles nucléaires évoluent dans le Pacifique.

MAGAZINE PARLANT

TOKYO — Un "magazine parlant" utilisant le procédé "Sonorama", sous licence française est lancé au Japon par "Asahi", la plus importante chaine de journaux du Japon.

Le premier numéro du "Magazine parlant" est édité à 200,000 exemplaires distribués dans tout le Japon.

"Asahi", afin de réaliser ce magazine mensuel, a importé de France trois "machines à presser "Sonorama" pouvant produire à l'heure 24,000 feuilles de vinyl mince sur lesquelles sont gravés les enregistrements.